

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1873

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGTIÈME

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
65, RUE DE LYON
MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS
J. B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS
19, RUE HAUTEFEUILLE

1874

TRIBU

DES

BRÉVIPENNES

FAMILLE DES ALÉOCHARIENS

— SUITE —

SIXIÈME BRANCHE

ALÉOCHARAIRES

CARACTÈRES. *Corps* allongé ou oblong, souvent fusiforme.

Tête généralement peu, parfois assez saillante; tantôt plus ou moins engagée dans le prothorax, tantôt plus ou moins dégagée. *Tempes* avec ou sans rebord latéral. *Les deuxième et troisième articles des palpes maxillaires* peu ou modérément allongés. *Palpes labiaux* de forme normale. *Antennes* plus ou moins longues, souvent courtes ou assez courtes, plus ou moins épaissies, de onze articles. *Prothorax* plus ou moins transverse, parfois subcarré, tantôt rétréci en avant, tantôt subrétréci en arrière; rarement plus large, souvent aussi large, parfois moins large que les élytres. *Prosternum* peu ou très-peu développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* plus ou moins rétrécie en pointe, prolongée au moins jus qu'aux deux tiers des hanches intermédiaires: celles-ci légèrement ou très-légèrement distantes, non contiguës. *Tibias* pubescents, parfois ciliés ou spinosules sur leur tranche supérieure. *Tarses* tous de cinq articles.

Obs. Cette branche, contrairement aux précédentes qui ne renferment que des formes homogènes, reproduit des genres assez variés, dont quelques-uns rappellent les *Oligotaires*, d'autres les *Gymnusaires*, quelques autres certains *Myrmédoniaires* et surtout les *Tachyusates*.

Nous partagerons les *Aléocharaires* en six rameaux, de la manière suivante :

Tête

non ou à peine resserrée à sa base, souvent assez fortement engagée sous le prothorax ; celui-ci à *repli inférieur* plus ou moins fortement réfléchi, non ou peu visible vu de côté. *Tempes* rebordées. *Prothorax*

visiblement plus large que les élytres, bissinué à sa base, à *angles postérieurs* saillants. Le *quatrième segment abdominal* court. *Postépimères* ne dépassant pas les élytres.

HOMÉUSATES.

à peine plus large, aussi large ou un peu moins large que les élytres, à *angles postérieurs* non ou à peine saillants. Le *quatrième segment abdominal* au moins égal aux précédents. *Postépimères*

dépassant sensiblement les élytres.

Tibias antérieurs et *intermédiaires* toujours distinctement spinosules. ALÉOCHARATES.

dépassant à peine ou non les élytres. *Tibias antérieurs* et *intermédiaires* rarement spinosules. OXYPODATES.

un peu resserrée à sa base, à peine engagée sous le prothorax : celui-ci souvent un peu moins large en arrière que les élytres, à *repli inférieur* médiocrement réfléchi, visible vu de côté. *Tempes* rebordées.

OCYUSATES.

plus ou moins fortement resserrée à sa base, dégagée du prothorax : celui-ci un peu ou sensiblement moins large en arrière que les élytres, à *repli inférieur* modérément réfléchi, visible vu de côté. Le *premier article des tarsi postérieurs*

suboblong ou suballongé, moins long que les deux suivants réunis, plus court que le dernier. *Tempes* non rebordées. *Antennes* courtes ou assez courtes.

PHLÉOPORATES.

allongé ou très-allongé, au moins égal aux deux suivants réunis, non plus court que le dernier. *Tempes* rebordées ou non. *Antennes* plus ou moins allongées. CALODÉRATES.

PREMIER RAMEAU

HOMÉUSATES

CARACTÈRES. *Corps* oblong, assez large, atténué en arrière.

Tête médiocre, transverse, non portée sur un cou, non resserrée à sa base, assez fortement engagée sous le prothorax, beaucoup moins large

que celui-ci, peu saillante. *Tempes* rebordées sur les côtés. *Antennes* assez courtes, assez robustes, assez fortement épaissies. *Prothorax* fortement transverse, plus étroit en avant, évidemment plus large en arrière que les élytres; à angles postérieurs saillants, droits ou subaigus; à repli inférieur assez fortement réfléchi, non visible vu de côté. *Elytres* courtes. *Abdomen* assez court, fortement atténué en arrière, à deux premiers segments seuls impressionnés en travers à leur base, le quatrième plus court que les précédents. *Prosternum* à peine développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* rétrécie en pointe aciculée, prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires : celles-ci très-légèrement distantes. *Postépimères* ne dépassant pas les élytres. Les deuxième et troisième arceaux du ventre nullement resserrés à leur base. *Pieds* peu allongés. *Tarses postérieurs* assez allongés, à premier article allongé, égal aux deux suivants réunis : celui des intermédiaires plus long que le deuxième.

Obs. Ce rameau est bien tranché des suivants par la structure de son prothorax plus large que les élytres et à angles postérieurs saillants, droits ou subaigus, et par le quatrième segment abdominal plus court que les précédents, ce qui n'a point lieu dans les autres rameaux.

Il rappelle un peu la branche des *Dinardaires* et se réduit à un seul genre.

Genre *Homoeusa*, HOMÉUSE, Kraatz.

KRAATZ. Ins. Deut., II, p. 76.

Étymologie : ὁμοῖος, semblable.

CARACTÈRES. *Corps* oblong, assez large, atténué en arrière, subconvexe, ailé.

Tête transverse, non resserrée à sa base; obtusément rétrécie en avant; assez fortement engagée sous le prothorax, beaucoup plus étroite que celui-ci; peu saillante, subverticale. *Tempes* avec un rebord latéral fortement arqué. *Épistome* largement tronqué à son bord antérieur, parfois lié au labre au moyen d'une membrane rétractile. *Labre* fortement transverse, tronqué au sommet. *Mandibules* assez robustes, assez saillantes, simples à leur pointe, mutiques en dedans, arquées vers leur extrémité. *Palpes maxillaires* peu allongés, de quatre articles : le troisième un peu plus long que le deuxième, graduellement subépaissi en massue : le dernier

petit, grêle, subulé. *Palpes labiaux* petits, de trois articles graduellement plus étroits : le deuxième un peu plus court, le dernier subcylindrique. *Menton* grand, transverse, plus étroit en avant, subtronqué au sommet. *Tige des mâchoires* rectangulée à la base.

Yeux assez petits, subarrondis, légèrement saillants, séparés du prothorax par un intervalle médiocre.

Antennes assez courtes et assez robustes, assez fortement épaissies vers leur extrémité ; insérées vers le bord antéro-interne des yeux, dans une fossette assez grande et profonde ; de onze articles : le premier oblong, à peine épaissi ; le deuxième suboblong, le troisième plus court ; les quatrième à dixième graduellement plus épais, contigus, plus ou moins fortement transverses : le dernier grand, ovalaire.

Prothorax court, fortement transverse, évidemment un peu plus large en arrière que les élytres, dont il recouvre un peu la base ; plus étroit en avant, largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis et arrondis ; sensiblement arrondi sur les côtés qui sont subexplanés en arrière et tranchants, et sur le milieu de sa base, avec celle-ci subsinuée de chaque côté vers les angles postérieurs qui sont bien marqués, saillants, droits ou subaigus et un peu recourbés en arrière ; très-finement ou à peine rebordé sur les côtés et à la base. *Repli inférieur* très-large, assez fortement réfléchi, non visible vu de côté, échancré au sommet de sa partie dilatée vers l'insertion des hanches antérieures.

Écusson médiocre, triangulaire.

Élytres courtes, fortement transverses, simultanément et à peine échancrées au milieu de leur bord apical, sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subparallèles, simples ou subrectilignes sur leurs côtés. *Repli latéral* assez étroit, peu réfléchi, à bord interne à peine arqué. *Epaules* non saillantes, voilées par les angles postérieurs du prothorax.

Prosternum à peine développé au devant des hanches antérieures ; offrant entre celles-ci un triangle transverse à sommet un peu aigu. *Mésosternum* à lame médiane en angle prononcé, rétréci en pointe fine, aciculée et prolongée jusque près du sommet des hanches intermédiaires. *Médiépisternums* grands, confondus avec le mésosternum ; *médiépimères* sensiblement développées, trapéziiformes. *Métasternum* assez grand, subobliquement coupé sur les côtés de son bord postérieur, non ou à peine échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, à peine angulé entre celles-ci ; un peu plus distinctement entre les intermédiaires. *Postépis-*

ternums assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne subparallèle au repli des élytres ; *postépimères* grandes, triangulaires, ne dépassant pas le sommet des élytres.

Abdomen assez court, un peu moins large que les élytres, fortement atténué en arrière, subconvexe en dessus, fortement et épaissement rebordé sur les côtés, pouvant légèrement se redresser en l'air ; avec les trois premiers segments subégaux, le quatrième plus court, le cinquième beaucoup plus grand : le sixième peu saillant, rétractile : celui de l'armure peu distinct : les deux premiers étroitement, le troisième nullement, sillonnés en travers à leur base. *Ventre* convexe, avec les quatre premiers arceaux graduellement plus courts, le cinquième sensiblement plus développé que le précédent : le sixième peu saillant, rétractile.

Hanches antérieures très-grandes, coniques, un peu obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, subconvexes en avant, planes en dessous, contiguës au sommet. *Les intermédiaires* beaucoup moindres, conico-subovales, peu saillantes, obliquement disposées, très-légèrement distantes. *Les postérieures* grandes, transverses, contiguës ou subcontiguës intérieurement à leur base, fortement divergentes au sommet ; à *lame supérieure* nulle en dehors, mais brusquement dilatée en dedans en cône assez saillant ; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, graduellement un peu rétrécie de dedans en dehors.

Pieds peu allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet ; *les postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés. *Cuisses* débordant un peu les côtés du corps, subcomprimées, non ou à peine élargies avant ou vers leur milieu, légèrement rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* assez grêles, presque aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou à peine rétrécis vers leur base, mutiques, munis au bout de leur tranche inférieure de deux petits éperons divergents. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, de cinq articles ; les *antérieurs* courts, avec les quatre premiers articles courts, graduellement un peu plus courts, et le dernier au moins égal aux deux précédents réunis ; les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suballongé, sensiblement plus long que le suivant, les deuxième à quatrième graduellement un peu plus courts, et le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis ; les *postérieurs* assez allongés, moins longs que les tibias, à premier article allongé, égal aux deux suivants réunis : les deuxième à quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs, et le

dernier à peine plus long que les deux précédents réunis. *Ongles* petits, très-grêles, à peine arqués.

Obs. Ce genre, par son facies, rappelle à la fois les *Dinarda* et les *Euryusa*. Il diffère de ces dernières par sa forme plus courte et plus large, par son abdomen plus atténué en arrière et par ses tarses antérieurs et intermédiaires de cinq articles. La petite espèce qui le représente vit avec les fourmis.

Ce genre est remarquable par la forme de son prothorax et par la brièveté du quatrième segment abdominal.

1. *Homoeusa acuminata*, MAERKEL.

Oblongue (1), assez large, subconvexe, finement pubescente, obsolètement pointillée, d'un roux de poix brillant, avec la tête et une ceinture abdominale plus ou moins rembrunies, la bouche, le premier et le dernier article des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds d'un roux testacé. Antennes assez robustes, à troisième article plus court que le deuxième. Prothorax fortement transverse, un peu plus large en arrière que les élytres, à angles postérieurs saillants. Élytres courtes, à peine plus longues que le prothorax. Abdomen fortement atténué en arrière. Tarses postérieurs assez allongés.

Euryusa acuminata, MAERKEL, Stett. Ent. Zeit. III, 143, 5. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 674. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 463, 4.

Euryusa sinuata, HEER, Faun. Col. Helv. I, 307, 1.

Homoeusa acuminata, KRAATZ, Ins. Deut. II, 78, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 4, fig. 18.

Long., 0^m,0038 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps oblong, assez large, subconvexe, obsolètement ponctué, d'un roux de poix brillant, revêtu d'une fine pubescence d'un gris flave, couchée et médiocrement serrée.

Tête beaucoup plus étroite que le prothorax, légèrement pubescente; finement et obsolètement pointillée; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, parfois plus ou moins roussâtre. Front large, assez convexe. Épistome convexe, presque lisse, souvent plus pâle dans sa partie antérieure. Labre

(1) Nous féminisons en français tous les noms latins qui sont féminins.

subconvexe, presque lisse, d'un roux testacé plus ou moins clair, offrant en avant quelques cils pâles assez longs. *Parties de la bouche* d'un roux testacé, avec les *mandibules* un peu moins claires.

Yeux subarrondis, noirs.

Antennes assez robustes, à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duvetueuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux parfois assez obscur, avec les premier et dernier articles ordinairement un peu plus clairs : le premier oblong, à peine épaissi en massue : les deuxième et troisième subobconiques : le deuxième suboblong, à peine moins long que le premier : le troisième à peine ou non plus long que large, évidemment plus court que le précédent : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovulaire ou obturbiné, très-obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, environ deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu, sensiblement plus étroit antérieurement ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et largement arrondis ; sensiblement arqué, surtout en avant, sur les côtés ; bissinué à sa base où il est un peu plus large que les élytres, avec les sinus peu profonds, situés près des angles postérieurs qui sont bien marqués, saillants, droits ou même subaigus et un peu recourbés en arrière ; légèrement convexe sur son disque ; postérieurement subexplané sur les côtés de celui-ci ; finement pubescent ; finement, obsolètement et peu densément ponctué ; d'un roux de poix brillant, avec la partie subexplanée généralement plus pâle et comme transparente. *Repli inférieur* presque lisse, d'un roux testacé.

Écusson légèrement pubescent, finement pointillé, d'un roux de poix.

Elytres courtes, formant ensemble un carré fortement transverse, un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine et simultanément échancrées à leur bord postérieur vers l'angle sutural ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou même quelquefois subimpressionnées sur la suture derrière l'écusson, et faiblement convexes sur le reste de leur disque ; finement et médiocrement pubescentes, subaspèremment, finement mais un peu plus distinctement et un peu plus densément ponctuées que le prothorax ; entièrement d'un noir brillant, parfois à

peine plus clair. *Épaules* recouvertes et débordées par les angles postérieurs du prothorax.

Abdomen assez court, un peu moins large à sa base que les élytres; de deux fois à deux fois et demie plus prolongé que celles-ci; fortement et graduellement atténué en arrière, ce qui lui donne une forme plus ou moins conique; à côtés subrectilignes ou à peine arqués; subconvexe vers sa base, plus fortement dans sa partie postérieure; recouvert d'une pubescence d'un roux flave, assez longue, semi-couchée, médiocrement serrée, et entremêlée, sur le dos, de soies plus obscures et un peu plus redressées; éparquement, obsolètement et subsquameusement ponctué; d'un roux de poix assez brillant, avec les troisième et quatrième segments, et même la base du cinquième plus ou moins rembrunis; d'autres fois presque entièrement d'un châtain foncé, avec le sommet plus ou moins largement d'un roux testacé. Les deux premiers segments étroitement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons plus lisse et plus brillant: le quatrième plus court que les précédents; le cinquième beaucoup plus grand, subparallèle sur ses côtés, largement tronqué et muni à son bord apical d'un étroit liseré pâle et submembraneux: le sixième peu saillant, étroit, plus ou moins arrondi au sommet.

Dessous du corps d'un roux de poix brillant, avec la base des deuxième, troisième et quatrième arceaux du ventre parfois plus foncée. *Métasternum* assez convexe, légèrement pubescent, très-finement, éparquement et subaspèremment ponctué. *Ventre* convexe, plus longuement pubescent, plus fortement ponctué, avec la ponctuation graduellement plus râpeuse et moins serrée vers l'extrémité; à premier arceau beaucoup plus développé que les suivants: les deuxième à quatrième graduellement plus courts, et le cinquième plus grand que le précédent: le sixième peu saillant, plus ou moins arrondi au sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, très-obsolètement pointillés, d'un roux de poix plus ou moins testacé. *Cuisses* à peine ou non élargies vers leur milieu. *Tibias* assez grêles: les postérieurs aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés; les antérieurs courts, les intermédiaires un peu moins courts; les postérieurs assez allongés, mais un peu moins longs que les tibias; à premier article allongé, aussi long que les deux suivants réunis: les deuxième et quatrième oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce n'est pas très-rare et se trouve dans diverses par-

ties de la France : les environs de Paris et de Lyon, le Beaujolais, la Bresse, les Hautes-Pyrénées, etc. On la rencontre, dès le mois de mars, dans la carie des vieux arbres, en compagnie des *Formica fuliginosa* et autres.

Obs. Quelquefois le corps est presque entièrement d'un roux testacé, avec la tête non ou à peine plus foncée.

Tantôt le sixième arceau ventral est à peine arrondi à son sommet et ne déborde pas le segment abdominal correspondant (♀), tantôt il est plus fortement arrondi, comme obtusément angulé, un peu plus prolongé, et dépasse sensiblement le segment supérieur correspondant (♂). Peut-être sont-ce là des différences sexuelles ?

DEUXIÈME RAMEAU

ALÉOCHARATES

CARACTÈRES. *Corps* allongé ou oblong, souvent atténué en arrière. *Tête* ordinairement petite, transverse ou subarrondie, non portée sur un cou, non ou à peine resserrée à sa base, souvent assez fortement engagée dans le prothorax, moins large que celui-ci, généralement peu saillante. *Tempes* toujours avec un rebord latéral prononcé. *Antennes* souvent assez courtes, parfois plus ou moins allongées ; plus ou moins épaissies vers leur extrémité. *Prothorax* transverse, plus étroit en avant ; aussi large ou à peine moins large en arrière que les élytres ; à *repli inférieur* plus ou moins fortement réfléchi, non ou peu visible vu de côté. *Elytres* courtes ou assez courtes. *Abdomen* généralement atténué en arrière, avec les *trois premiers segments* souvent graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base (1). *Prosternum* très-peu développé au devant des hanches antérieures. *Lame mésosternale* rétrécie en pointe plus ou moins effilée, parfois mousse ou subtronquée au sommet, souvent prolongée jusqu'à l'extrémité des hanches intermédiaires : *celles-ci* légèrement ou très-légèrement distantes. *Postépimères* dépassant sensiblement les élytres. Les *deuxième et troisième arceaux du ventre* non ou rarement resserrés à leur base (2). *Pieds* tantôt assez courts, tantôt suballongés. *Tarses postérieurs*

(1) Les trois premiers segments dorsaux de l'abdomen sont légèrement, parfois sensiblement, impressionnés en travers à leur base, souvent le deuxième plus que le premier, et le troisième moins que le deuxième. Rarement, les impressions sont également fortes.

(2) Rarement (genre *Ceranota*) le deuxième paraît un peu resserré à sa naissance.

à dixième plus ou moins épaissis, plus ou moins transverses, non contigus : le dernier grand, ovalaire ou pyriforme.

Prothorax transverse, de la largeur des élytres à sa base; plus ou moins rétréci en avant; tronqué ou subéchancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis et subarrondis; plus ou moins arqué sur les côtés et à la base, avec ceux-là tranchants et celle-ci parfois à peine subsinuée près des angles postérieurs qui sont très-obtus et largement arrondis. *Repli inférieur* très-large, fortement réfléchi, plus ou moins enfoui, non visible latéralement.

Écusson large, triangulaire.

Elytres courtes, formant ensemble un carré transverse, subcarrément coupées ou subéchancrées à leur bord apical; souvent arrondies, parfois subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et presque rectilignes ou subarquées sur leurs côtés; à suture plus ou moins rebordée. *Repli latéral* assez large, subvertical ou peu réfléchi, à bord inférieur plus ou moins arqué. *Épaules* non saillantes.

Prosternum réduit au devant des hanches antérieures à un liseré, plus ou moins épaissi entre celles-ci en forme de triangle très-court, plus ou moins obtus et parfois à peine senti. *Mésosternum* à lame médiane en angle postérieurement rétréci en forme de languette parfois étroite et subacérée, souvent assez large et mousse au bout, prolongée environ jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, distinctement rebordée sur les côtés (1). *Mé-diépisternums* grands, souvent confondus avec le mésosternum, mais plus lisses; *médiépimères* assez développées, trapéziiformes. *Métasternum* assez grand, trois fois aussi large que la partie la plus rétrécie de sa hauteur; subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical; faiblement subéchancré au devant de l'insertion des hanches postérieures; à peine subangulé entre celles-ci; distinctement avancé entre les intermédiaires en forme d'angle, tantôt assez court, tantôt assez aigu, dont le sommet est recouvert par la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant assez fortement du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, subtriangulaires, débordant assez fortement le sommet des élytres et remontant sur les côtés (2) jusqu'à la page supérieure du corps.

(1) Le bourrelet antésternal est en forme d'arc ou de triangle large, à surface creusée ou plane.

(2) Il résulte de cette disposition que, lorsqu'on examine le corps en dessus, ces

Abdomen médiocrement allongé, non ou à peine moins large que les élytres, parfois subparallèle, souvent subatténué en arrière, subconvexe en dessus; fortement et subépaissément rebordé sur les côtés; pouvant aisément se redresser en l'air; à deuxième segment basilaire souvent apparent: les cinq suivants subégaux ou avec le cinquième souvent un peu plus grand: les trois premiers plus ou moins faiblement et graduellement impressionnés en travers à leur base: le sixième plus ou moins saillant, rétractile: celui de l'armure le plus souvent caché. *Ventre* convexe, à premier arceau plus développé que les suivants: le cinquième ordinairement moins grand que le précédent: le sixième plus ou moins saillant.

Hanches antérieures très-développées, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, convexes en avant, subexcavées en dessous, fortement contiguës au sommet. Les *intermédiaires* beaucoup moindres, subovales ou oblongues, non saillantes, déprimées ou subexcavées, obliquement disposées, plus ou moins sensiblement distantes. Les *postérieures* grandes, très-rapprochées ou subcontiguës intérieurement à leur base, très-divergentes à leur sommet; à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, subitement élargie en dedans en forme de cône subhorizontal (1); à *lame inférieure* transverse, large, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors, parfois élevée presque jusqu'au niveau de la lame supérieure.

Pieds ordinairement assez courts. *Trochanters antérieurs* et *intermédiaires* petits, en forme d'onglet; les *postérieurs* beaucoup plus développés, ovales-oblongs, subacuminés et plus ou moins détachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées, plus ou moins élargies avant ou vers leur milieu, plus ou moins rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* tantôt grêles, tantôt plus robustes, presque aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou parfois sensiblement rétrécis vers leur base, armés au bout de leur tranche inférieure de deux forts éperons subdivergents dont l'interne un peu plus long, ciliés sur leur tranche externe, avec les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre plus ou moins spinosules sur la même tranche:

mêmes épimères offrent l'image d'une tranche visible, arquée, s'élevant un peu au dessus de l'abdomen, de chaque côté de la base de celui-ci.

(1) Comme presque toujours, ce cône est échancré au sommet pour recevoir les trochanters, mais ici le lobe externe de l'échancrure est étroit, souvent aigu, déjeté en dehors.

les *intermédiaires* et surtout les *postérieurs* munis au bout de leur tranche externe de deux épines plus distinctes. *Tarses* assez étroits, subcomprimés, subatténués vers leur extrémité, de cinq articles (1); les *antérieurs* courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ou oblong, les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement un peu moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis. Les *postérieurs* très-développés, souvent à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long environ que les trois suivants réunis: les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs: le dernier subégal aux deux précédents réunis ou à peine plus long. *Ongles* grêles, simples, faiblement arqués, généralement tendus, souvent subépaissis ou subdentés à leur base.

Obs. Ce genre, remarquable par le petit article additionnel des palpes et par le développement du premier article des tarses postérieurs et des éperons des tibias, renferme des espèces de petite et de moyenne taille, qui se plaisent dans les fumiers, les matières animales, les végétaux décomposés, et aussi parmi les mousses et dans la vase des rivières. A l'état de repos, elles se tiennent contournées en S. Dès que le soleil les réchauffe, leur démarche est agile.

La suture des élytres est plus ou moins rebordée.

Les espèces du genre *Aleochara* ne sont pas très-nombreuses. Nous les partagerons néanmoins en deux sous-genres, ainsi qu'il suit :

A *Pointe mésosternale* assez large, mousse ou subtronquée au bout.

Elytres arrondies à leur angle postéro-externe.

b *Antennes* très-fortement épaissies, à articles intermédiaires (6-9) environ trois fois aussi larges que longs: le troisième évidemment plus long et plus épais que le deuxième.

c Le sixième segment abdominal des ♂ offrant à son bord apical vingt à vingt-quatre crénelures très-fines. *Elytres* assez souvent noires. Taille assez grande.

LATA.

(1) Dans le tableau secondaire (p. 28) de M. Kraatz, le genre *Aleochara* est inscrit comme ayant quatre articles aux tarses antérieurs, tandis que le texte (p. 82) signale cinq articles à tous les tarses, ce qui est conforme à la vérité.

- cc Le sixième segment abdominal des ♂ offrant à son bord apical dix à quatorze crénelures fines. *Élytres* toujours rouges sur leur disque. *Taille* moyenne. FUSCIPES.
- bb *Antennes* fortement épaissies, à articles intermédiaires (6-10) deux fois aussi larges que longs : le troisième évidemment plus long et un peu plus épais que le deuxième. *Élytres* rouges, à côtés noirs. *Taille* moyenne. RUFIPENNIS.
- bbb *Antennes* médiocrement ou légèrement épaissies, à articles intermédiaires (7-10) à peine une fois et demie aussi larges que longs : le troisième évidemment plus long, mais à peine plus épais que le deuxième. *Taille* moyenne. RUFIPENNIS.
- d *Élytres* assez fortement ponctuées, de la longueur du prothorax. *Abdomen* assez finement et assez densément ponctué vers sa base, éparsement en arrière. *Dessus du corps* assez brillant. BREVIPENNIS.
- dd *Élytres* assez finement ponctuées, un peu plus courtes que le prothorax. *Abdomen* fortement et éparsement ponctué. *Dessus du corps* brillant.
- e *Élytres* noires. Le premier article des antennes roux. *Abdomen* subatténué. FUMATA.
- ee *Élytres* brunes. Les deux premiers articles des antennes testacés. *Abdomen* parallèle. BREVIS.
- AA *Pointe mésosternale* étroite, effilée, très-aiguë, subacérée. *Antennes* plus ou moins fortement épaissies, avec les sixième à neuvième articles au moins trois fois aussi larges que longs (sous-genre *Heterochara*, de ἐτέρος, autrement, χαίρω, je me réjouis).
- f *Antennes* fortement épaissies, fusiformes, à troisième article subégal au deuxième. *Élytres* assez étroitement arrondies à leur angle postéro-externe. *Prothorax* entièrement noir. *Taille* assez petite. CRASSICORNIS.
- ff *Antennes* assez fortement et subgraduellement épaissies, à troisième article un peu plus court que le deuxième. *Élytres* subsinuées vers leur angle postéro-externe. *Prothorax* roussâtre sur les côtés. *Taille* petite. SPISSICORNIS.
LEUCOPYGA.

1. *Aleochara lata*, GRAVENHORST.

Oblongue, large, subconvexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix, les élytres d'un rouge brun, rembrunies vers l'écusson et sur les côtés. Tête assez fortement et éparsement ponctuée. Antennes très-épaisses, à troisième article évidemment plus long et plus épais que le deuxième. Prothorax fortement transverse, sensiblement plus étroit en

avant, arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et assez densément ponctué. Élytres très-fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, subdéprimées, largement arrondies à leur angle postéro-externe, fortement, densément et râpeusement ponctuées. Abdomen peu allongé, subatténué vers son extrémité, assez fortement et subéparsement ponctué.

♂ Le sixième segment abdominal obtusément tronqué et très-finement crénelé à son bord apical, les crénelures au nombre de vingt à vingt-quatre. Le sixième arceau ventral subarrondi au sommet, garni à son bord postérieur d'une frange de poils d'un gris blond, assez courts, médiocrement serrés, subégaux.

♀ Le sixième segment abdominal obtusément ou subsinueusement tronqué à son bord apical, paré sur le dos, tout près de celui-ci, d'une série de vingt à vingt-quatre petits grains élevés (1). Le sixième arceau ventral obtusément arrondi ou subsinué à son sommet, garni à son bord postérieur d'une frange de poils d'un fauve brillant, courts et très-serrés, ceux du milieu graduellement plus courts.

Aleochara lata, GRAVENHORST, Micr. 186, 2; — Mon. 170, 57.

Variété *a*. Élytres noires ou presque entièrement noires; la base des antennes et les pieds d'un brun de poix, avec les genoux et les tarses un peu plus clairs.

Aleochara fuscipes, var. ERICHSON, Gen. et Spec. Staph, 159 (2). — KRAATZ, Ins. Deut. II, 86.

Long., 0^m,0065 (3 l.); — larg., 0^m,0021 (1 l.).

Corps oblong ou suballongé, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres rougeâtres sur leur disque; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et assez serrée.

Tête subtransverse, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax, distinctement pubescente, avec la pubescence assez longue,

(1) Ces grains, situés un peu avant le sommet, ne crénelent nullement le bord apical lui-même.

(2) Il y a dans l'ouvrage d'Erichson une faute d'impression, au lieu de 159 on a mis 163, qui se trouve par conséquent deux fois.

oblique ou subtransversale et convergeant en dedans ; assez fortement et éparsement ponctuée ; d'un noir brillant et parfois submétallique. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, en forme de faite, presque lisse, éparsement sétosellé. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, subponctué et roussâtre vers son extrémité, offrant en avant quelques cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec l'extrémité des *mandibules* et le troisième article des palpes maxillaires plus foncés : celui-ci distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis, très-fortement épaissies à partir du quatrième article en forme de fuseau ; très-finement duveteuses et en outre distinctement, mais légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; obscures ou noirâtres, avec les deux premiers articles d'un roux ou d'un brun de poix : le premier assez fortement renflé en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques, le troisième assez allongé, sensiblement plus long et évidemment plus épais que le deuxième, un peu moins long que le premier : le quatrième plus étroit que les suivants, médiocrement transverse, subépaissi : les cinquième à dixième fortement épaissis, très-fortement transverses, comme brièvement pédicellés : les sixième à neuvième environ trois fois aussi larges que longs : les cinquième à dixième à peine moins courts : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, subcomprimé latéralement vers son extrémité, ce qui le fait paraître, vu de dessus, obconique et acuminé au sommet, et, vu de côté, ovalaire-oblong et obtus au bout.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu ; sensiblement plus étroit en avant ; tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté en dedans des épaules ; faiblement convexe sur son disque ; finement et modérément pubescent, avec la pubescence oblique et divergeant en dehors ; finement et assez densément ponctué, un peu plus légèrement sur le milieu ; entièrement d'un noir brillant et parfois submétallique.

Écusson à peine pubescent, obsolètement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, un peu plus courtes que le prothorax ; un peu plus larges postérieurement ; à peine

arquées sur les côtés ; subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural presque droit ; largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées ; finement et modérément pubescentes ; fortement et modérément ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse ; d'un rouge brun brillant, avec la région scutellaire et les côtés plus ou moins largement rembrunis ; quelquefois entièrement noires. *Épaules* non saillantes.

Abdomen ordinairement peu allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, trois fois ou trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et légèrement atténué en arrière ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et éparsément pubescent, avec la pubescence mêlée, sur les côtés et sur le dos, de soies obscures et redressées ; assez fortement et subéparsément ponctué, avec la ponctuation subrâpeuse, un peu plus forte et un peu plus serrée sur les côtés ; entièrement d'un noir brillant. Les *trois premiers segments* subimpressionnés en travers à leur base, le premier distinctement, le deuxième faiblement, le troisième à peine, avec l'impression des deux premiers plus lisse : le cinquième plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle : le sixième assez saillant, aspèremment ponctué (1).

Dessous du corps assez longuement et assez densément pubescent, assez fortement, subrâpeusement et assez densément ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* large, mousse ou tronquée au bout. *Métasternum* subconvexe, très-éparsément sétosellé (2). *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds assez courts, finement pubescents, subrâpeusement ponctué, d'un roux de poix plus ou moins foncé, avec les genoux et les tarses un peu plus clairs. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* plus densément ponctué et plus densément pubescents, avec la pubescence courte, fauve et brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de

(1) Le deuxième segment basilaire est souvent apparent, ainsi que parfois le premier. Ils sont lissés.

(2) Accidentellement, l'angle antéro-médian du métasternum est marqué dans son ouverture d'un gros point enfoncé.

dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts : les *intermédiaires* plus développés, à premier article suballongé : les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci allongés ou suballongés, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. On rencontre cette espèce dans toute la France. Elle n'est pas rare dans les cadavres, les bouses et autres matières organiques décomposées.

OBS. Elle ressemble beaucoup à l'*Aleochara fuscipes*, mais elle est toujours sensiblement plus grande et un peu plus large. La couleur est généralement plus noire, la base des antennes et les pieds sont ordinairement plus foncés. La ponctuation des élytres est relativement un peu plus forte. Mais toutes ces nuances sont à peine sensibles, et ce qui distingue principalement cette espèce de la suivante, c'est la structure du sixième segment abdominal des σ , lequel présente à son bord apical des crénelures beaucoup plus fines et presque en nombre double. En outre, la pointe mésoternale est plus large, etc. Néanmoins, il est possible que notre *Aleochara lata* ne soit qu'une simple variété de l'*Aleochara fuscipes*, variété due à une manière de vivre différente, car elle se trouve presque exclusivement dans les bouses et les cadavres, tandis que la *fuscipes* se rencontre généralement parmi les mousses, les feuilles mortes et autres détritiques des forêts.

Les élytres, d'un brun rouge, offrent sur la région scutellaire et sur les côtés une teinte obscure qui s'étend parfois sur toute la suture et qui envahit quelquefois ou même assez souvent toute leur surface. Les antennes et les pieds deviennent alors presque entièrement d'un noir de poix. Nous n'avons jamais observé les mêmes variations chez l'*Aleochara fuscipes*.

C'est à cette variété noire qu'on doit attribuer l'*Aleochara lata* de Graenhorst qui, ainsi que les auteurs qui l'ont suivi, ont confondu la variété à élytres rouges avec l'*Aleochara fuscipes*. Rarement, le sommet de l'abdomen et du ventre est d'un roux de poix, avec les pieds et la base des antennes plus clairs. Quelquefois le prothorax offre vers sa base deux faibles impressions.

Elle paraît avoir un habitat très-étendu, si toutefois elle répond à l'*atra* Solier, espèce du Chili (Gay, *Hist. nat. Chil.*, IV, 348, pl. 7, fig. 6), et à la *lustrica* Say, espèce de l'Amérique septentrionale (*Trans. Am. Philad.* VI, 408)?

3. *Alcochara fuscipes*, FABRICIUS.

Suballongée ou oblongue, assez large, subconvexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds roux, les élytres d'un rouge brun, mais rembrunies sur leurs côtés. Tête assez fortement et éparsement (1) ponctuée. Antennes très-épaissies, à troisième article évidemment plus long et plus épais que le deuxième. Prothorax fortement transverse, sensiblement plus étroit en avant, arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et assez densément ponctué. Elytres très-fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, subdéprimées, largement arrondies à leur angle postéro-externe, assez fortement, densément et râpeusement ponctuées. Abdomen suballongé, subatténué vers son extrémité, assez fortement et subéparsement ponctué.

♂ Le sixième segment abdominal tronqué ou subéchancré et finement crénelé à son bord apical, avec les crénelures au nombre de douze à seize. Le sixième arceau ventral subarrondi au sommet, garni à son bord postérieur d'une frange de poils d'un blond fauve, assez longs et assez serrés, ceux du milieu graduellement un peu plus longs.

♀ Le sixième segment abdominal subsinué mais non crénelé à son bord apical, paré tout près de celui-ci d'une série de douze à seize petits grains élevés. Le sixième arceau ventral subsinueusement tronqué au sommet, garni à son bord postérieur d'une frange de poils d'un fauve brillant, courts et serrés, ceux du milieu graduellement plus courts.

Staphylinus fuscipes, FABRICIUS, Syst. Ent. 266, 12; — Spec. Ins. 366, 15; — Mant. Ins. 1, 221, 22; — Ent. Syst. I, 11, 527, 38. — PAYKULL, Faun. Suec. III, 397 (2).

Staphylin à étuis très-courts, GEOFFROY, Hist. Ins. I, 365, 12.

Staphylinus brachypterus, FOURCROY, Ent. Par. I, 167, 12.

Alcochara fuscipes, GRAVENHORST, Micr. 92, 36; — Mon. 170, 56; — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 388, 36. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 428, 50. —

(1) A l'exemple de plusieurs auteurs, nous employons souvent ce mot *éparsement* pour *parcimonieusement*, qui est trop long.

(2) Cette synonymie doit probablement être appliquée à l'espèce précédente. Comme les auteurs ont confondu ces deux espèces, il est difficile de dire laquelle des deux chacun a voulu désigner. Nous suivrons donc, pour cette raison, la synonymie établie.

BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. 1, 528, 1. — MANNERHEIM, Brach. 66, 1. — ERICHSON, Col. march. 1, 354, 1; — Gen. et Spec. Staph. 189, 1. — HEER, Faun. Col. Helv. 1, 314, 1. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 669, 12. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. 1, 443, 1. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 86, 3. — THOMSON, Skand. Col. II, 247, 1, 1860.

Variété *a*. *Antennes, sommet de l'abdomen et intersections ventrales* d'un roux de poix plus ou moins ferrugineux.

Long., 0^m,0044 (2 l.); — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps suballongé ou oblong, assez large, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres plus ou moins rougeâtres; revêtu d'une fine pubescence, d'un gris flave, assez longue, couchée et modérément serrée.

Tête subtransverse, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax; assez longuement pubescente, avec la pubescence oblique et convergeant en dedans; assez fortement et éparsément ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, en forme de faîte, lisse, sétosellé surtout vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix brillant, subponctué et d'un roux de poix vers son extrémité, paré en avant de quelques cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux ferrugineux ou testacé, avec la pointe des *mandibules* et parfois le troisième article des palpes maxillaires plus foncé, *celui-ci* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, obscurs, parfois à reflets micacés.

Antennes beaucoup plus courtes que la tête et le prothorax réunis; très-fortement épaissies dès le quatrième article en forme de fuseau; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; d'un roux obscur, avec les deux premiers articles d'un roux ferrugineux et parfois subtestacé: le premier sensiblement renflé en massue allongée et subcomprimée: les deuxième et troisième obconiques: le deuxième oblong: le troisième assez allongé, sensiblement plus long et évidemment plus épais que le deuxième, un peu moins long que le premier: le quatrième moins large que les suivants, médiocrement transverse: les cinquième à dixième très-fortement transverses, brièvement pédicellés: les sixième à neuvième trois fois aussi larges que longs, les cinquième et dixième un peu ou à peine moins épais: le dernier aussi long que les deux précédents réunis, subcomprimé latéralement

vers son extrémité, ce qui le fait paraître, vu de dessus, obconique et acuminé au sommet et, vu de côté, ovalaire-oblong et obtus au bout.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu ; sensiblement plus étroit en avant ; tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté en dedans des épaules ; subconvexe sur son disque ; finement et modérément pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergeant en dehors ; finement et assez densément ponctué, un peu plus légèrement sur le milieu ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson légèrement pubescent, obtusément ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; un peu plus courtes que le prothorax ; un peu plus larges postérieurement ; à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural presque droit ; largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou faiblement convexes sur leur disque ; finement et modérément pubescentes ; assez fortement et densément ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse ; d'un rouge-brun brillant, avec les côtés et souvent la région scutellaire plus ou moins largement rembrunis. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés et subatténué en arrière ; subdéprimé à sa base, subconvexe postérieurement ; finement, assez longuement et éparcement pubescent, et en outre distinctement sétosellé sur le dos, sur les côtés et au sommet, avec les soies obscures et plus ou moins redressées ; assez fortement, subéparcement et subaspèremment ponctué ; d'un noir brillant, avec le sommet parfois d'un brun ou d'un roux de poix. Les *segments basilaires* souvent découverts, lisses, le deuxième distinctement cilié à son bord apical. Les *trois premiers normaux* subimpressionnés en travers à leur base, le premier visiblement, le deuxième plus faiblement, le troisième à peine, avec le fond des impressions un peu plus lisse : le cinquième sensiblement plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une étroite membrane pâle : le sixième assez saillant, aspèremment ponctué.

Dessous du corps assez longuement, mais peu densément pubescent et en outre éparquement sétosellé ; assez fortement, subéparquement et subra-peusement ponctué ; d'un noir brillant avec les intersections et le sommet du ventre parfois d'un roux de poix plus ou moins foncé. *Mésosternum* à pointe assez large, mousse ou subtronquée au bout (1). *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième saillant, plus fortement sétosellé que les autres.

Pieds assez courts, finement pubescents, finement ponctués, d'un roux ferrugineux brillant, avec les hanches obscures, les cuisses, surtout les intermédiaires et les postérieures, souvent plus ou moins rembrunies ainsi que leurs trochanters. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *antérieurs* plus densément ponctués et plus densément pubescents que les autres, avec la pubescence courte et d'un blond fauve : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé (2), presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans presque toute la France, parmi les mousses et les détritux végétaux, principalement dans les lieux boisés.

Obs. La couleur varie un peu. Les antennes sont parfois entièrement d'un roux ferrugineux ; les pieds alors deviennent d'un roux testacé, et le sommet de l'abdomen et du ventre, ainsi que les intersections de ce dernier, passent au roux de poix. Dans ce cas, les élytres prennent une couleur rouge plus claire.

Nous avons déjà dit en quoi cette espèce différerait de l'*Aleochara lata*.

(1) Dans cette espèce et la précédente, le bourrelet antérieur du mésosternum est arqué en arrière.

(2) Ce premier article est plus densément cilié que les autres et ceci se remarque aussi dans la plupart des autres espèces. Nous omettrons de le mentionner.

Nous répéterons qu'il est difficile de savoir quelle est la véritable *Aleochara fuscipes* des auteurs.

M. E. Revélier a eu l'obligeance de nous envoyer, comme provenant de la Corse, un insecte bien voisin de l'*Aleochara fuscipes*, mais dont les antennes sont entièrement d'un roux testacé, et les élytres rouges avec la région scutellaire seule légèrement rembrunie. Peut-être doit-on la rapporter à l'*Aleochara laticornis* de Kraatz (*Ins. Deut.* II, 88, 5). Nous en rapporterons ici la phrase diagnostique :

***Aleochara laticornis*, KRAATZ.**

Noire, brillante, avec la base des antennes et les pieds roux, les élytres rousses, rembrunies autour de l'écusson. Antennes courtes, fusiformes. Élytres plus courtes que le prothorax. Abdomen subrétréci vers son sommet, assez densément et finement ponctué en dessus.

Long., 2 l. 1/4 à 2 l. 1/2.

PATRIE. Cette espèce paraît avoir été capturée en France, en juin, dans les bolets, aux environs de Dijon et de Carcassonne.

Obs. Elle ressemble beaucoup à la *fuscipes*. Les élytres seraient d'une couleur plus gaie, moins rembrunies vers l'écusson et surtout sur les côtés, avec l'abdomen plus finement ponctué.

Les exemplaires que nous avons vus étaient douteux et ne présentaient pas ce dernier caractère.

Les antennes sont parfois entièrement rousses.

3. *Aleochara rufipennis*, ERICHSON.

Suballongée, médiocrement large, subconvexe, finement et assez densément pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres rouges et leurs côtés noirs, les pieds d'un brun de poix, les genoux et les tarses plus clairs. Tête distinctement et subéparsément ponctué. Antennes fortement épaissies, à troisième article plus long et un peu plus épais que le deuxième. Prothorax assez fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et assez

densement ponctué. Élytres très-fortement transverses, à peine aussi longues que le prothorax, à peine convexes, assez largement arrondies à leur angle postéro-externe, assez fortement, densement et râpeusement ponctuées. Abdomen suballongé, subatténué vers son extrémité, assez fortement et éparsement ponctué.

♂ Le sixième segment abdominal subéchancré et finement et subobso-
lètement crénelé à son bord apical, avec les crénelures au nombre de seize à vingt. Le sixième arceau ventral subarrondi et garni au sommet d'une frange de poils d'un gris blond, assez courts, assez serrés et subégaux.

♀ Le sixième segment abdominal subtronqué et finement granulé à son bord apical. Le sixième arceau ventral subsinueusement tronqué et garni à son bord apical d'une frange de poils d'un blond fauve et brillant, courts, serrés, ceux du milieu graduellement un peu plus courts.

Aleochara rufipennis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 162, 7. — REDTENBACHER Faun. Austr. 659, 12. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 88, 6.

Aleochara laevigata, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 350, 6.

Aleochara lateralis, HEER, Faun. Col. Helv. I, 314, 2. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 444, 5.

Variété *a*. Taille moindre. Disque des élytres et pieds d'un roux clair ou testacé.

Long., 0^m,0042 (2 l.); — larg., 0,0013 (1/2 l.).

Corps suballongé, médiocrement large, subconvexe, d'un noir brillant, avec le disque des élytres rouge; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence convergente et entrecroisée sur le milieu du front; distinctement et subéparsement ponctuée; d'un noir brillant. Front large, à peine convexe. Épistome longitudinalement convexe, en forme de faite, presque lisse, couleur de poix et éparsement sétosellé vers son extrémité. Labre subconvexe, d'un noir de poix, subponctué en avant où il offre quelques cils pâles. Parties de la bouche d'un roux de poix, avec les pièces inférieures, les palpes labiaux et le dernier article des palpes maxillaires testacés : le pénultième de ceux-ci légèrement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes évidemment plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; fortement épaissies à partir du quatrième article en forme de fuseau très-allongé et subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article ; obscures ou noirâtres, avec les deux ou trois premiers articles souvent d'un brun de poix : le premier légèrement épaissi en massue allongée : les deuxième et troisième obconiques : le troisième assez allongé, à peine moins long que le premier, sensiblement plus long que le deuxième, un peu plus épais à son sommet que celui-ci : le quatrième un peu plus étroit que le suivant, subtransverse : le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses, à peine ou non contigus, environ deux fois aussi larges que longs : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, paraissant, vu de dessus, conique et acuminé, et, vu de côté, ovalaire et obtus au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un bon tiers plus large que long ; un peu plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis : sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement, mais assez sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté près des épaules ; faiblement convexe sur son disque ; finement et assez densément pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; finement et assez densément ponctué, avec la ponctuation un peu plus forte sur les côtés ; entièrement d'un noir brillant et parfois submétallique.

Écusson finement pubescent, rugueux, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; à peine aussi longues que le prothorax ; à peine plus larges postérieurement et faiblement arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées ou à peine simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit, mais parfois subinfléchi ; largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement et assez densément pubescentes ; assez fortement et densément ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse ; d'un rouge brillant plus ou moins clair, avec les côtés noirs et parfois la région scutellaire plus ou moins rembrunie. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ;

environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subatténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, longuement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, des soies obscures et redressées, éparses, mais assez longues et bien distinctes ; assez fortement, subrapeusement et éparsement ponctué ; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent décovert, lisse : le *premier normal* sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse : le cinquième subégal au précédent ou parfois un peu plus long, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième plus ou moins saillant, subaspèremment ponctué : celui de l'armure rarement distinct, densément pubescent, fortement entaillé à son sommet.

Dessous du corps finement, assez longuement et assez densément pubescent ; assez fortement et subrapeusement ponctué ; d'un noir très-brillant. *Pointe mésosternale* assez large, mousse ou subtronquée au bout (1). *Métasternum* subconvexe, à peine sétosellé. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième légèrement saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, distinctement ponctués, d'un brun de poix brillant, avec les genoux et les tarses roussâtres. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *antérieurs* plus finement et plus densément ponctués et en même temps plus densément pubescents, avec la pubescence plus courte, fauve et soyeuse : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article assez allongé ; les *postérieurs* allongés, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce habite presque toute la France. On la rencontre souvent courant sur le lit desséché des petites rivières : les environs de

(1) Le bourrelet antérieur est angulé en arrière et émet un rudiment de carène.

Paris et de Lyon, le Beaujolais, le Bugey, le Dauphiné, la Savoie, les Alpes, le Languedoc, la Provence, etc.

La variété *a* (*ripicola*, *nobis*) est remarquable par sa taille moins avantageuse (1 l. 1/4), et par sa teinte plus brillante. Les élytres sont d'un rouge plus clair, et les pieds sont tantôt entièrement testacés, tantôt testacés, avec les cuisses plus ou moins rembrunies.

Très-rarement, les élytres sont d'un rouge brun foncé ou presque noir.

L'*Aleochara rufipennis* ne peut être confondue avec l'*Aleochara fuscipes* à laquelle elle ressemble un peu. Elle a les antennes moins épaisses, et leur troisième article plus grêle surtout à sa base.

Le nom de *lateralis*, créé par Heer et adopté par MM. Fairmaire et Laboulbène, doit être rejeté, ayant été appliqué antérieurement par Erichson à une espèce de Colombie.

Dejean (Cat. 3, 81) donne les deux dénominations.

4. *Aleochara brevipennis*, GRAVENHORST.

Assez allongée, assez large, assez convexe, finement et densément pubescente, d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé. Tête finement et éparsement ponctuée. Antennes médiocrement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième. Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et assez densément ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, largement arrondies à leur angle postéro-externe, assez fortement, râpeusement et densément ponctuées. Abdomen suballongé, subatténué postérieurement, assez finement et assez densément ponctué vers sa base, plus lâchement en arrière.

♂ Le sixième segment abdominal à peine échancré et très-finement et obsolètement crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral subarrondi et garni à son sommet d'une frange de poils d'un gris blond, assez courts, assez serrés et subégaux.

♀ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué et finement granulé à son bord apical. Le sixième arceau ventral subtronqué et garni

à son bord apical d'une frange de poils d'un blond fauve, courts et serrés, ceux du milieu graduellement plus courts.

Aleochara brevipennis, GRAVENHORST, Mon. 169, 83. — ERICHSON, Col. March. I, 356, 4; — Gen. et Spec. Staph. 163, 10. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 315, 16. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 669, 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 445, 8. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 92, 10. — THOMSON, Skand. Col. II, 248, 3, 1860. *Aleochara carnivora*, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 431, 53. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 350, 4. — MANNERHEIM, Brach. 66, 5.

Variété *a*. Antennes d'un roux ferrugineux. Élytres d'un châtain foncé. Sommet de l'abdomen et intersections ventrales d'un roux de poix.

Long., 0^m,0045 (2 l.); — larg., 0^m,0014 (2/3 l.).

Corps assez allongé, assez large, assez convexe, d'un noir assez brillant; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond, assez longue, couchée et serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence convergeant et s'entrecroisant sur le milieu du front; finement, légèrement et éparsement ponctuée; d'un noir brillant. Front large, subconvexe. Épistome longitudinalement convexe, presque lisse, offrant parfois en avant un large espace d'un roux de poix, transversalement sétosellé en arrière de celui-ci. Labre subconvexe, d'un brun de poix, éparsement sétosellé, subponctué et d'un roux de poix testacé vers son sommet qui offre quelques cils pâles et assez longs. Parties de la bouche d'un roux plus ou moins testacé. Pénultième article des palpes maxillaires distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes assez courtes, atteignant ou même dépassant le milieu du prothorax; médiocrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées surtout vers le sommet de chaque article; obscures ou d'un roux brunâtre, avec le premier article plus clair ou d'un roux testacé: celui-ci assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique: les deuxième et troisième obconiques: le deuxième suballongé, beaucoup moins long que le premier: le troisième allongé, presque aussi long que le premier, un peu plus long que le deuxième: les quatrième à dixième graduellement plus épais et un peu plus courts, plus ou moins contigus: le quatrième à peine

plus long que large : le cinquième légèrement, les sixième à dixième médiocrement transverses, avec les pénultièmes plus fortement : le dernier à peine plus long que les précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; légèrement arrondi à sa base, avec celle-ci à peine sinuée de chaque côté vers les épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et densément pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; finement et assez densément ponctué, avec la ponctuation du milieu plus légère ; entièrement d'un noir assez brillant et submétallique.

Écusson pubescent, rugueusement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, environ de la longueur du prothorax ; non ou à peine plus larges en arrière ; à peine arquées sur les côtés ; à peine et simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou parfois faiblement convexes sur leur disque ; finement et densément pubescentes ; assez fortement et densément ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse ; entièrement d'un noir un peu brillant. *Épaules* assez élevées, mais non saillantes latéralement.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois et un quart plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur ses côtés, graduellement et légèrement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement et subéparsément pubescent, avec la pubescence plus longue et plus obscure que celle des élytres ; offrant en outre sur les côtés et sur le dos quelques rares soies obscures et redressées ; assez finement et assez densément ponctué vers la base, plus parcimonieusement vers l'extrémité, avec la ponctuation un peu plus forte sur les côtés du dos ; d'un noir brillant. Le *deuxième segment* souvent découvert, lisse : les *trois premiers normaux* légèrement, mais graduellement moins impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine ponctué : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine

membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, subaspèremment et un peu plus densément ponctué que le précédent.

Dessous du corps finement pubescent, avec la pubescence assez longue et médiocrement serrée ; assez fortement, râpeusement et assez densément ponctué ; d'un noir brillant, avec les intersections ventrales souvent couleur de poix. *Pointe mésosternale* assez large, mousse ou subtronquée au bout (1). *Métasternum* subconvexe, un peu plus finement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième sensiblement saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, subrâpeusement ponctués, d'un roux brillant, avec les hanches et parfois les cuisses postérieures rembrunies. *Cuisses* légèrement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche supérieure : les *antérieurs* plus densément et plus brièvement pubescents que les autres, avec la pubescence fauve et soyeuse : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* assez courts : les *intermédiaires* assez allongés, à premier article suballongé : les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est médiocrement commune. On la trouve dans les forêts, parmi les mousses, où elle passe l'hiver. Elle est répandue dans presque toute la France.

Obs. Les antennes sont moins fortement épaissies que dans les espèces précédentes, leur troisième article est moins épais et les septième à dixième sont moins courts. Les élytres sont plus obscures.

La variété *a* offre les antennes et les pieds d'une couleur plus claire, les élytres d'un brun châtain et le sommet de l'abomen d'un roux de poix ainsi que les intersections ventrales.

L'*Aleochara brevipennis* doit répondre aux *concolor* et *maesta*, Stephens (Ill. Br. V, 153, et Man. Brit. Col.).

(1) Le bourrelet antérieur est à peine angulé en arrière.

5. *Aleochara fumata*, GRAVENHORST.

Assez allongée, assez large, assez convexe, finement et densément pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, le premier article des antennes et les pieds roux. Tête finement et subéparsément ponctuée. Antennes assez légèrement épaissies vers leur extrémité, à troisième article évidemment plus long que le deuxième. Prothorax assez fortement transverse, plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et densément ponctué. Élytres très-fortement transverses, évidemment plus courtes que le prothorax, subdéprimées, largement arrondies à leur angle postéro-externe, assez finement, râpeusement et très-densément ponctuées. Abdomen assez allongé, subatténué postérieurement, fortement et éparsément ponctué.

♂ Le sixième segment abdominal tronqué ou à peine échancré à son bord apical. Le sixième arceau ventral subarrondi et finement cilié à son sommet.

♀ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément arrondi et brièvement et densément cilié à son sommet.

Aleochara fumata, var. 2, GRAVENHORST, Micr. 96, 42; — Mon. 172, 64.

Aleochara fumata, ERICHSON, Col. March. I, 357, 6; — Gen. et Spec. Staph. 166, 15. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 316, 10. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 669, 8. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 445, 7. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 93, 11. — THOMSON, Skand. Col. II, 248, 4, 1860.

Aleochara curta, SÄHLBERG, Ins. Fenn. I, 400, 97.

Aleochara morosa, HEER, Faun. Col. Helv. I, 588, 13. — KRAATZ, Stett. Zeit. 1856, 177.

Long., 0^m,0038 (1 3/4 l.); — larg., 0^m,0013 (1/2 l. forte).

Corps assez allongé, assez large, assez convexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, un peu plus large que le tiers de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence convergeant et s'entre-

croisant sur le milieu du front; finement et subéparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec le dernier article des palpes maxillaires un peu plus clair : le *pénultième* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre faiblement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires, avec le premier article roux: celui-ci allongé, subépaissi en massue subelliptique: le deuxième assez allongé, obconique, moins long que le premier: le troisième allongé, obconique, aussi long que le premier, évidemment plus long, mais aussi grêle que le deuxième: les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, à peine contigus: le quatrième à peine plus long que large: le cinquième légèrement, les sixième à dixième sensiblement transverses, les pénultièmes néanmoins plus fortement: le dernier aussi long que les deux précédents réunis, ovulaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ d'un tiers plus large que long; un peu ou sensiblement plus étroit en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et assez largement arrondis; légèrement arrondi à sa base, avec celle-ci subsinuée de chaque côté vers les épaules; assez fortement convexe sur son disque; finement et densément pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergente sur les côtés; finement et densément ponctué; entièrement d'un noir brillant et submétallique.

Écusson finement pointillé, pubescent, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse; évidemment ou même sensiblement plus courtes que le prothorax; un peu plus larges en arrière; faiblement arquées sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine et simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural droit ou presque droit; largement arrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; finement et densément pubescentes; assez finement et très-densément ponctuées, avec la ponctuation oblique, râpeuse, évidemment plus

forte et plus serrée que celle du prothorax ; d'un noir de poix brillant ou assez brillant. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, presque quatre fois plus prolongé que celles-ci ; graduellement mais légèrement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue et un peu plus obscure que celle des élytres ; offrant en outre, sur le dos des derniers segments, quelques rares soies obscures et redressées ; fortement et éparsement ponctué, avec la ponctuation encore un peu plus écartée en arrière ; entièrement d'un noir très-brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, lisse ; le *premier normal* légèrement, les deuxième et troisième à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième subégal au précédent ou à peine plus long, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement, assez longuement et modérément pubescent ; assez fortement, râpeusement et assez densément ponctué ; d'un noir très-brillant, avec le bord apical des arceaux du ventre souvent d'un roux de poix foncé. *Pointe mésosternale* assez large, mousse au bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé, à cinquième arceau moins grand que les précédents : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un roux brillant, avec les hanches et parfois les cuisses postérieures plus foncées. *Cuisses* un peu élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche supérieure, plus densément et plus brièvement pubescents que les autres, avec la pubescence flave et assez brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* sensiblement moins courts, à premier article oblong ou suballongé ; les *postérieurs* allongés, presque aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce, peu répandue, se trouve dans les parties septentrionales et orientales de la France : la Normandie, la Lorraine, les

Alpes, etc. Elle est très-rare dans les environs de Lyon. Elle se tient cachée sous les mousses ou les feuilles mortes.

Obs. Elle ressemble beaucoup à l'*Aleochara brevipennis*. Elle en diffère par sa taille un peu moindre, par sa couleur plus brillante et par la pubescence du prothorax et des élytres un peu moins longues. Les antennes sont un peu plus allongées et plus noires, plus grêles vers leur base, un peu moins épaissies vers leur extrémité. Les élytres sont visiblement plus courtes, moins fortement, mais un peu plus densément ponctuées. Enfin, la ponctuation de l'abdomen est plus forte et moins serrée, surtout vers la base, que chez l'espèce précédente. La tête paraît un peu plus grosse, etc.

Nous colloquerons ici, avec doute, l'espèce suivante :

6. *Alcochara brevis*, HEER.

Noire, brillante ; antennes plus épaisses dans leur milieu ; leur base et les pieds d'un roux testacé ; élytres brunes, très-densément ponctuées ; abdomen assez peu et profondément ponctué en dessus.

Aleochara brevis, HEER, Faun. Col. Helv. I, 313, 9. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 445, 7.

Long., 1 l. 3/4.

Antennes à peine de la longueur du prothorax, atténuées à leur base et vers leur extrémité, noires avec leurs deux premiers articles testacés.

Pronotum arrondi sur les côtés, un peu rétréci en avant, très-densément pointillé.

Élytres brunes, courtes.

Abdomen court, assez large, parallèle sur les côtés.

PATRIE. La Suisse, le Jura.

Obs. Cette espèce, que nous n'avons pas vue, semble différer de la *fumata* par ses élytres moins noires et plus fortement ponctuées, par son abdomen plus parallèle et par ses antennes à base un peu plus claire.

Le seul exemplaire que nous ayons vu sous le nom de *brevis* ne s'accordait nullement avec la description d'Heer.

7. *Aleochara* (*Heterochara*) *crassicornis*,

BOISDUVAL et LACORDAIRE.

Oblongue, assez large, épaisse, subconvexe, très-finement et éparsement pubescente, d'un noir brillant et submétallique, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux testacé, le sommet de l'abdomen d'un roux de poix, et les élytres d'un rouge clair. Tête légèrement et subéparsement ponctuée. Antennes très-épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax assez fortement transverse, beaucoup plus étroit en avant, subarqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, légèrement et subéparsement ponctué. Élytres très-fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, assez étroitement arrondies à leur angle postéro-externe, distinctement, densément et très-peu ponctuées. Abdomen peu allongé, subatténué vers son extrémité, assez fortement et modérément ponctué.

♂ Le cinquième segment abdominal muni, sur son milieu, avant son extrémité, d'une petite dent conique. Le sixième offrant, sur le dos, avant son sommet, un petit tubercule oblong; subéchancré et denticulé à son bord apical; les dents, au nombre de sept ou de neuf, les deux latérales et souvent la médiane plus fortes et plus saillantes. Élytres longitudinalement relevées en côte obsolète près de la suture.

♀ Les cinquième et sixième segments abdominaux inermes sur le dos: ce dernier, simplement subsinué à son bord apical. Élytres non relevées en côte vers la suture.

Aleochara crassicornis, BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 531, 7. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 445, 10. — KRAATZ, Berl. Zeit. 1862, 219.

Aleochara clavicornis, REDTENBACHER, Faun. Austr. 1848, 822. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 108, 80.

Aleochara Grenieri, FAIRMAIRE et BRISOUT, Ann. Soc. Ent. Fr. 1889, 38.

Variété *a*. Côtés du prothorax graduellement roussâtres, ainsi que l'extrémité des segments de l'abdomen et des arceaux du ventre.

Long., 0^m,0 7 (1 1/4 l.); — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps oblong, assez large, épais, subconvexe, d'un noir brillant et submétallique, avec les élytres d'un rouge clair ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un flave cendré, assez longue, couchée et très-peu serrée.

Tête subarrondie, à peine aussi large que la moitié de la base du prothorax ; finement et éparsement pubescente, avec la pubescence oblique et s'entrecroisant sur le milieu du front ; légèrement et subéparsement ponctuée ; d'un noir très-brillant et submétallique. *Front* large, à peine convexe ou subdéprimé sur son milieu. *Épistome* convexe, presque lisse, offrant en avant une ceinture roussâtre et submembraneuse, avec quelques cils pâles. *Labre* subconvexe, presque lisse, roussâtre, éparsement cilié à son sommet de poils blonds. *Parties de la bouche* d'un roux testacé assez clair. *Pénultième article des palpes maxillaires* légèrement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; très-fortement épaissies dès le quatrième article en forme de fuseau ; très-finement duvetueuses et en outre légèrement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; brunâtres ou d'un roux très-obscur, avec les trois premiers articles d'un roux testacé clair : le premier un peu renflé en massue suballongée : les deuxième et troisième oblongs, un peu moins longs séparément que le premier, obconiques, subégaux : le quatrième plus étroit que les suivants, assez fortement transverse : les cinquième à dixième très-épais, très-fortement transverses, peu contigus : les sixième à neuvième au moins trois fois aussi larges que longs : le cinquième un peu, le dixième non ou à peine moins courts : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, à peine plus étroit à sa base que le pénultième, conique, plus ou moins acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un bon tiers plus large à sa base que long dans son milieu ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et arrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, avec celle-ci faiblement sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; très-finement et éparsement pubescent, avec la pubescence assez longue, oblique ou subtransversale, divergeant en dehors ; finement, légèrement et subéparsement ponctué ; d'un noir brillant et submétallique.

Écusson presque glabre, à peine pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; à peine

plus longues que le prothorax, à peine plus larges postérieurement et faiblement arquées sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; non sinuées, mais assez étroitement arrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées ou parfois à peine convexes intérieurement; très-finement et éparsement pubescentes; distinctement et densément ponctuées, avec la ponctuation oblique ou râpeuse; sensiblement plus forte que celle du prothorax; d'un rouge brillant plus ou moins clair, avec la base, la région scutellaire et rarement les côtés étroitement rembrunis. *Épaules* non saillantes latéralement, à calus assez prononcé.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur les côtés mais légèrement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement, longuement et subéparsement pubescent; offrant en outre sur le dos quelques soies obscures et redressées, assez courtes, rares et parfois peu distinctes; assez fortement et modérément ponctué, avec la ponctuation subrâpeuse, quelquefois un peu plus fine et plus serrée vers la base; d'un noir très-brillant, avec le sommet d'un roux de poix. Les trois premiers segments faiblement et graduellement moins impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse: le cinquième plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le sixième plus ou moins saillant: celui de l'armure parfois distinct, pubescent, roux.

Dessous du corps finement et assez longuement pubescent, subrâpeusement et assez densément ponctué, d'un noir brillant, avec les intersections ventrales souvent d'un roux de poix. *Pointe mésosternale* étroite, effilée, très-aiguë, subaciculée. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau beaucoup moindre que le précédent: le sixième assez saillant, plus ou moins prolongé, roussâtre, finement cilié à son bord apical.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé brillant, avec les hanches obscures. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, très-finement ciliés sur leurs tranches: les antérieurs et intermédiaires en outre légèrement spinosules sur leur tranche supérieure: les postérieurs aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus: les antérieurs courts; les intermédiaires moins courts, à premier article suballongé ou oblong; les postérieurs allongés, à peine

moins longs que les tibias, à premier article allongé, un peu ou à peine moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est peu commune en France. On la trouve dans les environs de Paris et de Rouen, dans la Lorraine, la Provence, le Languedoc, les Pyrénées, etc.

OBS. Nous croyons, avec MM. Fairmaire et Laboulbène, qu'on doit faire prévaloir le nom de *crassicornis* de Boisduval et Lacordaire. Bien que certains caractères, signalés par ces derniers auteurs, tels que : *palpes maxillaires et antennes d'un brun noirâtre*, ne conviennent pas à notre insecte, tout le reste de la description s'y adapte presque exclusivement.

La variété *a* a les élytres entièrement d'un rouge clair, avec les côtés du prothorax d'un roux de poix, ainsi que l'extrémité des segments de l'abdomen et des arceaux du ventre. Quelquefois même, le sommet de l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, est largement d'un roux testacé, et cette variété offre en même temps le dos de l'abdomen un peu plus densément ponctué. Elle nous vient de Chypre et ne peut être considérée que comme une variété locale.

Parfois les antennes sont presque entièrement d'un roux testacé.

Les échantillons d'Algérie et de Sicile sont identiques à ceux de la France méridionale.

Le ♂ se distingue, en outre, de la ♀, par le sixième arceau ventral plus et subangulairement prolongé à son sommet.

8. *Alcochara (Heterochara) spissicornis*, ERICHSON.

Suballongée, subfusiforme, subconvexe, finement et assez densément pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les antennes d'un roux de poix, la base de celles-ci, la bouche, les pieds et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé et les élytres d'un rouge clair. Tête obsolètement et éparsément ponctuée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article un peu plus court que le deuxième. Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et assez densément ponctué. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, légèrement sinuées

vers leur angle postéro-externe, densément et râpeusement ponctuées. Abdomen assez allongé, subatténué, assez fortement et subéparsément ponctué.

♂ Le sixième segment abdominal à peine échancré et très-finement et obtusément crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément et subangulairement prolongé à son sommet.

♀ Le sixième segment abdominal obtusément tronqué et simple à son bord apical. Le sixième arceau ventral simplement arrondi au sommet.

Aleochara spissicornis, ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 173, 31. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 446, 11.

Variété *a*. *Prothorax* d'un rouge clair. *Antennes* d'un roux ferrugineux, avec les trois premiers articles plus clairs.

Aleochara laeta, MULSANT et REY, Op. Ent. 1861, XII, 96.

Long., 0^m,0025 (1 1/7 l.) ; — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, subfusiforme, subconvexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres d'un rouge clair et le sommet de l'abdomen d'un roux testacé ; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax ; finement pubescente, avec les poils du milieu du front convergents et entrecroisés ; très-légèrement ou obsolètement et éparsément ponctuée ; d'un noir de poix très-brillant, avec la partie antérieure parfois graduellement moins foncée. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, d'un roux de poix, offrant vers son extrémité une série transversale de soies obscures et redressées. *Labre* subconvexe, presque lisse, roussâtre, légèrement cilié à son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* pubescent.

Yeux ovales-oblongs, noirâtres.

Antennes un peu plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; assez fortement épaissies dès le quatrième article, de manière à former, à partir du cinquième inclusivement, une massue très-allongée et subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées vers le

sommet de chaque article ; d'un roux brunâtre, avec les trois premiers articles d'un roux testacé : le premier suballongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé, à peine moins long que le premier : le troisième oblong, un peu plus court que le deuxième : le quatrième un peu plus épais que le précédent, un peu moins que le suivant, sensiblement transverse : les cinquième à dixième très-courts, presque perfoliés, mais non contigus, environ trois fois aussi larges que longs : le dernier au moins aussi long que les deux précédents réunis, paraissant, vu de dessus, conique et sub-acuminé, et, vu de côté, ovulaire et obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse, deux fois aussi large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus mais à peine arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs obtus, mais à sommet non arrondi et assez marqué ; légèrement arrondi à sa base, qui est distinctement sinuée de chaque côté vers les épaules ; faiblement convexe sur son disque ; finement et densément pubescent ; finement, distinctement et assez densément pointillé ; d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les côtés graduellement moins foncés.

Écusson à peine pubescent, légèrement ponctué, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax ; non plus larges postérieurement ; à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et densément pubescentes ; densément et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation plus forte que celle du prothorax ; d'un rouge de brique assez clair et assez brillant, avec la région scutellaire un peu rembrunie. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci ; subatténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; longuement et subéparsement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et surtout vers l'extrémité, quelques soies obscures et redressées, visiblement disposées en séries transversales ; assez fortement et subéparsement ponctué, avec la ponctuation néanmoins un peu plus serrée vers la base de chaque seg-

ment; d'un noir brillant, avec le sommet plus ou moins largement d'un roux de poix testacé. Les *trois premiers segments* légèrement et graduellement moins impressionnés en travers à leur base, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et subpellucide à son bord apical : le sixième peu saillant : celui de l'armure parfois distinct, pubescent, d'un roux testacé.

Dessous du corps finement pubescent, râpeusement et assez densément ponctué, d'un noir de poix brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales un peu roussâtres. *Pointe mésosternale* étroite, subeffilée, très-aiguë, subacérée. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau un peu plus long que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé, finement cilié à son bord postérieur.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, obsolètement pointillés, d'un roux testacé assez clair et assez brillant, avec les hanches postérieures obscures. *Cuisses* un peu élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches ; les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre très-finement spinosules sur leur tranche supérieure ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarises* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ou suballongé ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est rare. On la trouve, en été, sous les pierres, aux environs de Paris, de Strasbourg et de Lyon, ainsi que dans le Beaujolais, le Languedoc, les Pyrénées-Orientales, etc.

Obs. Bien que les articles intermédiaires et pénultièmes des antennes soient très-courts et très-fortement transverses, celles-ci sont, dans l'*Aleochara spissicornis*, relativement moins épaissies que chez les *lata*, *fuscipes* et *crassicornis*, et la massue qu'elles forment est subcylindrique au lieu d'être en fuseau. Mais, outre la petitesse de sa taille, cette espèce est remarquable d'entre les précédentes, par le troisième article des antennes un peu plus court que le deuxième, par la base du prothorax plus sensiblement sinuée vers les angles postérieurs, qui sont à peine ou non arrondis, à leur sommet, et enfin par ses élytres un peu moins courtes et distinc-

tement sinuées vers leur angle postéro-externe. La forme est plus parallèle, etc.

La variété *laeta* a les antennes d'un roux ferrugineux, avec les trois premiers articles un peu plus clairs. Le prothorax est aussi d'une teinte moins foncée que dans le type ; il est d'un roux de poix, avec des transparences d'un roux plus clair, ou bien entièrement d'un rouge clair comme les élytres.

Quelques catalogues placent l'*Aleochara spissicornis* dans le genre *Microglossa*. Mais l'article terminal des palpes, bien que plus court que dans les autres *Aléochares*, nous a paru lobé au bout, et, d'ailleurs, les trois premiers segments de l'abdomen sont faiblement impressionnés en travers à leur base, et surtout d'une manière graduée.

Près de l'*Aleochara spissicornis* viendrait peut-être l'espèce suivante, que nous n'avons pas eu l'occasion de voir :

9. *Aleochara* (*Heterochara*) *leucopyga*, KRAATZ.

D'un noir de poix, brillante, avec la base des antennes, le pourtour des élytres, le sommet de l'abdomen et les pieds roux ; antennes assez épaisses.

♂ Inconnu.

♀ Le septième arceau ventral légèrement prolongé en triangle.

Aleochara leucopyga, KRAATZ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1888, Bull. p. 189, 2.

Long. 1 1/2 l.

De la tournure et de la grandeur à peu près de la *Microglossa suturalis*, mais un peu plus courte, facile à distinguer par ses antennes assez épaisses ; linéaire, revêtue de poils blonds, colorée comme il a été dit plus haut.

Antennes plus longues que la tête, obscures, avec leur base d'un roux testacé, à deuxième article presque plus court que le troisième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses, le dernier sub-égal en longueur aux deux précédents réunis.

Tête noire, à peine pointillée.

Prothorax de la largeur des élytres, presque deux fois plus court que large, rétréci en avant, arrondi sur les côtés et aux angles, avec ceux-là

fortement défléchis et roussâtres ; presque convexe en dessus, éparsement et finement ponctué.

Élytres à peine plus longues que le prothorax, assez densément et légèrement ponctuées, couleur de poix, avec les bords sutural et apical roux.

Abdomen parallèle, d'un noir de poix, avec chaque segment roux à son bord apical, éparsement et modérément profondément ponctué en dessus : le sixième à son sommet, le septième entièrement, d'un roux testacé.

Pieds roux.

PATRIE. Les environs de Marseille.

OBS. D'après la précédente description, on croirait cette espèce une variété de l'*Aleochara spissicornis*.

Genre *Baryodma*, BARYODME, Thomson.

Thomson, Ofv. af Kongl. Vet. Ac. Förh. 1858, p. 84 ; Skand. col. II, 249.

Étymologie : *βαρυδμος*, qui a une odeur forte.

CARACTÈRES. *Corps* oblong, suballongé ou allongé, subconvexe, ailé.

Tête subarrondie, moins large que le prothorax, non ou peu resserrée à sa base, obtusément atténuée en avant, peu saillante, plus ou moins engagée dans le prothorax, subverticale ou verticale. *Tempes* offrant un rebord latéral arqué, bien prononcé. *Épistome* tronqué en avant. *Labre* fortement transverse, tronqué ou parfois subsinué à son bord antérieur. *Mandibules* courtes, peu saillantes, simples, mutiques, arquées. *Palpes maxillaires* assez allongés, de cinq articles : le troisième subégal au deuxième, plus ou moins épaissi vers son extrémité : le quatrième grêle, subulé, au moins aussi long que la moitié du précédent, parfois plus long, subatténué vers son sommet, où il présente un petit lobe articulé, simulant un cinquième article très-court. *Palpes labiaux* de quatre articles, graduellement un peu moins épais et un peu plus courts ; le troisième offrant à son sommet un petit lobe articulé, simulant un quatrième article très-petit et parfois peu apparent. *Menton* transverse, trapézoïdiforme, tronqué ou à peine échancré en avant. *Tige des mâchoires* subrectangulée à la base.

Yeux grands, ovales-oblongs, peu saillants, subverticalement disposés, séparés du prothorax par un intervalle tantôt court, tantôt passable.

Antennes variables, généralement assez courtes, plus ou moins épaissies

extérieurement; insérées vers le milieu du bord interne des yeux dans une fossette grande, oblongue, obliquement prolongée jusque sur l'épistome; de onze articles: le premier allongé, plus ou moins renflé: les deuxième et troisième suballongés ou oblongs, obconiques: le troisième subégal au deuxième, parfois un peu plus long, rarement plus court: le quatrième transverse ou non: les cinquième à dixième plus ou moins épaissis, plus ou moins transverses, non ou peu contigus: le dernier grand, ovalaire ou conique, parfois plus ou moins allongé et subcylindrique.

Prothorax transverse, aussi large ou un peu moins large à sa base que les élytres; plus ou moins rétréci en avant; tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et plus ou moins arrondis; plus ou moins arqué sur les côtés et à la base, avec ceux-là tranchants et celle-ci souvent subsinuée près des angles postérieurs, qui sont très-obtus et plus ou moins largement arrondis. *Repli inférieur* large, fortement réfléchi, plus ou moins enfoui, non visible latéralement.

Écusson assez grand, triangulaire.

Élytres plus ou moins courtes, formant ensemble un carré plus ou moins transverse; le plus souvent simultanément subéchancrées à leur bord apical; tantôt arrondies, tantôt subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; simples et subrectilignes ou subarquées sur leurs côtés; à suture plus ou moins rebordée. *Repli latéral* médiocre ou assez large, peu réfléchi, à bord inférieur arqué. *Épaules* non ou peu saillantes.

Prosternum réduit au devant des hanches antérieures à un liseré, plus ou moins épaissi entre celles-ci en forme de triangle très-court, plus ou moins obtus, parfois peu senti. *Mésosternum* à lame médiane rétrécie en forme de languette, rebordée sur les côtés, tantôt assez large et mousse ou subtronquée au bout, tantôt étroite et plus ou moins aciculée, ordinairement prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, plus ou moins carénée ou carinulée sur sa ligne médiane. *Médiépisternums* grands, parfois séparés du mésosternum par une impression ou même par une arête ou suture oblique. *Médiépimères* assez grandes, trapézoïdiformes. *Métasternum* assez grand, trois fois aussi large que long; subobliquement coupé sur les côtés de son bord apical; faiblement échancré au devant de l'insertion des hanches postérieures, subangulé entre celles-ci; avancé entre les intermédiaires en angle plus ou moins prononcé, à sommet souvent recouvert par la pointe mésosternale. *Postépisternums* assez larges, postérieurement rétrécis en languette, à bord interne divergeant plus ou moins en arrière du repli des élytres. *Postépimères* très-grandes, sub-

triangulaires, débordant assez fortement ou sensiblement le sommet des élytres, et remontant sur les côtés jusqu'à la page supérieure du corps.

Abdomen suballongé ou allongé, à peine ou un peu moins large que les élytres; tantôt subparallèle, tantôt atténué en arrière; plus ou moins convexe en dessus; fortement rebordé sur les côtés; pouvant aisément se redresser en l'air; à deuxième segment basilaire souvent découvert: les suivants subégaux ou avec le cinquième un peu plus grand: les trois premiers tantôt faiblement, tantôt assez fortement impressionnés en travers à leur base, mais le deuxième toujours moins que le premier et le troisième moins que le deuxième (1): le sixième plus ou moins saillant, rétractile: celui de l'armure plus ou moins enfoui. *Ventre* convexe, à premier arceau plus grand que les suivants, le cinquième souvent plus court que le précédent: le sixième plus ou moins prolongé.

Hanches antérieures grandes, coniques, obliques, saillantes, plus ou moins renversées en arrière, contiguës au sommet. Les *intermédiaires* moindres, subovales ou oblongues, non saillantes, déprimées ou subexcavées, obliquement disposées, plus ou moins distantes. Les *postérieures* grandes, subcontiguës intérieurement à leur base, divergentes au sommet, à *lame supérieure* nulle ou presque nulle en dehors, subitement élargie en dedans en forme de cône subhorizontal, échancré au bout; à *lame inférieure* transverse, large, explanée, subparallèle ou à peine plus étroite en dehors.

Pieds ordinairement peu allongés. *Trochanters antérieurs et intermédiaires* petits, en forme d'onglet: les *postérieurs* grands, ovales-oblongs, subacuminés et plus ou moins détachés au sommet. *Cuisses* débordant sensiblement les côtés du corps, comprimées ou subcomprimées, plus ou moins élargies avant ou vers leur milieu, plus ou moins rainurées en dessous vers leur extrémité. *Tibias* plus ou moins grêles, presque aussi longs (au moins les postérieurs) que les cuisses, droits ou presque droits, sublinéaires ou un peu rétrécis vers leur base, munis au bout de leur tranche inférieure de deux assez forts épérons subdivergents, dont l'interne un peu plus long; ciliés sur leurs tranches, avec les *antérieurs et intermédiaires* en outre plus ou moins spinosules sur leur tranche externe et les *postérieurs* souvent munis au bout de leur tranche supérieure de deux épines peu distinctes. *Tarses* plus ou moins étroits, subcomprimés, subat-

(1) Très-rarement, les trois premiers segments sont subégalement impressionnés en travers à leur base.

ténus vers leur extrémité, de cinq articles : les *antérieurs* courts, avec les quatre premiers articles assez courts, subégaux, et le dernier subégal aux deux précédents réunis : les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ou oblong, les deuxième à quatrième oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis : les *postérieurs* plus ou moins développés, aussi longs ou moins longs que les tibias, à premier article plus ou moins allongé, aussi long que les deux ou trois suivants réunis, les deuxième, à quatrième suballongés ou oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs, et le dernier subégal aux deux précédents réunis ou à peine plus long. *Ongles* grêles, simples, subarqués, souvent subépaissis à leur base.

Obs. Les espèces de ce genre ont les mêmes habitudes que celles du précédent. Elles sont généralement moins grandes.

Bien que le genre *Baryodma* reproduise, en général, les mêmes formes que le genre *Aleochara*, nous avons cru devoir l'admettre. Le caractère, quoique unique et variable, de la carène mésosternale, nous a paru assez concluant, pour nous permettre, à l'exemple de Thomson, de démembrer un genre trop nombreux en espèces (1). En effet, cette carène, tranchante et comprimée chez les unes, moins accusée ou même assez fine chez les autres, parfois obsolette ou oblitérée en arrière, est toujours plus ou moins prononcée, entière ou prolongée au moins jusqu'aux deux tiers postérieurs, tandis qu'elle est nulle ou rudimentaire chez les véritables *Aléochares*, telles que nous les comprenons.

Les espèces du genre *Baryodma*, tel que nous l'entendons, sont assez nombreuses. Nous allons essayer de les distribuer en plusieurs sous-genres, dont le tableau suivant doit montrer les principaux caractères :

A *Lame mésosternale* plus ou moins excavée sur les côtés de son disque, plus ou moins fortement relevée sur son milieu en carène prononcée et parfois tranchante. S.-g. BARYODMA.

AA *Lame mésosternale* sensiblement convexe sur les côtés de son disque ; à rebords latéraux enfoncés, refoulés bien au dessous du niveau des hanches intermédiaires ; à carène fine, distinctement arquée ou voûtée dans sa partie postérieure, fortement ciliée vers son sommet. S.-g. XENOCHARA.

(1) On ne saurait trop multiplier les genres et les sous-genres qui, lorsqu'ils sont établis sur des caractères réels, deviennent comme des degrés pour descendre aux espèces.

AAA *Lame mésosternale* plane ou à peine convexe sur les côtés de son disque; à rebords latéraux non enfoncés, élevés presque jusqu'au niveau des hanches intermédiaires; à carène plus ou moins fine, presque droite ou à peine sinueuse sur son arête, glabre ou à peine ciliée au sommet.

b *Prothorax* à ponctuation uniforme.

c Le dernier article des antennes, chez les deux sexes, aussi long ou à peine plus long que les deux précédents réunis.

d Le troisième article des palpes maxillaires graduellement et légèrement élargi vers son extrémité : le quatrième non épaissi à sa base, moins long que le précédent. S.-g. POLYCHARA.

dd Le troisième article des palpes maxillaires fortement élargi en triangle : le quatrième épaissi à sa base, aussi long que le précédent. S.-g. HOMOECHARA.

cc Le dernier article des antennes, chez les ♂, aussi long que les trois précédents réunis, subcylindrique. Les trois premiers segments de l'abdomen assez fortement impressionnés en travers à leur base. S.-g. DYSCHARA.

bb *Prothorax* à ponctuation éparse, paré en outre sur le dos de deux séries longitudinales de points plus gros et plus profonds. S.-g. COPROCHARA.

PREMIER SOUS-GENRE *BARYODMA*

Obs. Ce sous-genre, comme on l'a vu dans le tableau, se remarque par sa lame mésosternale plus ou moins excavée sur les côtés, à carène prononcée et parfois tranchante. Le bourrelet antérieur est triangulaire. Les hanches intermédiaires sont toujours légèrement ou sensiblement distantes, bien qu'elles se rapprochent davantage quand la pointe mésosternale, variable, devient plus effilée et plus aiguë. La ponctuation du prothorax est uniforme; l'abdomen est plus ou moins atténué en arrière. Le troisième article des palpes maxillaires est légèrement épaissi vers son extrémité. Le dernier article des antennes est normal dans les deux sexes, etc.

Voici les caractères des diverses espèces du sous-genre *Baryodma* :

a *Élytres* arrondies à leur angle postéro-externe, plus courtes que le prothorax.

b *Élytres* parées à leur sommet d'une tache rouge. Antennes légèrement épaissies vers leur extrémité. Abdomen à ponctuation assez forte et assez serrée. Lame mésosternale fortement excavée sur ses côtés, à carène médiane très-saillante, presque droite sur son arête, subspatulée et ciliée au bout. Taille moyenne.

BI-PUNCTATA.

bb *Élytres* noires ou d'un brun rougeâtre, concolores. Antennes à

peine épaissies vers leur extrémité. *Abdomen* finement et très-densement pointillé. *Lame mésosternale* légèrement excavée sur ses côtés, à carène médiane assez fine, subsinueuse sur son arête, simple au bout. *Taille* petite.

. GRASSA.

aa *Élytres* sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, un peu plus longues que le prothorax, noires, concolores. *Antennes* assez épaissies vers leur extrémité. *Lame mésosternale* légèrement excavée sur ses côtés, à carène fine, mais bien accusée, presque droite sur son arête, simple au bout (1). *Taille* très-petite (2).

MORION

1. *Baryodma bipunctata*, GRAVENHORST.

Ovale-oblongue, large, subconvexe, finement et brièvement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les pieds d'un roux testacé et une tache rouge au sommet des élytres. Tête assez finement et assez densement ponctuée. *Antennes* légèrement épaissies, à troisième article égal au deuxième. *Prothorax* fortement transverse, fortement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et densement ponctué. *Élytres* très-fortement transverses, sensiblement plus courtes que le prothorax, subdéprimées, arrondies à leur angle postéro-externe, très-densement et rugueusement ponctuées. *Abdomen* peu allongé, sensiblement atténué en arrière, densement, assez fortement et subrâpeusement ponctué.

♂ Le sixième segment abdominal largement sinué et très-finement et absolument crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral arrondi et simplement, assez densement et assez longuement cilié à son sommet.

♀ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué et simple à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément tronqué ou à peine arrondi et garni à son sommet d'une frange de poils courts, très-

(1) Comme on le voit par ce tableau, les espèces de ce sous-genre diffèrent entre elles non-seulement par la couleur et la ponctuation, mais aussi par la structure de la lame mésosternale. A ne consulter que ce caractère seul, on serait tenté de morceler encore ce sous-genre *Baryodma*.

(2) Comme, chez les petites espèces, les signes distinctifs sont souvent peu appréciables, nous avons cru devoir, dans nos tableaux, présenter un concours de caractères réunis.

serrés, fauves et brillants au bout, ceux du milieu graduellement plus courts.

Aleochara bipunctata, GRAVENHORST, Micr. 93, 37; — Mon. 171, 61. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 338, 37; — Gen. Crust. et Ins. I, 304, 1. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 430, 32. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 529, 3. — ERICHSON, Col. March. I, 335, 3; — Gen. et Spec. Staph. 163, 9. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 315, 4. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 670, 16. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 449, 23. — KRAATZ, Ins. Dent. II, 91, 9. —
Aleochara intricata, MANNERHEIM, Brach. 66, 4.
Baryodma bipunctata, THOMSON, Skand. Col. II, 249, 1, 1860.

Variété *a*. Taille plus petite. Base des antennes testacée. Hanches antérieures d'un roux de poix.

Aleochara biguttata, HEER, Faun. Col. Helv. I, 315, 5.

Long., 0^m,0049 (2 l. 1/4); — larg., 0^m,0016 (3/4 l.).

Corps ovale-oblong, large, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec une tache apicale rouge aux élytres; revêtu d'une fine pubescence d'un gris obscur, courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, à peine aussi large que le tiers de la base du prothorax; finement et assez densément pubescente; assez finement et assez densément ponctuée; d'un noir brillant. Front large, subconvexe. Épistome longitudinalement convexe, lisse, légèrement sétosellé avant son sommet. Labre subconvexe, presque lisse, d'un noir de poix brillant, sétosellé, offrant en avant quelques cils pâles. Parties de la bouche d'un roux de poix, avec la pointe des mandibules et les palpes maxillaires plus foncés, le dernier article de ceux-ci testacé, ainsi que quelques pièces inférieures: le pénultième souvent presque noir, fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant à peine le milieu du prothorax; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures ou brunâtres, avec les deux premiers articles et le sommet du dernier parfois un peu moins foncés ou d'un roux de poix: le premier allongé, sensiblement renflé en ellipse: les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier: les quatrième à dixième en forme de tronçon de cône, graduellement un

peu plus épais, contigus : le quatrième non, le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses : le dernier à peine plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, paraissant acuminé, vu de dessus, et, vu de côté, obtusément ou à peine acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis et presque droits ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arqué à sa base, qui est légèrement sinuée de chaque côté vers les épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et densément pubescent, avec la pubescence subtransversale ou oblique et divergente ; finement, légèrement et densément ponctué ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson finement pubescent, rugueusement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse, sensiblement plus courtes que le prothorax ; un peu plus larges postérieurement ; faiblement arquées sur les côtés ; subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural rentrant un peu mais droit ; fortement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et densément pubescentes ; très-densément et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax ; d'un noir un peu brillant et parées, chacune, vers le milieu de leur bord postérieur, d'une tache rouge plus ou moins grande. *Épaules* assez élevées, mais non saillantes latéralement.

Abdomen peu allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés, mais graduellement et sensiblement atténué en arrière ; déprimé vers sa base, faiblement convexe postérieurement ; assez densément pubescent, avec la pubescence plus longue et plus obscure que celle du reste du corps ; assez fortement, subrapeusement et densément ponctué, avec la ponctuation cependant un peu moins serrée en arrière ; d'un noir assez brillant, avec le sommet du sixième segment parfois couleur de poix. Les *segments basilaires* quelquefois découverts, le premier lisse, le deuxième ponctué : le premier normal légèrement, le deuxième faiblement, le troisième à peine ou non sillonnés en travers à leur base : le cinquième plus

développé que les précédents, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement, longuement et densement pubescent, assez fortement, densement et râpeusement ponctué, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales souvent d'un roux de poix. *Mésosternum* fortement excavé sur les côtés (1), à carène médiane très-saillante, tranchante, à arête presque droite, mais obliquement tronquée ou subspatulée et ciliée vers le bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, avec les deuxième à cinquième arceaux graduellement un peu plus courts ou subégaux, le cinquième néanmoins toujours un peu plus court que le quatrième : le sixième saillant.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, légèrement et sub-râpeusement pointillés; d'un roux testacé assez brillant, avec les hanches obscures. *Cuisses* un peu élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article suballongé ou oblong ; les *postérieurs* allongés, presque aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est commune dans toute la France, dans les bouses et autres matières organiques décomposées.

Obs. La variété *a* doit sans doute être rapportée à l'*Aleochara biguttata* Heer. Elle est d'une taille généralement moindre (1 l. 1/2); la base des antennes et quelquefois les hanches antérieures et le sommet de l'abdomen sont d'un roux testacé.

Les *terminata* et *celeris* Stephens (Ill. Brit. V, 158 et 161) répondent peut-être à la *Baryodma bipunctata* ?

Il est pour nous douteux qu'on puisse rapporter à cette dernière le *Staphylinus bipunctatus* d'Olivier (Ent. III, 42, 31, 43, pl. V, fig. 44), car la figure semble plutôt reproduire l'*Aleochara tristis*.

L'*Aleochara bipunctata* Gravenhorst et Erichson est le type du genre *Baryodma* de Thomson.

(1) Le fond de l'excavation est très-finement chagriné et presque mat.

2. *Baryodma crassa*, BAUDI.

Suballongée, assez large, subconvexe, très-finement et brièvement pubescente, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres, la base des antennes couleur de poix, les pieds d'un roux obscur, les genoux et les tarses un peu plus clairs. Tête légèrement pointillée. Antennes à peine épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, beaucoup plus étroit en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, très-légèrement et densément pointillé. Élytres très-fortement transverses, sensiblement plus courtes que le prothorax, arrondies à leur angle postéro-externe, densément et rugueusement ponctuées. Abdomen assez allongé, atténué postérieurement, finement et très-densément ponctué.

Aleochara eurynota, MULSANT et REY, Op. Ent. 1861, XII, 98.

Variété *a*. *Élytres d'un brun roussâtre. Pieds d'un roux subtestacé.*

Aleochara crassa, BAUDI, Stud. Ent. 1848, 120.

Aleochara pulicaria, ROSENHAUER, Thier. And. 1856, 66.

Aleochara punctatissima, SCRIBA, Berlin Zeit. 1866, 377.

Long., 0^m,0026 (1 l. 1/6); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps suballongé, assez large, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec les élytres brunâtres; revêtu d'une très-fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, aussi large environ que le tiers de la base du prothorax; très-finement et densément pubescente; légèrement et densément pointillée; d'un noir brillant. Front large, légèrement convexe. Épistome longitudinalement convexe, pointillé. Labre subconvexe, d'un noir de poix, à peine pointillé et légèrement cilié vers son sommet. Parties de la bouche couleur de poix.

Yeux ovales-oblongs, obscurs, à reflets micacés.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis; assez grêles, à peine épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures

avec les quatre premiers articles plus brillants, les premier et deuxième d'un brun de poix parfois un peu roussâtre : le premier suballongé, un peu renflé : les deuxième et troisième plus grêles, suballongés, obconiques, subégaux, aussi longs séparément que le premier : le quatrième à peu près de l'épaisseur du précédent à son sommet, presque carré : les cinquième à dixième à peine ou un peu plus épais que le quatrième, subcontigus, légèrement ou sensiblement transverses : le dernier oblong, un peu plus long que les deux précédents réunis, paraissant, vu de dessus, acuminé et, vu de côté, obtus au sommet.

Prothorax fortement transverse, à peine deux fois aussi large à sa base que long dans son milieu ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré à son sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; assez fortement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et subarrondis ; subarrondi à sa base qui est visiblement sinuée de chaque côté près des épaules ; assez convexe sur son disque ; très-finement et densément pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; très-légèrement, finement et densément ponctué ; d'un noir brillant.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; sensiblement plus courtes que le prothorax ; non plus larges postérieurement ; très-faiblement arquées sur les côtés ; à peine et simultanément subéchancrées au milieu de leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; très-finement et densément pubescentes ; densément et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation assez fine, mais néanmoins évidemment plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un brun foncé et assez brillant. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; environ quatre fois plus prolongé que celles-ci ; sensiblement et graduellement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement et très-densément pubescent, avec des cils plus longs et plus distincts au bord apical des premiers segments ; finement et très-densément ponctué, avec la ponctuation uniforme et comme réticulée ; entièrement d'un noir peu brillant. Le deuxième segment basilaire souvent découvert, densément pointillé : le premier normal légèrement, le deuxième faiblement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué

et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième saillant, étroit, en cône tronqué : celui de l'armure parfois apparent, offrant de chaque côté de son sommet un épais fascicule de cils obscurs.

Dessous du corps très-finement et densément pubescent, finement et densément pointillé, d'un noir assez brillant. *Lame mésosternale* excavée sur les côtés, à carène médiane assez accusée, à arête subsinueuse, simple au bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième saillant, plus ou moins obtusément angulé à son son sommet.

Pieds peu allongés, très-finement pubescents, légèrement pointillés, d'un roux de poix assez foncé, avec les genoux, le sommet des tibias et les tarses plus clairs ou d'un roux testacé, et les hanches brunes. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* subspinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts : les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong : les *postérieurs* assez allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce, propre à l'Espagne, à l'Italie, à la Sicile et à l'Algérie, est rare en France. Elle a été prise, dans le mois d'août, parmi les mousses, aux environs d'Arcachon (Gironde). Elle se trouve aussi près de Carcassonne.

Obs. Elle est un peu plus grande que la *Baryodma morion*, les antennes sont plus grêles et l'abdomen est beaucoup plus densément ponctué. Ces deux derniers caractères, ajoutés à une taille bien moindre et à des élytres concolores, la distinguent suffisamment de la *Baryodma bipunctata*, dont elle a le port et la forme rétrécie en arrière.

Au premier abord, elle a un peu l'aspect d'un *Tanygnathus*.

Souvent les élytres sont entièrement d'un brun presque noir (*Aleochara eurynota*, nobis), d'autres fois elles sont d'un brun rougeâtre et c'est à cette variété que se rapporte l'*Aleochara crassa* de Baudi.

3. *Baryodma morion*, GRAVENHORST.

Suballongée ou oblongue, assez large, subconvexe, très-finement et peu densément pubescente, d'un noir un peu brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête très-finement et subéparsément ponctuée. Antennes assez épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième. Prothorax très-fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et densément ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, densément et râpeusement ponctuées. Abdomen peu ou médiocrement allongé, atténué en arrière, densément ponctué vers sa base, plus lâchement vers son extrémité.

♂ Le sixième segment abdominal légèrement échancré et subcrénelé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de six à huit. Le sixième arceau ventral prolongé à son sommet en angle très-obtus, beaucoup plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral subarrondi au sommet, un peu plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Aleochara morion, GRAVENHORST, Micr. 97, 43; — Mon. 175, 69. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 390, 43. — ERICHSON, Col. March. I, 361, 13; — Gen. et Spec. Staph. 173, 34. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 318, 18. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 669, 6. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 431, 29. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 108, 29.

Aleochara exigua, MANNERHEIM, Brach. 68, 17.

Baryodma morion, THOMSON, Skand. Col. II, 250, 2, 1860.

Long., 0^m,0021 (1 l.); — larg., 0^m,00055 (1/4 l.).

Corps suballongé ou oblong, assez large, subconvexe, d'un noir un peu brillant; revêtu d'une très-fine pubescence grise, assez courte, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, moins large que la moitié de la base du prothorax;

très-finement et subéparsement ponctuée, plus densément sur le vertex ; d'un noir assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, obsolètement ponctué, d'un roux de poix et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* rousses. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; graduellement et sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre très-légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article, avec les poils pâles ; noires ou brunes, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix : le premier suballongé, légèrement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième oblong : le troisième assez allongé, évidemment un peu plus long que le deuxième, au moins aussi long que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus : le quatrième sensiblement : les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax très-fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement ou même sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large à sa base que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; visiblement arrondi à sa base, qui est légèrement sinuée de chaque côté près des épaules ; assez convexe sur son disque ; très-finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence transversalement oblique et divergente ; finement, légèrement et densément ponctué ; entièrement d'un noir peu brillant.

Écusson à peine pubescent, finement pointillé, d'un noir un peu brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; faiblement et simultanément subéchancrées à leur bord apical ; sensiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; très-finement et un peu plus densément pubescentes que le prothorax ; densément ponctuées, avec la ponctuation râpeuse et sensiblement plus forte que celle du prothorax ; très-finement pubescente, avec la pubescence oblique et convergente ;

entièrement d'un noir de poix un peu brillant. *Épaules* non saillantes latéralement, mais à calus assez élevé.

Abdomen peu ou médiocrement allongé, à peine ou un peu moins large à sa base que les élytres, de deux fois et demie à trois fois plus prolongé que celles-ci ; faiblement arqué sur ses côtés mais sensiblement atténué en arrière dès avant son milieu ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; très-finement pubescent, avec la pubescence assez courte et à peine moins serrée que celle du prothorax ; finement et densément ponctué vers sa base, avec la ponctuation devenant plus légère et plus écartée vers l'extrémité ; d'un noir assez brillant, avec le sommet parfois couleur de poix. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, légèrement pointillé : le *premier normal* légèrement, le deuxième faiblement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant.

Dessous du corps très-finement, brièvement et assez densément pubescent, finement, subrapeusement et densément ponctué ; d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et le bord apical de chaque arceau parfois, d'un brun de poix un peu roussâtre. *Lame mésosternale* large, subexcavée sur les côtés (1), à carène médiane assez fine, à arête presque droite, simple. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* très-convexe, à ponctuation plus légère et moins serrée en arrière, à cinquième arceau plus court que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, à peine ponctué, très-finement cilié à son bord postérieur.

Pieds courts, finement pubescents, très-légèrement et subrapeusement ponctué, d'un roux de poix brillant, avec les genoux et les tarses ordinairement plus clairs, et les hanches intermédiaires et surtout les postérieures obscures. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *antérieurs* recouverts d'une pubescence plus courte, plus serrée et d'un blond soyeux : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, finement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, plus long que les deux suivants

(1) L'excavation est lisse, séparée des épisternums par une arête fine et oblique.

réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce n'est pas rare dans les lieux boisés, parmi les mousses et les feuilles mortes, sous les excréments desséchés et sous les détrit. Elle est répandue dans presque toute la France : les environs de Paris et de Lyon, l'Alsace, le Bourbonnais, la Bourgogne, le Beaujolais, la Normandie, etc.

Obs. Elle est remarquable par la petitesse de sa taille, par sa forme un peu ramassée, par sa couleur noire, par son abdomen atténué en arrière, etc.

L'extrémité de l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, est quelquefois d'un roux de poix. Rarement, les élytres sont brunâtres.

Elle varie beaucoup pour la taille. Les plus petits individus doivent sans doute être rapportés à l'*Aleochara exigua* de Mannerheim.

Nous placerons à la suite de la *morion* l'espèce suivante :

***Baryodma intractabilis*, HEER.**

Noire, brillante, densément ponctuée. Pieds couleur de poix.

Aleochara intractabilis, HEER, Faun. Col. Helv. I, 318, 19.

Long., 1 l. 1/4.

Antennes à peine de la longueur du pronotum, épaissies dans leur milieu, noires, avec leur base roussâtre.

Pronotum assez convexe, du double plus large que long, très-finement pointillé.

Elytres un peu plus longues que le pronotum, évidemment et densément ponctuées, noires, recouvertes d'une fine pubescence grise.

Abdomen densément et assez profondément ponctué.

Pieds couleur de poix, avec les tarses plus clairs.

PATRIE. Genève.

Obs. Si cette espèce est réelle, elle ne tardera pas à se trouver en France. Le seul exemplaire que nous avons vu nous a paru un *morion* à taille plus avantageuse.

SOUS-GENRE *XENOCHARA*.

Étymologie : ξένος, hôte; χαίρω, je me réjouis.

Obs. Ce sous-genre a la lame mésosternale sensiblement convexe sur ses côtés, avec les bords latéraux fortement enfoncés et refoulés bien au dessous du niveau des hanches intermédiaires; la carène médiane fine, visiblement arquée ou voûtée sur son arête surtout dans sa partie postérieure, fortement ciliée vers son sommet.

La surface latérale de la lame mésosternale, en dehors de la carène, est presque lisse, séparée à sa base des médiépisternums par un rudiment d'arête oblique; ceux-ci sont lisses intérieurement, distinctement ponctués extérieurement. L'angle antéro-médian du métasternum est très-court et très-obtus. La ponctuation du prothorax est uniforme; le dernier article des antennes des ♂ et le troisième article des palpes maxillaires sont de forme normale. Les élytres, de la longueur du prothorax, sont subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. La taille est de grandeur moyenne, etc.

La structure particulière de la lame mésosternale mériterait à elle seule l'honneur d'un genre au lieu d'un sous-genre, si nous n'avions pas craint de trop multiplier les coupes génériques et de charger ainsi la mémoire d'une nomenclature trop complexe.

Ce sous-genre se borne à une seule espèce :

4. *Baryodma (Xenochara) decorata*, AUBÉ.

Suballongée, assez large, assez convexe, finement et densément pubescente, d'un noir assez brillant, avec le disque des élytres rouge, le pourtour du prothorax et l'extrémité de l'abdomen d'un roux de poix, la bouche, la base et le sommet des antennes, et les pieds testacés. Antennes assez sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, légèrement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et densément ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, densément et râpeusement ponctuées. Abdomen suballongé, atténué en arrière, assez finement et assez densément ponctué.

♂ Le *sixième segment abdominal* subéchancré et très-finement ou à peine crénelé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* arrondi et simplement cilié à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et très-finement granulé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* tronqué ou subsinueusement tronqué à son bord postérieur qui est garni d'une frange de poils fauves, courts et serrés, ceux du milieu graduellement plus courts.

Aleochara decorata, AUBÉ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1880, 311. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 480, 25.

Long., 0^m,0032 (1 l. 1/2); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corp suballongé, assez large, assez convexe, d'un noir de poix assez brillant, avec le disque des élytres rouge; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, à peine aussi large que la moitié de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence oblique et divergente; assez finement et densément ponctuée; d'un noir de poix assez brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, sétosellé avant son extrémité qui est d'un roux de poix. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, éparsement ponctué et éparsement sétosellé, offrant à son sommet quelques cils pâles. *Parties de la bouche* testacées, avec la pointe des *mandibules* plus foncée, le *pénultième article des palpes maxillaires* d'un roux de poix et assez fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant environ le milieu du prothorax; assez sensiblement épaissies, à partir du cinquième article, en massue très-allongée et subcylindrique; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; brunes ou d'un roux obscur, avec les deux ou trois premiers articles et le dernier testacés ou d'un roux testacé: le premier allongé, sensiblement épaissi en forme d'ellipse: les deuxième et troisième assez allongés, obconiques: le deuxième à peine moins long que le premier: le troisième subégal au deuxième: le quatrième presque carré, un peu plus étroit que les suivants: ceux-ci sensiblement et subégalement épaissis, subcontigus, assez fortement transverses: le dernier évidemment plus long que les deux

précédents réunis, ovale-oblong, paraissant, vu de dessus, acuminé, et, vu de côté, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, plus d'une fois et demie aussi large à sa base que long dans son milieu ; sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis ; subarrondi à sa base, avec celle-ci légèrement sinuée de chaque côté près des épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et densément pubescent, avec la pubescence transversalement oblique et divergente ; finement et densément ponctué ; d'un noir de poix assez brillant, avec tout le pourtour graduellement moins foncé et les côtés parfois même un peu roussâtres.

Écusson légèrement pubescent, rugueux, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, environ de la longueur du prothorax ; non ou à peine plus larges postérieurement ; à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées à leur bord apical, avec l'angle sutural rentrant à peine et presque droit ; légèrement mais distinctement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement et densément pubescentes ; densément et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un rouge un peu brillant sur leur disque, avec la suture et une grande tache latérale obscure : celle-ci partant des épaules et s'élargissant en arrière. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci ; à peine arqué sur les côtés mais graduellement et assez sensiblement atténué postérieurement ; faiblement convexe vers sa base, plus fortement en arrière ; finement, assez longuement et assez densément pubescent ; à peine sétosellé sur le dos ; assez finement et assez densément ponctué, avec la ponctuation de la base un peu plus fine et à peine plus serrée ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du cinquième segment et le sixième d'un roux de poix. Les *deux basilaires* parfois découverts, le premier lisse, le deuxième légèrement ponctué : les *deux premiers normaux* finement, le troisième non, sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons à peine ponctué : le cinquième plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, finement cilié à son sommet.

Dessous du corps assez longuement et densément pubescent, densément et subrâpeusement ponctué ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre et les intersections ventrales plus ou moins largement d'un roux de poix. *Lame mésosternale* assez convexe sur ses côtés, enfoncée le long des rebords latéraux ; à carène fine, mais assez accusée, à arête arquée en arrière, distinctement ciliée à son sommet. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-peu sétosellé, moins finement ponctué que la poitrine, avec la ponctuation un peu plus forte et un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents ; légèrement et subrâpeusement pointillés ; d'un testacé assez brillant, avec les hanches postérieures plus foncées. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* à pubescence plus serrée, plus courte et soyeuse : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts : les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé : les *postérieurs* allongés, aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci allongés ou suballongés graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce est médiocrement commune. On la rencontre dans les écuries, dans les fumiers déposés dans les basses-cours ou près des habitations, dans les environs de Paris, du Mans, de Lyon, de Toulon, de Tarbes, dans la Normandie, les Vosges, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle a l'aspect des *Baryodma mycetophaga* et *moerens*, décrites plus loin, mais elle est plus densément ponctuée et un peu plus large. Elle se rapproche, par sa tournure, de la *Baryodma bipunctata*, dont elle diffère par ses antennes, son prothorax et ses élytres autrement colorés, avec celles-ci moins courtes. La structure du mésosternum n'est plus la même.

Quelquefois les élytres sont entièrement ou presque entièrement brunes ou noirâtres. Le prothorax est aussi plus ou moins foncé dans son pourtour.

Nous avons vu un exemplaire ♀, dont le sixième arceau ventral est angulairement et assez profondément échancré dans le milieu de son bord postérieur.

Nous ne pensons pas qu'on doive rapporter avec certitude à l'espèce en question, l'*Aleochara puberula* de Klug, dont on la fait synonyme. D'abord Erichson (Gen. et Spec. Staph. 165, 13), indique cette dernière de Madagascar ; ensuite, les trois phrases suivantes ne paraissent pas lui convenir : *Antennae... articulo secundo tertio paulo longiore* ; — *Elytra... angulo apicali exteriori rotundato* ; — *Abdomen... segmentorum marginibus rufopiceis*. Ce sont là trois caractères précis, clairement énoncés et qui n'existent pas dans l'*Aleochara decorata*.

Par suite, l'*Aleochara dubia*, Fauvel, devrait être rejetée comme synonyme de notre *Baryodma decorata*, puisqu'elle se rapporte à la *puberula*.

Quant à l'*Armitagai*, de Wollaston, il est probable qu'elle s'applique à la *decorata*.

SOUS-GENRE POLYCHARA.

Étymologie : πολλὸν, beaucoup, de plusieurs manières ; χαίρω, je me réjouis.

Obs. Dans ce sous-genre, la lame mésosternale est presque plane, plane ou à peine convexe sur ses côtés, avec les rebords latéraux non enfoncés, élevés presque jusqu'au niveau des hanches intermédiaires ; la carène médiane est plus ou moins fine, parfois assez accusée, presque droite ou à peine sinueuse sur son arête, simple, glabre ou à peine ciliée vers son sommet. La pointe mésosternale est variable ; l'angle antéro-médian du métasternum, plus ou moins prononcé.

Le prothorax a une ponctuation uniforme, les élytres sont sinuées ou non au sommet de leur angle postéro-externe. Le dernier article des antennes du ♂ est normal, ainsi que les troisième et quatrième articles des palpes maxillaires.

Les espèces du sous-genre *Polychara* sont nombreuses. Nous les partagerons en deux groupes :

I *Élytres* arrondies à leur angle postéro-externe.

a *Pointe mésosternale* assez large, mousse ou subtronquée au bout.

b *Abdomen* assez finement et très-densement ponctué. Le troisième article des antennes subégal au deuxième.

c *Élytres* un peu plus courtes que le prothorax, d'un roux testacé, avec la région scutellaire obscure.

CRASSIUSCULA.

cc *Élytres* sensiblement plus courtes que le prothorax, noires, avec une tache apicale rouge.

MILLERI.

- bb *Abdomen* assez fortement et densément ponctué. *Élytres* beaucoup plus courtes que le prothorax, d'un roux testacé seulement vers l'angle sutural. Le troisième article des antennes à peine plus court que le deuxième. TRISTIS.
- bbb *Abdomen* subéparsement ou éparsement ponctué, au moins vers son extrémité.
- d *Antennes* légèrement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième. *Élytres* d'un rouge foncé sur leur disque. *Abdomen* assez densément ponctué vers sa base, plus lâchement vers son extrémité. *Taille* assez grande et assez large. DISCIPENNIS.
- dd *Antennes* à peine épaissies, à troisième article égal au deuxième. *Abdomen* fortement, subéparsement et subuniformément ponctué. *Taille* moyenne.
- e *Corps* noir, avec le disque des élytres d'un rouge clair. *Forme* assez étroite. TENUICORNIS.
- ee *Corps* d'un testacé clair, avec la tête et les premiers segments de l'abdomen un peu enfumés. CAROLINA.
- aa *Pointe mésosternale* étroite, plus ou moins effilée.
- f *Pointe mésosternale* sublinéaire dans ses deux tiers postérieurs, peu acérée. *Carène médiane* raccourcie en arrière. *Élytres* en majeure partie rouges. HAEMATICA.
- ff *Pointe mésosternale* graduellement aciculée. *Carène médiane* prolongée jusqu'au sommet. *Élytres* seulement avec une tache apicale rougeâtre. BISIGNATA.

5. *Baryodma* (*Polychara*) *crassiuscula*, SAHLBERG.

Suballongée, assez large, subparallèle, subconvexe, finement et densément pubescente, avec la pubescence tout à fait couchée; d'un noir assez brillant, avec le disque des élytres testacé, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix, les genoux et les tarses plus clairs. Tête finement et assez densément ponctué. Antennes assez sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, médiocrement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et assez densément ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, assez largement arrondies à leur angle postéro-externe, densément et râpeusement ponctué. Abdomen assez allongé, subparallèle, assez finement et très-densément ponctué.

♂ Le sixième segment abdominal subsinueusement ou simplement tronqué et très-finement et obsolètement crénelé à son bord apical. Le sixième

arceau ventral sinué sur ses côtés et prolongé dans son milieu en angle subaigu, assez longuement et assez densément cilié à son bord postérieur.

♀ Le sixième segment abdominal obtusément tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral légèrement prolongé dans son milieu en angle obtus, densément et brièvement cilié à son bord postérieur.

Aleochara tristis, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 430, 59? — ERICHSON, Col. March. I, 355, 2; — Gen. et Spec. Staph. 162, 8. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 89, 7.
Baryodma tristis, THOMSON, Skand. Col. II, 252, 5. 1860.

Variété a. Élytres d'un roux testacé, avec la région scutellaire seule rembrunie.

Aleochara scutellaris, LUCAS, Expl. Alg. 103, pl. 2, fig. 7.

Variété b. Élytres entièrement d'un roux testacé.

Aleochara crassiuscula, SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 396, 89.

Long., 0^m,0044 (2 l.); — larg. 0^m,0015 (3/4 l.).

Corps suballongé, assez large, subparallèle, subconvexe, d'un noir submétallique assez brillant, avec le disque des élytres d'un roux testacé; revêtu d'une fine pubescence courte, cendrée, couchée et serrée.

Tête subarrondie, un peu plus large que le tiers de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence oblique et divergente; finement et assez densément ponctuée; d'un noir submétallique brillant. Front large, à peine convexe. Épistome longitudinalement convexe, éparsement ponctué, éparsement sétosellé avant son sommet. Labre subconvexe, d'un noir de poix, obsolètement ponctué, éparsement sétosellé, un peu roussâtre et légèrement cilié en avant. Parties de la bouche d'un roux de poix ferrugineux. Pénultième article des palpes maxillaires distinctement cilié, parfois à peine plus obscur que le précédent.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant environ le milieu du prothorax; assez sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires, avec le premier article d'un roux de poix assez foncé: celui-ci allongé, subépaissi en massue subcylindrique: les deuxième et troisième assez allongés, obconiques: le deuxième un peu moins long que

le premier : le troisième subégal au deuxième : les quatrième à dixième en forme de tronçon de cône, graduellement un peu plus épais : le quatrième légèrement, le cinquième assez fortement, les sixième à dixième fortement transverses, ces derniers subcontigus : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovulaire, paraissant, vu de dessus, acuminé et, vu de côté, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long ; médiocrement rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; largement arrondi à sa base, avec celle-ci subsinuée de chaque côté vers les épaules ; modérément convexe sur son disque ; finement et densément pubescent, avec la pubescence couchée, oblique et divergente ; finement et assez densément ponctué, avec l'intervalle des points paraissant très-finement chagriné ; entièrement d'un noir submétallique et brillant.

Écusson à peine pubescent, finement ponctué, d'un noir de poix assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, un peu plus courtes que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; assez largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et densément pubescentes, avec la pubescence couchée, un peu plus serrée que celle du prothorax ; d'un roux testacé assez brillant, avec la base, la suture et les côtés plus ou moins rembrunis. *Épaules* assez élevées, mais non saillantes latéralement.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, trois fois et demie environ plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement et densément pubescent, avec la pubescence plus fine, mais un peu plus longue que celle des élytres ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, surtout dans leur partie postérieure, quelques soies obscures et redressées ; assez finement, très-densément, rugueusement et subuniformément ponctué ; entièrement d'un noir assez brillant. Le deuxième segment basilaire souvent découvert, ponctué : le premier normal sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base : le cinquième plus développé que les pré-

cédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant : celui de l'armure plus ou moins enfoui, densément cilié, sétosellé à son sommet.

Dessous du corps densément et assez longuement pubescent, densément et subråpeusement ponctué, d'un noir assez brillant, avec le sommet du ventre et les intersections ventrales parfois d'un roux de poix. *Mésosternum* presque plan ou à peine excavé sur ses côtés, à carène médiane assez fine, à peine voûtée en arrière. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparquement sétosellé, à ponctuation à peine moins serrée vers l'extrémité, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents ; densément et subråpeusement ponctués ; d'un roux de poix plus ou moins forcé et assez brillant, avec les genoux et les tarses ordinairement un peu plus clairs et les hanches noires ou presque noires. *Cuisses* assez élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, assez fortement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* à pubescence plus courte, plus serrée, fauve et brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce se rencontre assez communément dans les excréments et les champignons décomposés, du nord au midi de la France : les environs de Paris et de Lyon, le Languedoc, la Provence, etc.

Obs. Cette espèce diffère de la *Baryodma Milleri* par sa tête un peu plus large, par son prothorax un peu plus court, un peu moins densément ponctué, avec l'intervalle des points moins lisse ; par ses élytres moins courtes, un peu moins fortement et un peu moins densément ponctuées, avec leur tache moins rouge, toujours plus étendue sur le disque, qu'elle occupe en majeure partie.

Souvent les élytres sont entièrement d'un roux testacé, ou seulement rembrunies autour de l'écusson. Ces variétés sont plus particulières aux contrées méridionales.

Elle varie aussi beaucoup pour la taille qui n'offre parfois qu'une ligne et demie de longueur.

Rarement, la carène médiane du mésosternum est un peu plus effacée postérieurement.

6. *Baryodma (Polychara) Milleri*, KRAATZ.

Assez allongée, assez large, subparallèle, subconvexe, finement et densément pubescente, d'un noir assez brillant, avec une tache apicale rouge aux élytres, l'extrémité et les intersections du ventre roussâtres, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix foncé, avec les genoux et les tarses plus clairs. Tête finement et assez densément ponctuée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax assez fortement transverse, fortement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, finement et densément ponctué. Élytres très-fortement transverses, sensiblement plus courtes que le prothorax, subdéprimées, assez largement arrondies à leur angle postéro-externe, très-densément et râpeusement ponctuées. Abdomen assez allongé, à peine atténué vers son extrémité, assez finement et très-densément ponctué.

♂ Le sixième segment abdominal subsinué et très-finement et très-obsolètement crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral assez longuement et assez densément cilié à son bord postérieur, sinué sur les côtés de celui-ci et prolongé dans son milieu en angle prononcé.

♀ Le sixième segment abdominal tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément angulé et garni à son bord postérieur d'une frange de poils courts et serrés.

Aleochara Milleri, KRAATZ. Berl. Zeit. 1862, 316.

Long., 0^m,0045 (2 l.); — larg., 0^m,0015 (2/3 l.).

Corps assez allongé, assez large, subparallèle, subconvexe, d'un noir assez brillant, avec une tache apicale rougeâtre aux élytres; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez courte, couchée et serrée.

Tête subarrondie, à peine plus large que le tiers de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence oblique et divergente; finemen

et assez densément ponctuée ; d'un noir brillant et parfois submétallique. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, ponctué, transversalement sétosellé avant son extrémité qui est lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, subponctué et souvent roussâtre en avant, offrant à son sommet quelques rares cils pâles. *Parties de la bouche* d'un roux de poix subtestacé, avec le *pénultième article des palpes maxillaires* plus obscur et distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant environ le milieu du prothorax ; légèrement mais assez sensiblement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duvetueuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; noires, avec le premier article d'un roux de poix : celui-ci assez allongé, subépaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième un peu moins long que le premier : le troisième subégal au deuxième ou à peine plus court : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais, assez fortement contigus : le quatrième presque carré, un peu moins épais que les suivants : les cinquième à dixième fortement transverses : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, paraissant, vu de dessus, acuminé et, vu de côté, obtusément subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un tiers environ plus large à sa base que long dans son milieu ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et subarrondis ; sensiblement arrondi à sa base qui est légèrement sinuée de chaque côté vers les épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et densément pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; finement et densément ponctué ; d'un noir brillant et souvent submétallique.

Écusson légèrement pubescent, rugueux, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; sensiblement ou environ d'un tiers plus courtes que le prothorax ; non plus larges postérieurement ; très-faiblement arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural droit ; assez largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et densément pubescentes ; très-densément et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax ;

d'un noir assez brillant, avec une tache rougeâtre, plus ou moins grande, subarrondie ou subtriangulaire, et occupant à peu près le milieu de leur partie postérieure. *Épaules* assez élevées, non saillantes latéralement.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine atténué postérieurement ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; finement et densément pubescent, avec la pubescence plus fine, un peu plus longue et un peu plus obscure que celle du reste du corps ; assez finement, très-densément, rugueusement et subuniformément ponctué ; entièrement d'un noir un peu ou assez brillant. Les *deux segments basilaire*s souvent découverts : le premier presque lisse ou très-finement ridé en travers, le deuxième ponctué : le *premier normal* sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque également ponctué : le cinquième non ou à peine plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième assez saillant : celui de l'armure enfoui, pubescent.

Dessous du corps densément et assez longuement pubescent, avec la pubescence d'un gris blond ; finement, subrapeusement et très-densément ponctué ; d'un noir assez brillant, avec le sixième arceau et les intersections du ventre plus ou moins roussâtres. *Mésosternum* presque plan ou à peine excavé sur les côtés, surtout vers sa base ; à carène médiane assez saillante et bien accusée ; à arête subsinueuse, simple au bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à cinquième arceau un peu plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins prolongé dans son milieu.

Pieds peu allongés, finement pubescents, densément et subrapeusement ponctué, d'un roux de poix plus ou moins obscur et assez brillant, avec les hanches (1) presque noires, les genoux et les tarses roussâtres. *Cuisses* subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur extrémité,

(1) Il est à remarquer que, dans la plupart des *Aléochares*, les hanches intermédiaires, étant déprimées pour le jeu latéral des cuisses, sont, en même temps, à ce même effet, le plus souvent lisses ou presque lisses.

vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, environ aussi longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégale aux trois suivants réunis : ceux-ci assez allongés, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce est propre à l'Allemagne et à l'Autriche. On la rencontre rarement sur certains points de la France : les environs de Lyon, la Lorraine, le Bourbonnais, le Languedoc, la Provence, etc. Elle se cache sous les mousses, les feuilles mortes et les bouses sèches.

Obs. Elle ne peut être confondue avec aucune des précédentes. Elle se distingue nettement de la *Baryodma bipunctata* par son abdomen plus parallèle et plus densément ponctué. Par la structure de sa lame mésoternale, elle fait la transition de cette espèce aux suivantes, chez lesquelles la carène est moins saillante.

L'abdomen est ponctué à peu près comme chez la *crassiuscula* dont nous avons déjà signalé les différences, en décrivant cette dernière. Nous ajouterons que les pieds et la base des antennes sont généralement d'une couleur moins claire.

Quelquefois les élytres sont presque concolores ou à peine rougeâtres à leur extrémité ; d'autres fois, au contraire, la tache rouge remonte jusque vers le milieu de leur disque.

7. *Baryodma (Polychara) tristis*, GRAVENHORST.

Assez allongée, assez large, subparallèle, assez convexe, finement et assez densément pubescente, avec la pubescence semi-redressée ; d'un noir brillant, avec une tache rougeâtre vers l'angle sutural des élytres, les pieds d'un brun de poix, les genoux et les tarses un peu plus clairs. Tête assez fortement, mais peu densément ponctué. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article un peu plus court que le deuxième. Prothorax fortement transverse, médiocrement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, assez finement et assez densément ponctué. Élytres très-fortement transverses, beaucoup plus courtes que le prothorax, assez largement arrondies à leur angle postéro-externe, den-

sement et râpeusement ponctués. Abdomen assez allongé, subparallèle, assez fortement et densément ponctué.

♂ Le sixième segment abdominal subéchancré à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément angulé et assez longuement cilié à son bord postérieur, sensiblement plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

♀ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral subtronqué ou à peine arrondi à son bord postérieur, densément et très-brièvement cilié le long de celui-ci, à peine plus prolongé que le segment abdominal correspondant.

Aleochara tristis, GRAVENHORST, Mon. 170, 59. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 529, 2? — MANNERHEIM, Brach. 66, 2? — REDTENBACHER, Faun. Austr. 670, 14? — HEER, Faun. Col. Helv. I, 314, 3? — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 449, 24.

Aleochara nigripes, MILLER, Verh. Zool. Wien, II, 27. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 90, 8.

Variété *a*. Élytres entièrement noires.

Long., 0^m,0055 (2 l. 1/2) ; — larg., 0^m,0017 (3/4 l.).

Corps assez allongé, assez large, subparallèle, assez convexe, d'un noir brillant, avec une tache rougeâtre joignant l'angle sutural des élytres ; revêtu d'une fine pubescence d'un cendré obscur, courte, assez serrée et semi-redressée.

Tête subarrondie, de la largeur environ du tiers de la base du prothorax ; finement pubescente, avec la pubescence subredressée, oblique et divergente ; assez fortement, mais peu densément ponctuée ; d'un noir brillant et parfois submétallique. Front large, à peine convexe. Épistome longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement cilié en avant. Labre subconvexe, d'un noir de poix brillant, éparsement sétosellé et subponctué vers son sommet, qui est d'un roux de poix avec quelques cils pâles. Parties de la bouche couleur de poix, avec quelques pièces inférieures, les palpes labiaux et le quatrième article des palpes maxillaires plus clairs : le pénultième de ceux-ci assez longuement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant à peine le milieu du prothorax ; sensible-

ment et graduellement épaissies vers leur extrémité ; finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article ; entièrement noires ou avec le premier article couleur de poix : celui-ci allongé, subépaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le deuxième évidemment moins long que le premier : le troisième un peu ou à peine plus court que le deuxième : les quatrième à dixième graduellement plus épais : le quatrième sensiblement, les cinquième à dixième fortement transverses, subcontigus : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, conico-ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; médiocrement rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et à peine arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base qui est à peine sinuée de chaque côté vers les épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et assez densément pubescent, avec la pubescence semi-redressée, oblique et divergente ; offrant en outre, çà et là, quelques rares soies obscures et tout à fait redressées ; assez finement et assez densément ponctué ; paré parfois sur le dos de quatre ou six points plus forts et disposés en quadrille (1) ; entièrement d'un noir brillant et quelquefois submétallique.

Écusson à peine pubescent, éparsément ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré très-fortement transverse ; beaucoup plus courtes que le prothorax ; un peu plus larges en arrière ; à peine arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural rentrant à peine et presque droit ; assez largement arrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et assez densément pubescentes, avec la pubescence semi-redressée, mais non d'une manière aussi distincte que dans le prothorax ; offrant en outre vers la base quelques soies plus longues, obscures et redressées ; densément et assez fortement ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse, plus forte et plus serrée que celle du prothorax ; d'un noir brillant

(1) Ces points, situés sur le milieu du dos, existent parfois chez d'autres espèces. Nous ne les mentionnons que lorsqu'ils sont constants ou bien apparents.

parées chacune d'une tache apicale rougeâtre, joignant l'angle sutural, plus ou moins grande, mais remontant rarement jusqu'à la moitié des étuis. *Épaules* assez élevées, mais non saillantes latéralement.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement; finement pubescent, avec la pubescence couchée, plus longue, mais moins serrée que celle du prothorax et des élytres; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, des soies obscures et redressées, bien distinctes, assez longues, éparses, un peu plus nombreuses en arrière; assez fortement et densément ponctué, avec la ponctuation râpeuse, à peine plus serrée vers la base; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, à peine ponctué: le *premier normal* sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième plus faiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu plus fortement ponctué: le cinquième un peu plus grand que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le sixième assez saillant.

Dessous du corps densément et assez longuement pubescent; assez fortement, râpeusement et densément ponctué; d'un noir brillant. *Lame mésosternale* presque plane sur ses côtés, à carène médiane assez fine, mais assez accusée, à peine voûtée vers son extrémité. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-éparsément sétosellé, à ponctuation un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau à peine plus court que le précédent: le sixième plus ou moins saillant.

Pieds courts, finement pubescents, assez densément et subrâpeusement ponctué, d'un brun ou d'un noir de poix brillant, avec les genoux et les tarses un peu roussâtres. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches: les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre assez fortement spinosules sur leur tranche externe: les *antérieurs* plus densément et plus brièvement pubescents, avec la pubescence fauve et brillante: les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur extrémité, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus: les *antérieurs* courts: les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong: les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis:

ceux-ci suballongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve assez communément dans les matières stercoraires. Elle habite diverses parties de la France : les environs de Paris, la Bourgogne, le Beaujolais, la Provence, etc. Elle est plus commune aux environs de Lyon que la *crassiuscula*.

Obs. Elle diffère de cette dernière par sa taille généralement plus grande ; par le dessus du corps un peu plus brillant et plus distinctement sétosellé ; par sa tête un peu plus large et un peu plus fortement ponctuée ; par son prothorax et ses élytres à pubescence plus obscure et plus redressée, avec celui-là plus convexe et celles-ci plus courtes et à tache apicale plus rouge, moins grande et réduite le plus souvent à la région de l'angle sutural. L'abdomen est plus fortement, mais moins densément ponctué. Les antennes sont un peu plus courtes et un peu plus épaissies, avec leur base plus foncée. Les pieds sont aussi d'une couleur plus obscure. Enfin, la ponctuation générale est moins fine et un peu moins serrée, avec l'intervalle des points du prothorax tout à fait lisse. La plupart des mêmes caractères la distinguent également de la *Milleri*.

Quelquefois les élytres sont entièrement noires (*nigripennis*, *nobis*).

On trouve en Corse et parfois aussi dans la France méridionale une variété remarquable, dont la tache apicale des élytres est plus grande, plus tranchée, triangulaire et d'une couleur testacée.

Erichson et quelques auteurs ont dû confondre cette espèce avec la *Baryodma crassiuscula*, et c'est pourquoi nous ne donnons que comme douteuse la synonymie de ces deux espèces. Dans tous les cas, notre *Baryodma tristis* est bien celle de MM. Fairmaire et Laboulbène, dont la description ne laisse rien à désirer ; elle répond aussi, sans aucun doute, à la *nigripes* de M. Kraatz.

Peut-être doit-on lui appliquer les *Staphylinus bipunctatus* d'Olivier (*Ent.* III, 42, 31, 43, pl. 5, fig. 44) et *geometricus* de Schrank (*Faun. Boic.* I, 642, 869).

8. *Baryodma (Polychara) discipennis*, MULSANT et REY.

Suballongée, assez large, subconvexe, finement et modérément pubescente, d'un noir brillant, avec le disque des élytres rouge, les pieds d'un roux brunâtre et les tarses un peu plus clairs. Tête subéparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article un peu plus long que le

deuxième. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, assez finement et densément ponctué. Élytres fortement transverses, un peu plus courtes que le prothorax, subdéprimées, subarrondies à leur angle postéro-externe, densément et râpeusement ponctuées. Abdomen suballongé, subparallèle, assez densément ponctué vers sa base, plus lâchement vers l'extrémité.

♂ Le sixième segment abdominal subéchancré et denticulé à son bord apical, les dentelures au nombre de dix. Le sixième arceau ventral très-obtusément angulé à son sommet, simplement cilié à son bord postérieur.

♀ Le sixième segment abdominal subsinué au milieu de son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément ou subsinueusement tronqué au sommet, brièvement cilié à son bord postérieur.

Aleochara discipennis, MULSANT et REY, Op. Ent. II. 1853, 61, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 443, 4. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 87, 4.

Long., 0^m,0055 (2 l. 1/2) ; — larg., 0^m,0017 (3/4 l.).

Corps suballongé, assez large, subparallèle, subconvexe, d'un noir brillant, avec le disque des élytres rouge ; revêtu d'une fine pubescence d'un gris blond, assez longue, couchée et médiocrement serrée.

Tête subarrondie, à peine plus large que le tiers de la base du prothorax ; assez fortement pubescente, avec la pubescence semi-inclinée en avant, convergeant et s'entrecroisant sur la ligne médiane ; distinctement, mais peu densément ponctuée ; d'un noir brillant. Front large, à peine convexe. Épistome longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé. Labre subconvexe, d'un noir de poix, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. Parties de la bouche d'un roux de poix : le pénultième article des palpes maxillaires plus obscur et fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article ; entièrement d'un noir brunâtre, avec le premier article quelquefois couleur de poix ; celui-ci assez allongé, distinctement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques : le deuxième

un peu moins long que le premier : le troisième un peu plus long que le deuxième : le quatrième en cône tronqué et renversé, pas plus large que long, un peu plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, non fortement contigus, légèrement transverses, les pénultièmes plus fortement : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, conico-subovales, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; un peu rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine rétréci au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, presque droits et à peine émoussés ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large ou presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement arrondi à sa base qui est à peine sinuée de chaque côté près des épaules ; légèrement convexe sur son disque ; finement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant parfois dans son pourtour quelques rares soies obscures et redressées ; assez finement et densément ponctué ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson à peine pubescent, obsolètement ponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus courtes que le prothorax ; à peine plus larges en arrière et à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; subarrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement pubescentes ; offrant parfois sur les côtés une ou deux soies obscures et redressées ; densément et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation oblique et peu plus forte que celle du prothorax ; rougeâtres, avec les côtés, la base, la région scutellaire et la suture plus ou moins largement rembrunis. *Épaules* assez élevées, mais non saillantes latéralement.

Abdomen suballongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou très-légèrement rétréci vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement pubescent, avec la pubescence plus longue, moins serrée et un peu plus obscure que celle du reste du corps ; offrant en outre, sur le dos et en arrière sur les côtés, quelques soies obscures, redressées, assez longues et bien distinctes ; assez densément et rugueusement ponctué sur les deux ou trois premiers seg-

ments, avec la ponctuation graduellement plus écartée vers l'extrémité ; entièrement d'un noir brillant. Les *deux segments basilaires* parfois découverts, glabres, lisses : le deuxième distinctement cilié à son bord postérieur (1) ; le *premier normal* légèrement, le deuxième plus faiblement, le troisième à peine ou non, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine moins ponctué : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps assez longuement mais peu densément pubescent ; assez densément et râpeusement ponctué ; d'un noir brillant. *Lame mésoternale* presque plane sur ses côtés, à carène assez fine, mais assez accusée, presque droite ou à peine arquée en arrière ; à pointe assez large, mousse ou subtronquée au bout. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à ponctuation un peu plus forte que celle de la poitrine, un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau parfois un peu moins grand que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, quelquefois couleur de poix, ainsi que le bord apical des précédents.

Pieds assez courts, finement pubescents, subrâpeusement ponctué, d'un roux brillant plus ou moins foncé, avec les tarses un peu plus clairs, et les hanches intermédiaires et postérieures d'un noir de poix. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* plus densément et plus brièvement pubescents, avec la pubescence fauve et brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparsement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce se trouve dans les champignons décomposés. Elle est assez rare en France : les environs de Lyon, le Beaujolais, la Savoie, la Provence, les Pyrénées, etc.

(1) Les segments suivants sont aussi ciliés à leur bord postérieur, mais d'une manière moins apparente. Cette observation s'applique aussi à toutes les espèces précédentes et à la plupart des suivantes. Nous nous dispenserons de la rapporter.

Obs. Elle se distingue des précédentes par ses antennes plus longues, moins épaisses et à troisième article plus long que le deuxième, et par son abdomen plus lâchement ponctué vers son extrémité.

Elle ressemble plutôt aux *Aleochara fuscipes* et *rufipennis*, d'abord par sa forme et sa couleur, ensuite par le caractère du troisième article des antennes, par la pubescence convergente du front et par les segments basilaires de l'abdomen glabres et lisses. Mais la lame mésosternale est distinctement carénée, et les antennes sont plus grêles.

9. *Baryodma (Polychara) tenuicornis*, KRAATZ.

Allongée, assez étroite, légèrement convexe, finement et assez densément pubescente, d'un noir brillant, avec les élytres d'un rouge clair mais rembrunies sur les côtés et vers l'écusson, la bouche, la base des antennes et les pieds roux, le sommet de l'abdomen d'un brun de poix. Tête finement et éparsément ponctuée. Antennes assez grêles, à peine épaissies, à troisième article égal au deuxième. Prothorax fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et assez densément ponctué. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subarrondies à leur angle postéro-externe, densément et râpeusement ponctuées. Abdomen allongé, subparallèle, fortement et subéparsément ponctué.

♂ Le sixième segment abdominal subsinué et finement et obsolètement crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément et subangulairement prolongé au milieu de son bord apical, simplement cilié le long de celui-ci.

♀ Le sixième segment abdominal obtusément ou subsinueusement tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément arrondi ou subtronqué au sommet, brièvement cilié à son bord postérieur.

Aleochara rufipes, Mulsant et Rey, Op. Ent. II. 1853, 63, 2.—Fairmaire et Laboulbène, Faun. Ent. Fr. I, 444, 6.

Aleochara tenuicornis, Kraatz, Ins. Deut. II, 89 (note).

Long., 0^m,0056 (2 1/2 l.); — larg., 0^m,0012 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, légèrement convexe, d'un noir brillant, avec le disque des élytres d'un rouge clair ; revêtu d'une fine pubescence blonde ou fauve, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, un peu plus large que le tiers de la base du prothorax ; finement pubescente, avec la pubescence affectant diverses directions ; finement et éparsement ponctuée ; d'un noir brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, légèrement sétosellé, offrant en avant un espace d'un brun de poix. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, éparsement ponctué et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix, avec la pointe des *mandibules* plus foncée : le pénultième article des *palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirâtres, à facettes micacées.

Antennes assez grêles, presque aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; très-faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; brunâtres, avec le premier article d'un roux testacé et les deux suivants couleur de poix : le premier allongé, un peu épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, non contigus, en forme de tronçon de cône : les quatrième et cinquième oblongs : les sixième et septième non ou à peine, les huitième à dixième légèrement transverses : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, oblong, subconique, acuminé au sommet, vu de dessus, plus obtusément, vu de côté.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis ; assez fortement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement arrondi à la base qui est à peine ou non sinuée de chaque côté vers les épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et assez densément pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; finement et assez densément ponctué ; d'un noir brillant et parfois submétallique.

Écusson à peine pubescent, densément pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; de la

longueur du prothorax; non ou à peine plus larges postérieurement faiblement arquées sur les côtés; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; subarrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées sur leur disque; finement et assez densément pubescentes; densément ponctuées, avec la ponctuation oblique ou râpeuse, visiblement plus forte que celle du prothorax; d'un rouge clair, avec la région scutellaire et les côtés plus ou moins rembrunis. *Épaules* non saillantes.

Abdomen allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, quatre fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué postérieurement; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence beaucoup plus longue que celle des élytres; offrant en outre sur le dos et postérieurement sur les côtés quelques soies obscures et redressées; fortement, subéparsement et subuniformément ponctué; d'un noir brillant, avec le sixième segment et le sommet du cinquième parfois couleur de poix ou d'un roux de poix foncé. Le *deuxième segment basilaire* quelquefois découvert, à peine ponctué ou presque lisse: le *premier normal* distinctement, le deuxième légèrement, le troisième à peine impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions souvent un peu plus fortement ponctué: le cinquième beaucoup plus développé que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle: le sixième assez saillant, finement cilié à son bord postérieur.

Dessous du corps finement pubescent, d'un noir brillant, avec le sommet du ventre et le bord apical de chaque arceau d'un roux de poix. *Lame mésosternale* subconvexe sur ses côtés, à carène médiane fine et un peu voûtée, à pointe assez large, mousse ou subtronquée au bout. *Métasternum* subconvexe, finement et assez densément ponctué. *Ventre* convexe, plus fortement et plus lâchement ponctué, plus longuement et moins densément pubescent; offrant en outre çà et là des soies obscures et redressées, assez longues et bien distinctes; à cinquième arceau à peine plus court que le précédent: le sixième plus ou moins saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, subrâpeusement ponctués, d'un roux brillant, avec les hanches intermédiaires et postérieures noires et les cuisses intermédiaires et postérieures parfois légèrement obscurcies vers leur base. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu.

Tibias assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* plus brièvement et plus densément pubescents, avec la pubescence fauve et brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, longuement ciliés en dessous, éparsément en dessus : les *antérieurs* assez courts : les *intermédiaires* un peu moins courts, à premier article suballongé : les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, subégal aux trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce habite le Languedoc et la Provence. On la trouve assez rarement, en avril et mai, sous les détritus, au bord des marais saumâtres.

Obs. Elle diffère de toutes les précédentes par sa forme plus étroite, par ses élytres et ses pieds d'une couleur plus claire et surtout par ses antennes plus longues et plus grêles.

Comme la *Baryodma decorata*, elle a parfois les faces latérales du mésosternum subconvexes (1), mais la pointe est plus large, la carène n'est point ciliée sur son arête vers son extrémité et les bords latéraux sont bien moins enfoncés.

Le nom spécifique de *rufipes*, Mulsant et Rey, ayant déjà été appliqué par Bohemann à une espèce de Caffrie (Ins. Caffr. I, 269), M. Kraatz a cru devoir, avec raison, changer notre dénomination en celle de *tenuicornis* qui lui convient parfaitement.

10. *Baryodma (Polychara) Carolina*, WENCKER.

Testacé clair, tête un peu enfumée sur le milieu, ainsi que la base des trois ou quatre premiers segments de l'abdomen; antennes à peine épaissies vers le bout, quatrième article à peine plus long que large, cinquième sub-transversal; pronotum transverse, de la longueur des élytres; abdomen parallèle.

(1) Mais d'une manière beaucoup plus faible.

Aleochara Carolina, WENCKER, Cat. des Col. d'Alsace par Vencker et Silberman. 1866.

PATRIE. Un seul individu trouvé sous une pierre à Viterne, près Châteauneuf (Meurthe).

OBS. Cette espèce, qui a l'aspect d'une *Myrmedonia*, vient près de la *tenuicornis*. La structure du pronotum et des antennes et la sculpture du corps ne permettent pas de les confondre.

Nous n'avons pas vu cette espèce, que nous plaçons ici avec doute. Sa couleur ferait supposer un insecte immature.

11. *Baryodma (Polychara) haematica*, MULSANT et REY.

Suballongée, assez large, subparallèle, subconvexe, finement et peu densément pubescente, avec la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds roux, les élytres rougeâtres, mais rembrunies vers l'écusson. Tête subéparsement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, finement et assez densément ponctué. Élytres assez fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, subarrondies à leur angle postéro-externe, assez finement, densément et subrâpeusement ponctuées. Abdomen peu allongé, légèrement atténué postérieurement, finement et assez densément ponctué en avant, parcimonieusement vers son extrémité. Pointe mésosternale sublinéaire dans ses deux tiers postérieurs, peu acérée, à carène médiane raccourcie en arrière.

♂ Le sixième segment abdominal subéchancré et obsolètement crénelé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de dix. Le sixième arceau ventral étroitement arrondi et fortement prolongé à son sommet, dépassant de beaucoup le segment abdominal correspondant.

♀ Nous est inconnue.

Long., 0^m,0037 (1 l. 1/2) ; — larg., 0^m,0010 (1/2 l. à peine).

Corps suballongé, assez large, subparallèle, subconvexe, d'un noir de

poix brillant, avec les élytres rougeâtres, mais rembrunies vers l'écusson ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, presque aussi large que la moitié de la base du prothorax ; finement pubescente, avec la pubescence transversale et convergeant vers la ligne médiane où elle semble se retourner pour se diriger en arrière ; finement, assez légèrement et subéparsement ponctué ; d'un noir de poil brillant. *Front* large, subconvexe. *Labre* subconvexe, d'un noir de poil, rugueusement ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poil : *pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirâtres.

Antennes à peine aussi longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès le cinquième article inclusivement ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; noirâtres, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poil : le premier suballongé, subépaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième oblongs, obconiques, subégaux : le quatrième assez fortement transverse, plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième sensiblement épaissis, non contigus, fortement transverses, subégaux : le dernier aussi long que les deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; un peu plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine sinuée de chaque côté vers les épaules ; légèrement convexe sur son disque ; finement pubescent, avec la pubescence peu serrée, transversale, divergente, excepté le long de la ligne médiane ; offrant en outre, sur le milieu des côtés, une longue soie semi-obscure et redressée, et une autre, moins longue, près des angles antérieurs ; finement, légèrement et assez densément ponctué ; d'un noir de poil brillant.

Écusson finement pubescent, ruguleusement pointillé, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse ; à peine ou un peu plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière ; à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées à leur sommet, avec

l'angle sutural droit, mais subinfléchi ; subarrondies à leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et peu densément pubescentes, avec la ponctuation dirigée en long sur les côtés et sur la suture, en travers ou obliquement sur le disque ; assez finement et sub-râpeusement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus forte que celle du prothorax ; d'un rougeâtre brillant, avec la région scutellaire plus ou moins rembrunie. *Épaules* non saillantes, arrondies.

Abdomen peu allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, à peine trois fois plus prolongé que celles-ci ; légèrement arqué sur ses côtés et à peine atténué vers son extrémité dès son milieu ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; longuement et parcimonieusement pubescent ; offrant en outre, sur le dos et en arrière sur les côtés, quelques longues soies redressées, obscures à leur base et pâles à leur sommet ; finement et assez légèrement ponctué, assez densément vers la base, graduellement plus lâchement vers l'extrémité ; d'un noir de poix brillant, avec le sixième segment d'un roux de poix testacé, ainsi que l'extrémité du précédent. Les *trois premiers segments* légèrement sillonnés en travers à leur base, le deuxième plus légèrement que le premier et le troisième plus faiblement que le deuxième, avec le fond des sillons lisse : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement, assez longuement et modérément pubescent, finement, subrâpeusement et modérément ponctué ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du ventre d'un roux de poix testacé et les intersections ventrales d'un roux de poix plus foncé. *Lame mésosternale* brusquement rétrécie dès son premier tiers en pointe assez étroite, sublinéaire, peu acérée, non prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, à carène médiane fine, raccourcie en arrière (1). *Métasternum* subconvexe, submétallique, plus légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, éparsément sétosellé, plus fortement vers son extrémité, à cinquième arceau à peine moins long que le précédent : le sixième saillant.

Pieds assez courts, finement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un roux brillant subtestacé, avec les hanches intermédiaires

(1) Ici, par exception, les épisternums du médipectus paraissent subexcavés ou même excavés, entièrement et très-finement chagrinés, non ponctués en dehors.

et postérieures obscures. *Cuisses* subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les tibias. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. On trouve cette espèce, très-rarement, dans les montagnes des environs de Lyon.

Obs. Elle a l'aspect de l'*Aleochara rufipennis*, surtout de la variété *ripicola*, dont elle se distingue par ses antennes moins épaissies et moins fusiformes, et par sa lame mésosternale finement carinulée, au moins dans la première moitié de sa ligne médiane.

Elle a la taille et la tournure de la *Baryodma crassicornis*, avec les antennes beaucoup plus grêles, l'abdomen plus finement et plus densément ponctué et les différences sexuelles du ♂ tout autres,

Elle ressemble aussi beaucoup à la *Baryodma moerens*, décrite plus loin, mais elle en diffère par sa pubescence transversalement dirigée, surtout sur la tête et les élytres ; par celles-ci d'un rouge moins obscur, non sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; par son abdomen plus densément ponctué vers sa base.

La direction transversale de la pubescence sur la tête, sur le prothorax et en partie sur les élytres, rend cette espèce remarquable entre toutes ses congénères. Elle est en outre, en quelque sorte, paradoxale dans le genre, à cause de l'unique conformation de la pointe mésosternale (1) et des médiépisternums.

L'angle antéro-médian du métasternum offre dans son ouverture un gros point enfoncé que nous regardons comme accidentel.

(1) Le caractère de la pointe mésosternale, bien qu'organique, nous a paru trop variable dans ses modifications pour servir de base à nos subdivisions : c'est pourquoi nous lui avons préféré le caractère du sinus apical-externe des élytres.

12. *Baryodma (Polychara) bisignata*, ERICHSON.

Allongée, assez étroite, subconvexe, finement et subéparsément pubescente, d'un noir très-brillant, avec une tache apicale rouge aux élytres, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un brun de poix, les genoux et les tarses un peu plus clairs. Tête presque lisse. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, aussi large à sa base que les élytres, légèrement et éparsément ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subarrondies à leur angle postéro-externe, assez fortement, râpeusement et densément ponctué. Abdomen suballongé, subatténué en arrière, fortement et modérément ponctué. Pointe mésosternale graduellement aciculée, à carène médiane prolongée jusqu'au sommet.

♂ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué et finement dentelé à son bord apical, avec les dentelures aiguës, au nombre de huit à dix environ. Le sixième arceau ventral finement et assez longuement cilié à son bord postérieur, subsinué sur les côtés de celui-ci, et prolongé dans son milieu en angle sensible, beaucoup plus saillant que le segment abdominal correspondant.

♀ Le sixième segment abdominal obtusément ou parfois subsinueusement tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral brièvement cilié-frangé à son bord postérieur, à peine ou obtusément angulé dans le milieu de celui-ci, un peu plus saillant que le segment abdominal correspondant.

Aleochara bisignata, ERICHSON, Col. March. I, 537, 7; — Gen. et Spec. Staph. 166, 16. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 31, 11. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 670, 14. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 449, 22. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 104, 24.

Baryodma bisignata, THOMSON, Skand. Col. II, 280, 3. 1860.

Variété *a*. Élytres presque concolores ou avec leur marge apicale un peu rougeâtre.

Long., 0^m,0033 (1 l. 1/2); — larg., 0^m,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir brillant, avec les élytres parées d'une tache apicale rouge; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax; subéparsément pubescente, avec la pubescence oblique, convergeant et s'entre-croisant sur le milieu du front; presque lisse ou très-peu ponctuée et seulement sur les côtés; d'un noir très-brillant. *Front* large, subconvexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, légèrement sétosellé, parfois couleur de poix dans sa partie antérieure. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, subponctué et sétosellé vers son sommet, celui-ci offrant quelques cils pâles, assez longs. *Parties de la bouche* d'un brun de poix parfois un peu roussâtre, avec le quatrième article des *palpes maxillaires* testacé et le *pénultième* (1) obscur et distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes courtes, atteignant à peine le milieu du prothorax; sensiblement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires, avec le premier article parfois couleur de poix: celui-ci assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique: les deuxième et troisième suballongés, obconiques: le deuxième un peu moins long que le premier: le troisième subégal au deuxième ou à peine plus court: le quatrième subtransverse, un peu plus étroit que les suivants: les cinquième à dixième subégalement épaissis, non ou peu contigus, fortement transverses, le cinquième néanmoins à peine moins fortement: le dernier subégal aux deux précédents réunis, subovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; sensiblement plus étroit en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; médiocrement arqué sur les côtés; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis; légèrement arrondi à sa base, qui est à peine sinuée de chaque côté vers les épaules; légèrement convexe sur son disque, avec la pubescence un peu oblique et divergente; offrant en outre sur la moitié antérieure des côtés une ou deux soies obscures et redressées; finement, légèrement et parcimonieusement ponctué; d'un noir très-brillant et parfois submétallique.

(1) Le pénultième est pour nous le troisième, car nous ne comptons pas pour un article le lobe terminal du quatrième.

Écusson presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, environ de la longueur du prothorax; non ou à peine plus larges en arrière; à peine arquées sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; subarrondies à leur angle postéro-externe; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque; finement pubescentes, avec la pubescence peu serrée, mais néanmoins sensiblement moins écartée que celle du prothorax; offrant en outre sur les côtés derrière les épaules une soie obscure et redressée; assez fortement et densément ponctuées, avec la ponctuation oblique et râpeuse; d'un noir brillant, mais ornées, à leur extrémité, près de l'angle sutural, d'une tache rougeâtre plus ou moins grande, dépassant à peine le milieu du disque. *Épaules* non saillantes.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres, environ trois fois plus prolongé que celles-ci; à peine arqué sur ses côtés, mais un peu atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence plus longue et plus obscure que celle des élytres; offrant en outre, sur le dos, des soies obscures et redressées, assez longues, et quelques autres, sur les côtés; plus courtes, plus rares et moins distinctes; fortement ponctué, avec la ponctuation peu ou modérément serrée, à peine plus écartée postérieurement; entièrement d'un noir très-brillant. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, à peine ponctué: le *premier normal* légèrement, le deuxième plus faiblement, le troisième à peine ou non, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions lisse: le cinquième plus développé que le précédent, largement tronqué ou à peine échancré et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement et modérément pubescent; distinctement, subrâpeusement et assez densément ponctué; d'un noir brillant, avec les intersections ventrales parfois couleur de poix. *Pointe mésosternale* graduellement aciculée, prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, à carène fine et entière. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, un peu plus longuement pubescent et un peu plus fortement ponctué que le postpectus, à cinquième arceau un peu moins long que le précédent: le sixième plus ou moins saillant, à ciliation obscure.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, subrâpeusement

punctués, d'un brun de poix brillant, avec les genoux et les tarses un peu plus clairs, et les hanches noires. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : les *antérieurs* garnis sur la même tranche d'une pubescence courte, fauve et soyeuse : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article assez long ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce se rencontre un peu partout, surtout dans les bouses et autres excréments, mais elle n'est pas commune : les environs de Paris et de Lyon, la Bourgogne, la Provence, les Alpes, les Pyrénées, etc. La variété *a*, qui a les élytres presque concolores, est plutôt propre aux provinces méridionales.

Obs. Elle ne ressemble à aucune des précédentes. Elle a la forme, le brillant et la couleur de la *Baryodma nitida* ; mais le prothorax n'offre point sur le dos, comme dans celle-ci, deux séries longitudinales de points plus gros et plus enfoncés. La pointe mésosternale est plus aciculée que dans aucune autre espèce précédente.

Nous avons vu un exemplaire, provenant de la Carinthie, et dont les élytres sont entièrement d'un rouge brun. Les antennes ou au moins leur base, ainsi que les pieds, sont d'une couleur moins foncée que dans le type (1).

SOUS-GENRE POLYCHARA (suite)

GROUPE DEUXIÈME

II. *Élytres* légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe.

a *Antennes* faiblement épaissies, avec les sixième à dixième articles à peine une fois et demie aussi larges que longs.

(1) Près de cette espèce viendrait l'*Aleochara nigerrima*, espèce d'Espagne, décrite par M. Kraatz (*Ins. Deut.* II, 104, note). Elle semble différer de la *bisignata* par son prothorax et ses élytres à ponctuation fine et écartée, par son abdomen parallèle, presque entièrement lisse en dessus.

- b *Pubescence du prothorax et des élytres* plus ou moins couchée.
- c *Élytres* noires, parées à leur extrémité d'une tache d'un rouge testacé. *Abdomen* finement et assez densément ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. *Pointe mésosternale* assez large, subtriquée au bout, à carène entière. *Taille* assez petite. CUNICULORUM.
- cc *Élytres* rougeâtres, à peine rembrunies sur les côtés et vers la suture. *Taille* moyenne.
- d *Abdomen* finement et éparsement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. *Pointe mésosternale* assez large, mousse au bout, à carène raccourcie. SANGUINEA.
- dd *Abdomen* parallèle, assez densément et profondément ponctué. LAEVIGATA.
- ccc *Élytres* noires, concolores. *Abdomen* modérément ou parcimonieusement ponctué, plus lâchement en arrière. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée au bout, à carène raccourcie. *Taille* moyenne.
- e *Abdomen* modérément ponctué vers sa base. *Prothorax* densément, *élytres* très-densément ponctués, assez densément pubescents, à intervalle des points lisse. *Élytres* de la longueur du prothorax. RUFITARSIS.
- ee *Abdomen* éparsement ponctué vers sa base. *Prothorax* subéparsement, *élytres* assez densément, ponctués, subéparsement pubescents, à intervalle des points très-finement chagriné. *Élytres* un peu plus longues que le prothorax. ALUTACEA.
- bb. *Pubescence de la tête, du prothorax et des élytres* plus ou moins redressée.
- f *Corps* assez large, à pubescence grise. Les quatre premiers segments de l'*abdomen* assez fortement et densément ponctués vers leur base, presque lisses vers leur extrémité. *Pointe mésosternale* large, subtriquée au bout, à carène entière. LANUGINOSA.
- ff *Corps* plus étroit, à pubescence obscure. *Abdomen* à ponctuation écartée. VILLOSA.
- aa *Antennes* sensiblement ou assez fortement épaissies, avec les sixième à dixième articles au moins deux fois aussi larges que longs. *Pubescence* couchée. *Carène mésosternale* entière.
- g *Abdomen* assez densément ponctué vers sa base, plus lâchement en arrière. *Corps* assez large.
- h *Antennes* sensiblement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième. *Elytres* noires. *Abdomen* à peine atténué, concolore. *Pointe mésosternale* assez large, mousse au bout. *Taille* assez petite. LYGAEA.
- hh *Antennes* assez fortement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. *Elytres* châtaines. *Abdomen* sensiblement atténué, à sommet roux. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée. *Taille* moyenne. MYCETOPHAGA.
- gg *Abdomen* presque lisse, avec les quatre premiers segments

assez fortement et assez densément ponctués à leur extrême base, faiblement atténué, roux au sommet. *Élytres* châtaines. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée. *Taille* moyenne.

MOERENS.

ggg *Abdomen* à peine ponctué ou presque lisse, à peine atténué, concolore. *Élytres* noires ou brunâtres. *Pointe mésosternale* étroite, à peine émoussée. *Corps* assez étroit. *Taille* moyenne ou assez petite.

MOESTA.

13. *Baryodma (Polychara) cuniculorum*, KRAATZ.

Allongée, assez étroite, subconvexe, finement et assez densément pubescente, d'un noir brillant, avec une tache d'un rouge testacé au sommet des élytres, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix foncé, les genoux et les tarses plus clairs. Tête finement et subéparsément ponctuée. Antennes faiblement épaissies, à troisième article à peine plus long que le deuxième, le quatrième obconique, presque aussi long que large, le cinquième légèrement, les sixième à dixième médiocrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et assez densément ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, faiblement convexes, subsinuées vers leur angle postéro-externe, densément et râpeusement ponctuées. Abdomen assez allongé, subatténué en arrière, finement et assez densément ponctué vers sa base, presque lisse postérieurement.

♂ Le sixième segment abdominal subsinué ou très-finement cilié à son bord apical. Le sixième arceau ventral fortement prolongé en angle à son sommet, celui-ci assez longuement et assez densément cilié.

♀ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral faiblement, subogivalement et obtusément prolongé, brièvement cilié à son sommet.

Aleochara cuniculorum, KRAATZ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1888, Bull. 188.

Aleochara maculata, BRISOUT, Cat. Grenier, Mat. Faun. Franç. 18, 25. — DE MARSEUL, Ab. 1871, VIII.

Long., 0^m,0034 (1 l. 1/2); — larg., 0^m,00075 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir brillant, avec les

élytres parées d'une tache apicale d'un rouge testacé ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, médiocrement longue, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, presque aussi large que la moitié de la base du prothorax, finement et éparsement pubescente, avec la pubescence de la région médiane transversale et convergente ; finement et subéparsement ponctuée ; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subponctué et légèrement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins foncé, le *pénultième article des palpes maxillaires* parfois rembruni, distinctement cilié, le dernier plus pâle.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article ; obscures, avec leur base à peine moins sombre ou leur premier article d'un roux de poix foncé ; celui-ci assez allongé, sensiblement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques : le troisième presque aussi long que le premier, à peine plus long que le deuxième : le quatrième obconique, presque aussi long que large : les cinquième à dixième peu contigus, en forme de tronçon de cône renversé, graduellement et à peine plus épais : le cinquième légèrement, les sixième à dixième médiocrement transverses, à peine une fois et demie aussi larges que longs : le dernier subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un tiers environ plus large que long ; sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et à peine arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est légèrement sinuée de chaque côté près des épaules ; médiocrement convexe sur son disque ; finement et assez densément pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant en outre, sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées, dont celle du milieu un peu plus longue ; finement et assez densément ponctué ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson à peine pubescent, finement et rugueusement pointillé; d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, de la longueur du prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant et très-faiblement arquées sur les côtés; subcarrément coupées à leur bord postérieur, avec l'angle sutural presque droit, mais subinfléchi; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; faiblement convexes sur leur disque; finement et assez densément pubescentes; densément et râpeusement ponctuées, avec la ponctuation sensiblement plus forte que celle du prothorax; d'un noir assez brillant et parées vers leur sommet d'une tache d'un rouge testacé, fondue sur les bords, assez grande, subtriangulaire, remontant environ jusqu'au tiers postérieur ou au-delà. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; graduellement et légèrement atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base; assez fortement convexe en arrière; finement et subéparsément pubescent, avec la pubescence plus longue que celle des élytres; offrant en outre, surtout vers l'extrémité, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures et redressées; finement et assez densément ponctué sur les deux premiers segments et sur la base du troisième, éparsément sur la dernière moitié de celui-ci, très-peu ou presque lisse sur les suivants; entièrement d'un noir brillant. Le premier segment visiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions paraissant plus finement et plus densément ponctué: le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le sixième peu saillant, parcimonieusement et subaspèremment ponctué.

Dessous du corps finement et modérément pubescent; râpeusement et assez densément ponctué; d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* assez large, subtronquée au bout, à carène fine et entière. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, à ponctuation assez serrée; très-éparsément sétosellé; à cinquième arceau à peine moins grand que le précédent: le sixième plus ou moins prolongé en angle, quelquefois d'un roux de poix.

Pieds peu allongés, légèrement pubescents; légèrement et assez densément ponctués; d'un roux de poix foncé, avec les genoux et les tarses plus clairs. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias*

assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle a été capturée, en avril, aux environs d'Hyères, sous les pierres. Elle se prend également dans les Pyrénées-Orientales et dans les environs de Paris, dans les trous de lapins.

Obs. Elle ressemble à la *Baryodma nitida* et surtout à la *Baryodma bisignata*. Elle diffère de la première de ces deux espèces par son prothorax sans séries dorsales de points plus gros ; de la deuxième, par ses antennes plus longues, moins épaissies, à pénultièmes articles (6-10) bien moins fortement transverses ; par sa tête plus large et moins lisse ; par son prothorax un peu moins court, plus densément pubescent et plus densément ponctué ; par ses élytres un peu moins déprimées, moins fortement ponctuéées, mais légèrement subsinuées au sommet vers leur angle postéro-externe et à pubescence un peu plus longue ; par son abdomen moins fortement et moins uniformément ponctué, assez densément vers la base, presque lisse en arrière, etc. La couleur est aussi un peu moins brillante.

Les pieds sont quelquefois entièrement d'un roux de poix avec les cuisses à peine plus foncées.

On sépare parfois l'*Aleochara cuniculorum*, Kraatz, de l'*Aleochara maculata*, Brisout. Les deux descriptions nous ont paru cadrer presque complètement.

14. *Baryodma (Polychara) sanguinea*, LINNÉ.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, distinctement sétosellée, d'un noir brillant, avec les élytres rougeâtres, la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux assez clair. Tête finement et éparsement ponctuéée. Antennes faiblement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième légèrement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu

plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, finement et modérément ponctué. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, subrâpeusement et assez densément ponctuées. Abdomen allongé, faiblement atténué en arrière, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse vers son extrémité. Carène mésosternale raccourcie.

♂ Le sixième segment abdominal obtusément tronqué et très-obsolement crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral fortement prolongé en angle à son sommet, celui-ci assez longuement et assez densément cilié.

♀ Le sixième segment abdominal arrondi à son bord apical. Le sixième arceau ventral faiblement prolongé en angle très-obtus à son bord postérieur, celui-ci brièvement et densément cilié.

Staphylinus sanguineus, LINNÉ, Syst. Nat. 423, 13 (1758); — Faun. Suec. I, 232, 853 (1761).

Aleochara fumata, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 434, 56 (var. *a*).

Aleochara brunneipennis, KRAATZ, Ins. Deut. II, 100, 20.

Baryodma moerens, THOMSON, Skand. Col. II, 253, 8. 1860.

Long., 0^m, 0044 (2 l.); — larg., 0^m, 0010 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, d'un noir brillant, avec la majeure partie des élytres rougeâtre; distinctement sétosellé; revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, presque aussi large que la moitié de la base du prothorax; finement et éparsement pubescente, avec la pubescence transversale et convergente sur la région discale; finement et éparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. Front large, subconvexe. Épistome convexe, presque lisse, sétosellé avant son extrémité, qui est parfois submembraneuse et d'un roux livide. Labre subconvexe, d'un brun ou d'un roux de poix, avec sa pointe antérieure à peine ponctuée et éparsement ciliée. Parties de la bouche rousses. Pénultième article des palpes maxillaires distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis;

faiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un roux obscur, avec les trois premiers articles plus clairs : le premier allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième obconiques : le deuxième suballongé : le troisième allongé, évidemment un peu plus long que le deuxième, à peine moins long que le premier : le quatrième un peu plus étroit que les suivants, en forme de carré à peine transverse : les cinquième à dixième graduellement à peine plus épais, subcontigus, légèrement transverses, environ une fois et un quart aussi larges que longs : le dernier subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse. un peu moins de deux fois aussi large que long ; un peu plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus mais à peine arrondis ; sensiblement arqué sur les côtés ; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est légèrement sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence transversalement oblique et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, dont une, vers le milieu, notamment plus longue ; finement ponctué, avec la ponctuation assez légère et modérément serrée ; marqué parfois sur le milieu du dos de quatre points un peu plus forts, disposés en quadrille et souvent obsolètes ; entièrement d'un noir brillant et parfois submétallique.

Écusson à peine pubescent, subrugueusement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, à peine plus longues que le prothorax ; évidemment un peu plus larges en arrière qu'en avant : subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; subcarrément coupées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et à peine plus serrée que celle du prothorax ; offrant en outre, dans la première moitié des côtés, deux ou trois soies obscures et redressées, dont la plus proche des épaules un peu plus longue ; densément ponctuées, avec la ponctuation oblique ou râpeuse, un peu plus forte que

celle du prothorax ; d'un rouge brunâtre et brillant, avec les côtés et la suture un peu rembrunis. *Épaules* très-peu saillantes, subarrondies.

Abdomen allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement et faiblement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement et très-parcimonieusement pubescent, mais distinctement et assez fortement sétosellé sur le dos et sur les côtés, avec les soies obscures, redressées et assez longues ; finement, subrâpeusement et éparquement ponctué vers la base, avec la ponctuation encore plus écartée ou presque nulle en arrière ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment souvent d'un roux de poix. Le premier légèrement, le deuxième plus faiblement, le troisième à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions finement et éparquement ponctué, mais à points non râpeux : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement et peu densément pubescent ; râpeusement ponctué ; d'un noir brillant, avec le bord apical des arceaux du ventre d'un brun de poix. *Pointe mésosternale* assez large, mousse au bout, à carène assez fine, raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, presque lisse ou à peine ponctué sur son milieu, assez fortement et assez densément sur les côtés et sur les pièces latérales. *Ventre* convexe, éparquement sétosellé, à ponctuation plus forte, mais moins serrée que celle du postpectus ; à cinquième arceau un peu moins grand que les précédents : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins angulé au sommet.

Pieds peu allongés, finement et subéparquement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctué, d'un roux brillant et assez clair, avec les hanches obscures. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche supérieure : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans après leur milieu. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, éparquement en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, mais sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce se plaît dans les lieux humides. On la trouve très-rarement dans les environs de Lyon, en Savoie, dans les Alpes, etc.

Obs. Elle se distingue nettement de la *Baryodma cuniculorum*, par sa taille plus grande, par sa pubescence moins serrée, et surtout par la couleur des élytres. L'abdomen est moins densément ponctué vers sa base. La carène mésosternale est raccourcie, etc.

Elle a été longtemps confondue, dans les collections, avec la *Baryodma moesta*, de laquelle elle semble ne différer, au premier abord, que par la couleur des élytres ; mais en l'examinant attentivement, on y découvre plusieurs caractères spécifiques réels. En effet, les antennes sont un peu plus longues et surtout moins épaissies, d'une couleur moins sombre, à troisième article plus long relativement au deuxième, et les sixième à dixième moins fortement transverses. Le prothorax est plus finement, mais moins lâchement ponctué. La ponctuation des élytres, à peine plus serrée, est généralement un peu moins forte. L'abdomen est moins lisse. La bouche, la base des antennes et les pieds sont constamment d'une couleur plus claire. Enfin, la taille est toujours celle des plus grands individus de la *Baryodma moesta*, et la pointe mésosternale est différente, etc.

Les antennes sont quelquefois entièrement rousses.

Nous avons, suivant Gemminger et de Harold, adopté le nom de *sanguinea*, d'après Stephens (*Ill. Br.* v. 160), qui, sans doute, a vu la collection de Linné. Celui-ci a décrit le susdit insecte, sans dénomination spécifique, pour la première fois, dans sa *Fauna suecica* (1746, I, 194, 612).

Nous décrirons ici, d'une manière abrégée, une espèce qui n'a point encore été rencontrée en France.

***Baryodma (Polychara) haemoptera*, KRAATZ.**

Allongée, assez étroite, subparallèle, subconvexe, finement et assez longuement pubescente, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen et les pieds roux, les élytres d'un rouge brun, un peu obscurcies vers l'écusson. Tête éparsement ponctué. Antennes légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, assez finement et modérément ponctué. Élytres fortemen ttransverses, un peu plus longues que le pro-

thorax, subdéprimées, à peine sinuées à leur angle postéro-externe, assez finement et densément ponctuées. Abdomen subparallèle ou faiblement atténué en arrière, finement et densément pointillé vers sa base, plus lâchement vers son extrémité.

♂ Le sixième segment abdominal subéchancré et très-finement crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément angulé et assez longuement cilié à son sommet.

♀ Nous est inconnue.

Aleochara haemoptera, KRAATZ, Ins. Deut. II, 101, 21.

Long., 0^m,0036 (1 3/4 l.); — larg., 0^m,0009 (2/5 l.).

PATRIE. Les environs de Juliers (Provinces Rhénanes), l'Allemagne du centre et du midi.

Obs. Cette espèce est d'une taille moindre que la *Baryodma tenuicornis*. La pubescence est plus longue et un peu moins serrée. Les antennes sont un peu moins longues et un peu plus épaissies vers leur extrémité. Le prothorax paraît un peu plus court et moins arqué sur les côtés. Les élytres sont d'un rouge plus sombre, mais elles ne sont rembrunies que vers l'écusson. L'abdomen, plus densément ponctué vers sa base, est d'une couleur plus claire vers son sommet, etc.

Elle ressemble beaucoup à la *Baryodma brunneipennis*, mais le prothorax est un peu plus court; les élytres sont plus finement et plus densément ponctuées; la ponctuation de l'abdomen est beaucoup plus serrée et l'extrémité de celui-ci est d'une couleur moins foncée.

Les élytres sont à peine visiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe, ce qui rapprocherait cette espèce du groupe précédent et surtout de la *tenuicornis*.

L'*Aleochara haemoptera*, Kraatz (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1858, 190) est une espèce d'Espagne et d'Algérie.

Nous rapporterons ici la traduction de la description d'une espèce que nous n'avons pas vue en nature :

15. Baryodma (Polychara) laevigata. GYLLENHAL.

Noire, brillante, couverte d'une légère pubescence ferrugineuse, avec les élytres et les pieds d'un roux testacé. Prothorax très-brillant, à peine pointillé. Antennes courtes, plus épaisses en dehors.

Aleochara laevigata, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 433, 55. — SAHLBERG, Ins. Fenn. I, 399, 95. — MANNERHEIM, Brach. 68, 11. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 174, 32. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 315, 7. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 446, 12.

Long., 1 l. 2/3.

Presque deux fois moindre que l'*A. bipunctata* ; distincte des autres par sa couleur et par son prothorax à peine ponctué.

Tête petite, arrondie, noire, très-brillante, à peine ou très-finement et éparquement pointillée. Bouche et palpes d'un roux ferrugineux.

Antennes plus courtes que le prothorax, d'un noir de poix, plus épaisses extérieurement.

Prothorax court, beaucoup plus étroit en avant, tronqué au sommet, arrondi sur les côtés et en arrière, peu convexe sur son disque, entièrement d'un noir très-brillant, couvert d'une fine pubescence ferrugineuse, à peine pointillé.

Écusson triangulaire, déprimé, couleur de poix.

Élytres à peine plus larges que le prothorax, un peu plus longues que celui-ci, transverses, déprimées en dessus, d'un roux testacé assez clair et brillant, très-dense et rugueusement ponctuées, nullement rembrunies vers la base et la suture.

Abdomen au-delà des élytres, de la longueur du reste du corps, large, ovale, d'un noir brillant, éparquement ponctué.

Dessous du corps d'un noir de poix, assez densement ponctué, pubescent, avec le bord postérieur des segments ventraux et l'anus d'un roux de poix obscur.

Pieds courts, d'un roux ferrugineux, assez clair.

PATRIE. Les environs de Paris, dans les prés humides, suivant MM. Fairmaire et Laboulbène.

Obs. On ne saurait dire quelle est la véritable *laevigata* de Gyllenhal. Thomson lui-même (*Skand. Col.* II, 249, 5) ne fait que rapporter la phrase diagnostique de l'illustre auteur suédois ; et tous les échantillons que nous avons vus inscrits sous cette dénomination se rapportaient évidemment à notre variété *ripicola* de l'*Aleochara rufipennis*.

16. *Baryodma (Polychara) rufitarsis*, HEER.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et assez densément pubescente, avec la pubescence déprimée ; d'un noir subplombé assez brillant, avec les tarses roux. Tête assez fortement et assez densément ponctuée. Antennes faiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième presque carré, le cinquième à peine, les sixième à dixième légèrement ou médiocrement transverses. Prothorax assez fortement transverse, un peu rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, densément et finement ponctué. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subsinuées vers leur angle postéro-externe, rugueusement et très-densément ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, finement et modérément ponctué. Carène mésosternale raccourcie.

♂ Le sixième segment abdominal subtronqué ou à peine subsinué à son bord apical. Le sixième arceau ventral prolongé en angle aigu, mais à sommet subémoussé, celui-ci longuement et assez densément cilié.

♀ Le sixième segment abdominal subtronqué ou subarrondi à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément angulé ou subarrondi à son bord postérieur, celui-ci densément et brièvement cilié.

Aleochara rufitarsis, HEER, Faun. Col. Helv. I, 317, 15. — KIESENWETTER, Stett. Ent. Zeit. IX, 319. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 669, 9. — FAIRMAIRE et LABOULENNE, Faun. Ent. Fr. I, 447, 16. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 98, 15.

Long., 0^m,0045 (2 l.) ; — larg., 0^m,0009 (1/2 l. à peine).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir subplombé assez brillant ; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, tout à fait couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, à peine aussi large que la moitié de la base du prothorax ; finement pubescente, assez fortement et assez densément ponctuée ; d'un noir brillant et subplombé. *Front* large, subdéprimé ou à peine convexe sur son milieu. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, avec les palpes labiaux et le quatrième article des palpes maxillaires moins foncés : le *pénultième article de ceux-ci* assez fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes assez grêles, sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; faiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; entièrement noires ; à premier article allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième, allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : les quatrième à dixième graduellement un peu plus épais et un peu plus courts, non ou peu contigus : le quatrième obconique ou presque carré, aussi long que large : le cinquième à peine, le sixième faiblement, les septième à dixième médiocrement transverses, ceux-ci environ une fois et demie aussi larges que longs : le dernier subégal aux deux précédents réunis, ovalaire-suboblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, environ d'un bon tiers plus large que long ; un peu plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine ou non sinuée de chaque côté vers les épaules ; légèrement convexe sur son disque ; finement et assez densément pubescent, avec la pubescence transversalement oblique et divergente ; offrant souvent, sur le milieu des côtés, une longue soie obscure et redressée, et parfois une autre plus courte près des angles ; finement et densément ponctué ; entièrement d'un noir assez brillant et subplombé.

Écusson subpubescent, subponctué, d'un noir assez brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement ou même fortement transverse, de la longueur du prothorax ; subparallèles ou à peine plus larges en arrière et presque subrectilignes sur les côtés ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical,

avec l'angle sutural presque droit ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et à peine plus serrée et plus forte que celle du prothorax ; très-dense et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus serrée et plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir assez brillant et subplombé (1). *Epaules* à peine saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, éparsement et assez longuement pubescent, et, en outre, éparsement sétosellé sur le dos et sur les côtés, surtout vers leur extrémité ; assez légèrement, finement et modérément ponctué, avec la ponctuation un peu plus forte sur les côtés et sur la base des trois ou quatre premiers segments, et un peu plus écartée sur la partie postéro-médiane de chacun d'eux et sur le cinquième ; entièrement d'un noir brillant. Le *premier segment* sensiblement, le deuxième moins sensiblement, le troisième légèrement, le quatrième parfois à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu plus fortement ponctué : le cinquième un peu plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant.

Dessous du corps finement et peu densement pubescent ; subrapeusement et assez densement ponctué. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée au bout, à carène raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, plus légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, plus fortement ponctué que le postpectus, éparsement sétosellé vers son extrémité, à cinquième arceau souvent moins grand que le précédent : le sixième plus ou moins saillant, plus ou moins angulé à son sommet.

Pieds médiocrement allongés, finement pubescents, subrapeusement et assez densement ponctués, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les tarses d'un roux subtestacé. *Cuisses* à peine élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure.

(1) Dans cette espèce, la teinte subplombée est due à la pubescence, qui est d'un cendré pâle.

Tarses assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* assez allongés, à premier article oblong ou suballongé ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article allongé, à peine plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce se rencontre dans les Alpes de la Savoie et dans les Hautes-Pyrénées.

Obs. Elle est remarquable par sa couleur presque entièrement noire, à l'exception des tarses ; par ses antennes assez grêles, faiblement épaissies vers leur extrémité ; par ses tarses postérieurs un peu moins développés que dans ses congénères, avec leur premier article un peu moins allongé relativement aux trois suivants réunis. Les trois premiers segments de l'abdomen sont plus sensiblement impressionnés en travers à leur base. La pubescence du prothorax et des élytres est plus pâle et plus apparente, etc.

17. Baryodma (Polychara) alutacea, MULSANT et REY.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, avec la pubescence plus ou moins couchée ; distinctement sétosellée ; d'un noir assez brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix foncé, les genoux et les tarses plus clairs. Tête distinctement et subéparsement ponctuée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième médiocrement ou assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en avant, sensiblement arqué sur les côtés, un peu moins large en arrière que les élytres, assez finement et subéparsement ponctué, avec l'intervalle des points à peine chagriné. Élytres fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, assez fortement et assez densément ponctuées, avec l'intervalle des points très-finement chagriné. Abdomen assez allongé, subparallèle, finement et parcimonieusement ponctué vers sa base, presque lisse en arrière. Carène mésosternale raccourcie.

♂ Le sixième segment abdominal obtusément tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral prolongé en angle à son sommet, modérément cilié à son bord postérieur.

♀ Le sixième segment abdominal à peine arrondi à son bord apical. Le sixième arceau ventral à peine angulé et très-brièvement cilié à son bord postérieur.

Long., 0^m,0039 (1 l. 3/4); — larg., 0^m,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir assez brillant, distinctement sétosellé; revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, médiocrement longue, couchée et peu serrée.

Tête à peine arrondie sur les côtés, à peine moins large que la moitié de la base du prothorax; finement et éparsement pubescente, avec la pubescence subtransversale et convergente sur la partie médiane; distinctement et subéparsement ponctuée, avec la ponctuation un peu plus forte derrière les yeux; d'un noir brillant. Front large, à peine convexe. Épistome convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. Labre subconvexe, d'un noir de poix, rugueusement ponctué et éparsement cilié vers son sommet. Parties de la bouche d'un brun ou d'un roux de poix foncé: le pénultième article des palpes maxillaires assez fortement cilié, le dernier subtestacé.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article; obscures, avec les trois ou quatre premiers articles d'un roux de poix plus ou moins foncé: le premier allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique: les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, presque aussi longs séparément que le premier: le quatrième un peu plus étroit que les suivants, non plus large que long, presque carré: les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, à peine ou non contigus, médiocrement transverses, avec le cinquième un peu plus légèrement, et les pénultièmes un peu plus fortement, ceux-ci environ une fois et demie aussi larges que longs: le dernier subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long; un peu rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus, mais à peine arrondis; sensiblement arqué sur les côtés; un peu ou à peine moins large en arrière que les

élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est légèrement sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; finement et éparsément pubescent, avec la pubescence presque couchée, transversalement oblique et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, dont une, vers le milieu, notamment plus longue ; assez finement et subéparsément ponctué, avec l'intervalle des points très-finement ou à peine chagriné ; marqué en outre, sur le milieu du dos, de quatre points enfoncés, un peu plus forts et disposés en quadrille ; entièrement d'un noir assez brillant.

Écusson à peine pubescent, subpointillé, d'un noir assez brillant.

Elytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant, presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement pubescentes, avec la pubescence presque couchée, un peu oblique et divergente, un peu plus serrée que celle du prothorax ; offrant en outre, sur les côtés, deux soies obscures et redressées, médiocrement longues, une derrière les épaules et une autre vers le milieu ; assez fortement et assez densément ponctuées, avec la ponctuation à peine oblique, un peu plus forte que celle du prothorax, et l'intervalle des points très-finement chagriné ; à rebord sutural bien prononcé, assez large et lisse ; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* peu saillantes.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres ; un peu plus de trois fois plus prolongé que celles-ci ; subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; finement et très-éparsément pubescent, et, en outre, distinctement sétosellé sur le dos (1) et sur les côtés, avec les soies obscures et redressées, un peu plus longues et un peu plus nombreuses dans la partie postérieure ; finement et parcimonieusement ponctué, avec les points encore plus écartés sur les quatrième et cinquième segments, qui sont presque lisses ; entièrement d'un noir très-brillant. Le *deuxième segment basilaire*

(1) Ces soies sont disposées sur le dos par séries transversales. La tranche des postépimères, visible vue de dessus, offre aussi une longue soie obscure.

parfois découvert, légèrement ponctué sur les côtés : le *premier normal* sensiblement, le *deuxième* fortement, le *troisième* à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine ponctué ou presque lisse : le *cinquième* un peu plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle et à peine distincte : le *sixième* peu saillant, aspèremment ponctué.

Dessous du corps finement et peu densément pubescent ; assez finement et subrapeusement ponctué ; d'un noir brillant, avec le bord apical de chaque arceau du ventre couleur de poix. *Pointe mésosternale* assez étroite, ruguleusement pointillée, à carène raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, plus finement et plus légèrement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, à ponctuation assez serrée vers sa base, à peine plus écartée vers l'extrémité ; à *cinquième arceau* plus court que le précédent : le *sixième* peu (♀) saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement et subrapeusement ponctuels, d'un roux de poix brillant et plus ou moins foncé, avec les genoux et les tarses plus clairs, et les hanches d'un noir de poix. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : *les antérieurs et intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche supérieure : *les antérieurs* parés d'une courte pubescence fauve et brillante : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans après leur milieu, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; *les antérieurs* courts ; *les intermédiaires* assez développés à premier article suballongé ; *les postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins longs que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est très-rare. Elle a été trouvée dans les environs de Lyon et dans le Bugey, sous les détritns.

OBS. La fine ponctuation de son prothorax et de ses élytres suffit pour distinguer cette espèce des *Aleochara lanuginosa* et *moesta*. Elle est, par son port général, en quelque sorte intermédiaire entre ces deux espèces. Elle est de la taille des petits exemplaires de l'*Aleochara lanuginosa*, mais elle est proportionnellement un peu moins large ; la pubescence du prothorax et des élytres est moins redressée ; le prothorax est moins large postérieurement et plus légèrement ponctué ; les élytres sont un peu plus

longues, un peu moins densément ponctuées, avec leur rebord sutural plus prononcé, mais comme refoulé par un cylindre, ce qui le rend plus large et lisse ; les quatre premiers segments de l'abdomen sont moins fortement ponctués à leur base, avec cette même base plus légèrement impressionnée en travers dans les trois premiers ; le premier article des tarses postérieurs est plus allongé, etc.

La carène mésosternale est raccourcie comme chez l'*Aleochara rufitarsis*, mais la tête, le prothorax et les élytres sont moins densément pubescents et moins densément ponctués, et ces dernières, moins courtes, sont moins distinctement sinuées au sommet vers leur angle prostéro-externe, etc.

Les antennes sont moins épaissies que dans l'*Aleochara lygaea* et espèces suivantes.

18. *Baryodma (Polychara) lanuginosa*, GRAVENHORST.

Assez allongée, assez large, subconvexe, finement et médiocrement pubescente, avec la pubescence plus ou moins redressée ; d'un noir brillant, avec le bord apical des élytres un peu roussâtre, les genoux et les tarses d'un roux assez clair. Tête assez fortement et subéparsément ponctuée. Antennes légèrement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième subtransverse, les cinquième à dixième légèrement ou médiocrement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, assez finement et assez densément ponctué. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, subsinuées vers leur angle prostéro-externe, rugueusement et densément ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, à segments assez fortement et assez densément ponctués vers leur base, presque lisses vers leur extrémité. Carène mésosternale entière.

♂ Le sixième segment abdominal subéchancré et distinctement denticulé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de douze à seize. Le sixième arceau ventral angulairement prolongé et longuement cilié à son sommet.

♀ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué et simple à

son bord apical. *Le sixième arceau ventral* subarrondi ou très-obtusément angulé et brièvement cilié à son bord postérieur (1).

Aleochara lanuginosa, GRAVENHORST, Micr. 94, 48; — Mon. 171, 62. — LATREILLE, Hist. nat. Crust. et Ins. IX, 388, 8. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 432, 54. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. 1, 350, 5. — MANNERHEIM, Brach. 67, 8. — ERICHSON, Col. March. I, 356, 5; — Gen. et Spec. Staph. 168, 21. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 315, 8. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 671, 19. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 447, 15. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 93, 12.

Baryodma lanuginosa, THOMSON, Skand. Col. II, 252, 6.

Long., 0^m,0045 (2 l.); — larg. 0^m,0011 (1/2 l.)

Corps assez allongé, assez large, subconvexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, longue, médiocrement serrée, mais plus ou moins redressée.

Tête subarrondie, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence convergeant et s'entre-croisant sur la ligne médiane; offrant en outre, sur toute sa surface, une autre pubescence plus serrée, obscure et redressée; assez fortement et sub-éparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse. *Labre* subconvexe, d'un noir de poix, presque lisse, éparsement sétosellé, parfois rousâtre à son sommet, qui est éparsement cilié. *Parties de la bouche* d'un brun de poix, avec les palpes labiaux, le quatrième article des palpes maxillaires et les *mandibules* d'un roux ferrugineux: celles-ci noires à leur pointe: *le pénultième article des palpes maxillaires* fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis; légèrement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires, avec le premier article rarement moins foncé: celui-ci allongé, subépaissi en massue subelliptique: les deuxième et troisième obconiques: le deuxième suballongé: le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième, à peine moins long que le premier: le quatrième à peine transverse, un peu plus étroit que les suivants: les cin-

(1) La ciliation des ♀ est plus pâle que celle des ♂, et cela dans presque toutes les espèces.

quième à dixième graduellement à peine plus épais, peu contigus, légèrement transverses, les pénultièmes (7-10) un peu plus fortement, ceux-ci environ une fois et demie aussi larges que longs : le dernier subégal aux deux précédents réunis, paraissant, vu de dessus, obconique et acuminé, et, vu par côté, ovalaire et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; un peu plus étroit en avant; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et subarrondis; sensiblement arqué sur les côtés; aussi large ou à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis; sensiblement arrondi à sa base, qui est presque indistinctement sinuée de chaque côté près des épaules; légèrement convexe sur son disque; finement et médiocrement pubescent, avec la pubescence plus ou moins redressée et transversalement divergente, paraissant, vue de côté, comme cotonneuse; offrant en outre, çà et là, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures, tout à fait redressées et bien distinctes; finement et assez densément ponctué; offrant parfois, au devant de l'écusson, deux impressions oblongues, rapprochées, très-obsolètes et un peu plus densément ponctuées; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* non ou à peine saillantes.

Écusson subpubescent, à peine ponctué ou presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; environ de la longueur du prothorax ou à peine plus longues; non ou à peine plus larges en arrière qu'en avant; subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural droit ou presque droit; légèrement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque; finement pubescentes, avec la pubescence oblique, un peu plus serrée et un peu moins redressée que celle du prothorax, et comme cotonneuse; offrant souvent, sur les côtés derrière les épaules, une soie obscure, assez longue et tout à fait redressée; densément et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation un peu plus serrée et sensiblement plus forte que celle du prothorax; d'un noir brillant, avec la marge apicale un peu roussâtre.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subpa-

rallèle sur ses côtés ou à peine atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; n'offrant presque d'autre pubescence que des cils assez obscurs, couchés et assez longs, au bord apical du deuxième segment basilaire et des quatre suivants ; paré en outre, sur le dos et sur les côtés, de soies obscures, redressées, assez longues et bien distinctes ; assez fortement et assez densément ponctué sur la base des quatre premiers segments, moins ou à peine sur celle du cinquième ; presque lisse ou à peine ponctué vers l'extrémité de chacun d'eux, avec la partie lisse du premier assez réduite, celle des autres graduellement plus étendue ; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, légèrement ponctué : le *premier normal* sensiblement, le deuxième moins sensiblement, le troisième légèrement, le quatrième à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions assez fortement ponctué : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant, aspèremment ponctué.

Dessous du corps pubescent, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* large, subtronquée au bout, à carène bien accusée et entière, à faces latérales distinctement ponctuées, séparées des médiépisternums par une ligne enfoncée oblique, bien apparente. *Métasternum* subconvexe, à pubescence assez longue et couchée, à ponctuation assez fine et assez serrée sur le milieu, plus forte et plus râpeuse sur les côtés et sur les pièces latérales. *Ventre* convexe, très-éparsément sétosellé, à pubescence longue et semi-redressée, à ponctuation forte et râpeuse, un peu moins serrée en arrière, à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième plus ou moins angulé au sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un noir ou d'un brun de poix brillant, avec les genoux et surtout les tarses plus clairs ou d'un roux testacé, et les tibias parfois d'un roux de poix. *Cuisses* subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* à pubescence courte, serrée et d'un fauve un peu soyeux : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* beaucoup moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, à peine plus

long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. On trouve assez communément cette espèce dans les bouses et les matières végétales décomposées, dans presque toute la France, mais principalement dans les pays boisés ou montueux : les environs de Lyon, l'Auvergne, le Beaujolais, le mont Pilat, les Alpes, la Savoie, etc.

Obs. Cette espèce a aussi, comme la *rufitarsis*, les tarses postérieurs proportionnellement moins développés que chez ses congénères et à premier article moins allongé. Comme chez elle, les trois premiers segments de l'abdomen sont plus ornement impressionnés en travers à leur base que dans les espèces précédentes et suivantes. Cependant, elle en diffère abondamment par sa forme un peu moins étroite, par ses antennes un peu plus courtes, à peine moins grêles et à troisième article plus long, comparativement au deuxième ; par son abdomen autrement ponctué et plus fortement sétosellé ; par sa pointe mésosternale plus large, à carène plus accusée et entière ; et surtout par sa pubescence plus ou moins redressée sur la tête, le prothorax et les élytres. Ce dernier caractère la distingue de toutes les autres espèces.

Elle varie beaucoup pour la taille (1 l. $1\frac{1}{2}$ à 2 l. $1\frac{1}{4}$), et aussi pour la couleur. Quelquefois les pieds sont entièrement roux, et la transparence roussâtre de l'extrémité des élytres s'étend parfois sur la majeure partie de leur disque.

L'*Aleochara lanuginosa* Erichson répond peut-être à la *sericea* de Stephens (*Ill. Br.* v, 155) ?

On indique quelquefois comme se trouvant en France l'espèce suivante, que nous n'avons pas vue en nature et dont nous traduisons la description :

19. *Baryodma (Polychara) villosa*, MANNERHEIM.

Sublinéaire, noire, opaque, très-densement ponctuée, recouverte partout d'un duvet court et obscur ; antennes plus longues que le prothorax, leur base et les pieds couleur de poix.

Aleochara villosa, MANNERHEIM, *Brach.* 67, 9. — SAHLBERG, *Ins. Fenn.* I, 399, 94.
— ZETTERSTEDT, *Ins. Lapp.* 79, 35. — RUNDE, *Brach. Hal.* 29, 7. — KRAATZ, *Ins. Deut.* II, 94, 13.

Long., 1 $\frac{3}{4}$ l.

PATRIE. France, d'après le catalogue Grenier; environs de Paris, dans les étables, d'après MM. Fairmaire et Laboulbène.

Obs. Cette espèce semble différer de la *Baryodma lanuginosa* par son corps plus étroit, plus linéaire; par ses antennes plus prolongées que le prothorax et couleur de poix à leur base; par son prothorax presque plus étroit que les élytres, avec la marge de celles-ci jamais rousse, et par sa pubescence plus courte et obscure.

La couleur de la dite pubescence la distinguerait de notre *Baryodma alutacea*, à laquelle elle doit ressembler beaucoup.

L'espèce de MM. Fairmaire et Laboulbène (*Aleochara villosa*, *Faun. Ent. Fr.* I, 449, 21) ne semble pas convenir tout à fait à la courte description que rapporte Erichson (*Gen. et Spec. Staph.* 177, 39).

20. *Baryodma* (*Polychara*) *lygaea*, KRAATZ.

Assez allongée, assez étroite, subconvexe, finement et peu densément pubescente, avec la pubescence couchée; d'un noir brillant, avec la base des antennes, la bouche et les pieds roux. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième subtransverse, le cinquième médiocrement, les sixième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, presque aussi large en arrière que les élytres, finement et subéparsement ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subsinuées vers leur angle postéro-externe, rugueusement et densément ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, assez finement et assez densément ponctué vers sa base, à peine plus lâchement en arrière. Carène mésosternale entière.

♂ Le sixième segment abdominal subtronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral prolongé à son sommet en angle prononcé, à bord postérieur longuement et assez densément cilié.

♀ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué à son bord

apical. Le *sixième arceau ventral* subarrondi ou à peine angulé à son sommet, très-brièvement cilié à son bord postérieur.

Aleochara lygaea, KRAATZ, Berl. Ent. Zeit. 1862, 317. — FAUVEL, Not. Ent. 1868, III, 34.

Aleochara frigida, FAUVEL, Bull. Soc. Norm. 1868, IX, 284.

Long., 0^m,0034 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps assez allongé, assez étroit, subconvexe, d'un noir brillant; revêtu d'une fine pubescence grise, médiocrement longue, couchée ou à peine redressée, peu serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax; finement pubescente, avec la pubescence oblique, convergeant sur la ligne médiane, entremêlée d'une autre pubescence semiredressée; finement et éparsement ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, distinctement sétosellé en avant. *Labre* d'un noir de poix, presque lisse, à peine ruguleux et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* assez fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et subégalement épaissies vers leur extrémité dès leur cinquième article; très-finement duveteuses et en outre médiocrement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires ou brunes, avec les deux premiers articles roux et le troisième d'un roux de poix: le premier assez allongé, subépaissi en massue subelliptique: les deuxième et troisième obconiques: le deuxième oblong: le troisième assez allongé, presque aussi long que le premier, un peu plus long que le deuxième: le quatrième un peu plus étroit que les suivants, subtransverse: les cinquième à dixième sensiblement et presque également épaissis, formant ensemble comme une longue massue subcylindrique, subcontigus: le cinquième médiocrement, les sixième à dixième assez fortement transverses: ceux-ci environ une fois et demie aussi larges que longs: le dernier un peu ou à peine plus long que les deux précédents réunis, ovalaire-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long; un peu plus étroit en avant; largement tronqué ou à peine

échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, à peine obtus et subarrondis; sensiblement arqué sur les côtés; presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis; assez sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine sinuée de chaque côté vers les épaules; légèrement convexe sur son disque; finement et subéparsement pubescent, avec la pubescence couchée ou à peine redressée, oblique et divergente; finement, légèrement et subéparsement ponctué; entièrement d'un noir brillant.

Écusson subpubescent, à peine et subrugueusement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; environ de la longueur du prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant; presque subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés; subcarrément coupées ou à peine et simultanément échancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural droit; très-légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque; finement pubescentes, avec la pubescence presque tout à fait couchée, oblique et divergente, un peu plus serrée que celle du prothorax; densément et rugueusement ponctuées, avec la ponctuation beaucoup plus forte que celle du prothorax; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* non ou à peine saillantes.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, trois fois et demie plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière; finement et éparsement pubescent et en outre éparsement sétosellé sur le dos et sur les côtés, avec les soies obscures et redressées; assez finement et assez densément ponctué vers sa base, avec la ponctuation un peu plus râpeuse et à peine plus écartée postérieurement; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* souvent découvert, légèrement ponctué: le *premier normal* sensiblement, le deuxième moins sensiblement, le troisième légèrement, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions plus fortement ponctué: le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle: le sixième assez saillant, râpeusement ponctué.

Dessous du corps assez longuement et assez densément pubescent, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* assez large, mousse au bout, à carène accusée et entière, à faces latérales presque lisses, séparées des médiépisternums par une ligne oblique, bien apparente. *Métasternum* subconvexe, assez finement, subaspèremment et densément ponctué. *Ventre* convexe,

à pubescence souvent blonde, à soies redressées, rares ; à ponctuation râpeuse, plus forte et à peine moins serrée que celle du postpectus ; à intersections souvent couleur de poix ; à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième plus ou moins angulé à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement et subrâpeusement ponctués, d'un roux de poix brillant, avec les hanches noires. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* à pubescence courte, serrée, fauve et un peu brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article à peine oblong ; les *postérieurs* assez allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce est assez rare. Elle se trouve dans les bouses et les substances végétales en décomposition, dans les montagnes de l'Auvergne, du Dauphiné, de la Savoie, etc.

Obs. Elle est facile à confondre avec la *Baryodma lanuginosa*, mais sa taille est généralement moindre, relativement moins large ; sa pubescence est un peu moins longue et surtout moins redressée ; la ponctuation de l'abdomen est plus légère et un peu plus uniforme, et elle couvre entièrement chaque segment, au lieu de se restreindre à la base de chacun d'eux. La pointe mésosternale est moins large. Enfin, les antennes sont plus sensiblement épaissies, avec leurs pénultièmes articles (6-10) plus fortement transverses.

21. *Baryodma* (*Polychara mycetophaga*), KRAATZ.

Assez allongée, assez large, assez convexe, finement et assez densément pubescente, avec la pubescence couchée ; d'un noir de poix brillant, avec les élytres châtaines, la bouche, la base des antennes, le sommet de l'abdomen, les intersections ventrales et les pieds roux. Tête finement et subéparsement ponctuée. Antennes assez fortement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième presque aussi large que long,

les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, beaucoup plus étroit en avant, fortement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et assez densément ponctué. Élytres fortement transverses, à peine plus longues que le prothorax, très-faiblement convexes, subsinuées vers leur angle postéro-externe, très-densément et subrâpeusement ponctuées. Abdômen assez allongé, atténué en arrière, densément et assez finement ponctué vers sa base, plus lâchement vers son extrémité. Carène mésosternale entière.

♂ Le sixième segment abdominal subéchancré et très-obtusément crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément angulé et assez longuement cilié à son sommet.

Le sixième segment abdominal subtronqué et parfois à peine subsinué ou subarrondi à son bord apical. Le sixième arceau ventral arrondi ou à peine angulé et brièvement cilié à son sommet,

Aleochara mycetophaga, KRAATZ, Ins. Deut. II, 102, 22. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 446, 14.

Baryodma latu, THOMSON, Skand. Col. II, 251, 4, 1860.

Long., 0^m,0044 (2 l.); — larg., 0,0012 (1/2 l.)

Corps assez allongé, assez large, assez convexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres châtaines et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé; revêtu d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et assez serrée.

Tête subarrondie, de la largeur environ du tiers de la base du prothorax; finement et peu densément pubescente, avec la pubescence affectant des directions diverses; finement et subéparsement ponctuée; d'un noir brillant. Front large, à peine convexe. Épistome longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. Labre subconvexe, couleur de poix, subponctué et éparsement cilié vers son sommet. Parties de la bouche rousses. Pénultième article des palpes maxillaires fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes assez courtes, dépassant un peu le milieu du prothorax; assez fortement épaissies, dès leur cinquième article inclusivement, en massue très allongée et subcylindrique; très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article; brunâtres,

avec les trois premiers articles d'un roux testacé et parfois aussi le sommet du dernier : le premier assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : le quatrième en forme de cône renversé, presque aussi long que large, plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subcontigus, presque également épaissis et fortement transverses, au moins deux fois aussi larges que longs, le cinquième paraissant à peine moins court : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, conique et acuminé, vu de dessus, et, vu par côté, ovalaire-oblong et obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; beaucoup plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; fortement arqué sur les côtés ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs, très-obtus et arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est faiblement sinuée de chaque côté près des épaules ; assez fortement convexe sur son disque ; finement et assez densément pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant souvent sur les côtés quelques rares soies redressées et d'un gris obscur ; finement, assez légèrement et assez densément ponctué ; entièrement d'un noir de poix brillant.

Écusson subpubescent, à peine ponctué, d'un noir de poix brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; à peine plus longues que le prothorax ; un peu plus larges en arrière qu'en avant : subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; subcarrément coupées ou à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; très-faiblement convexes sur leur disque ; finement et assez densément pubescentes ; très-densément et subràpeusement ponctuées, avec la ponctuation évidemment plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un châtain assez brillant, parfois plus ou moins rougeâtre. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; sensiblement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base ; assez convexe postérieurement ; finement et éparsément pubescent, avec la pubescence un peu plus longue, mais moins distincte que celle des élytres ; offrant en outre, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, assez longues et bien visibles ; assez finement et densément ponctué sur les deux ou trois

premiers segments, avec la ponctuation graduellement plus écartée sur les suivants ; d'un noir de poix brillant, avec l'extrémité du cinquième segment et le sixième en entier, d'un roux plus ou moins testacé. *Les trois premiers* sensiblement, mais graduellement plus faiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions un peu plus fortement ponctué : le cinquième un peu plus long que le précédent largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant.

Dessous du corps finement pubescent, avec la pubescence assez longue, assez serrée et parfois d'un gris blond ; assez densément et râpeusement ponctué, avec le sixième arceau et le sommet de chacun des précédents plus ou moins roussâtres. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée au bout, à carène entière, assez fine. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, très-éparsement sétosellé, un peu plus fortement ponctué que le postpectus, à cinquième arceau souvent un peu plus court que le précédent : le sixième assez saillant, plus ou moins angulé à son sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, subrâpeusement et assez densément ponctués, d'un roux brillant et subestacé, avec les hanches postérieures plus foncées. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs et intermédiaires*, en outre, légèrement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* parés d'une courte pubescence brillante : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, un peu recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* suballongés, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce est peu commune. Elle se prend dans les champignons décomposés, surtout dans les parties septentrionales ou centrales de la France : la Normandie, la Champagne, l'Alsace, les environs de Paris, le Bourbonnais, le Beaujolais, le Dauphiné, etc.

Obs. Elle ne saurait être comparée aux précédentes, dont elle s'éloigne beaucoup, et avec lesquelles elle n'a de commun que le caractère des élytres sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe. Elle a presque le

port de la *Barycdma decorata*, dont elle diffère par ce dernier caractère, par la structure de la lame mésosternale, par ses élytres non rembrunies sur les côtés et sur la suture, par son abdomen moins densément ponctué, etc.

Les antennes sont plus fortement épaissies que dans la *B. lygaea*, avec leur troisième article moins long relativement au deuxième, et les pénultièmes (6-10), plus fortement transverses. D'ailleurs la couleur n'est plus la même.

Chez les exemplaires immatures, les antennes sont d'un roux de poix, avec la base plus claire; le prothorax est d'un roux brunâtre, surtout sur les côtés; les élytres sont d'un châtain clair, et les intersections abdominales et ventrales largement testacées (1).

22. *Barycdma* (*Polychara*) *mocrens*, GYLLENHAL.

Assez allongée, assez large, assez convexe, finement et peu densément pubescente, d'un noir de poix brillant, avec les élytres châtaines, la bouche, la base des antennes, l'extrémité de l'abdomen, les intersections ventrales et les pieds d'un roux testacé. Tête assez finement et subéparsément ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième aussi large que long, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, plus étroit en avant, assez fortement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, finement et modérément ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax ou à peine plus longues, subdéprimées, sub-sinuées vers leur angle postéro-externe, densément et subrèpeusement ponctuées. Abdomen allongé, faiblement atténué en arrière, assez densément et assez fortement ponctué sur l'extrême base des quatre premiers segments. Carène mésosternale entière.

♂ Le sixième segment abdominal tronqué ou subéchancré et obsolètement denticulé à son bord apical. Le sixième arceau ventral sensiblement

(1) L'*Aleochara fungivora*, Sharp (*Ent. Monthl. Mag.* 1870, vi, 280; — de Marseul, *Ab.* 1871, viii, 147, 40) ressemble à la *B. mycetophaga*, surtout par la structure de ses antennes, mais elle est d'une teinte moins brillante; l'abdomen est moins atténué en arrière, plus lâchement ponctué.

prolongé en angle dans le milieu de son bord postérieur, celui-ci longuement et assez densément cilié.

♀ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et finement granulé à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* faiblement prolongé en angle dans le milieu de son bord postérieur, celui-ci assez brièvement et densément cilié.

Aleochara moerens, GYLLENHAL, Ins. Suec. IV, 493, 53-54. — MANNERHEIM, Brach. 66, 6. — ERICHSON, Gen. et Spec. Staph. 169, 22. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 671, 20. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 447, 17. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 103, 23.

Aleochara fumata, var. 1, GRAVENHORST, Micr. 96, 42.

Long., 0^m,0044 (2 l.) ; — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps assez allongé, assez large, assez convexe, d'un noir de poix brillant, avec les élytres châtaines et l'extrémité de l'abdomen d'un roux testacé ; revêtu d'une très-fine pubescence d'un gris blond, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, à peine plus longue que le tiers du prothorax, finement et subéparsement pubescente, avec la pubescence affectant diverses directions ; assez finement, mais distinctement et subéparsement ponctuée ; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* en forme de faite, presque lisse, éparsement sétosellé vers son sommet. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux testacé. *Pénultième article des palpes maxillaires* distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; d'un brun ou d'un roux de poix obscur, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux testacé : le premier assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : le quatrième obconique, aussi large que long, à peine plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subcontigus, graduellement à peine plus épais, assez fortement transverses : les pénultièmes (7-10)

néanmoins un peu plus fortement, deux fois aussi larges que longs : le dernier à peine plus long que les deux précédents réunis, conico-ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long ; assez fortement rétréci en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, à peine obtus et à peine arrondis ; assez fortement arqué sur les côtés ; aussi large à sa base que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine distinctement sinuée de chaque côté près des épaules ; assez convexe sur son disque ; finement et parcimonieusement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant parfois, sur les côtés, quelques rares soies obscures et redressées ; finement, assez légèrement et modérément ponctué ; marqué parfois, sur le milieu du dos, de quatre points plus forts et disposés en quadrille ; d'un noir brillant, avec les côtés souvent couleur de poix ou même un peu roussâtres.

Écusson à peine pubescent, légèrement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, de la longueur du prothorax ou à peine plus longues ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; faiblement arquées sur les côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement pubescentes, avec la pubescence un peu plus serrée que celle du prothorax ; densément et subrapeusement ponctuées, avec la ponctuation oblique, évidemment plus forte que celle du prothorax ; d'un châtain brillant, plus ou moins foncé et un peu roussâtre. *Épaules* non ou à peine saillantes, arrondies.

Abdomen suballongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; faiblement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement et éparsement pubescent ; offrant en outre, sur les côtés et sur la partie postérieure du dos, quelques rares soies obscures et redressées ; presque lisse ou très-éparsement ponctué, avec les quatre premiers segments assez fortement et assez densément ponctués sur leur extrême base ; d'un noir très-brillant, avec le sixième segment d'un roux testacé, le cinquième devenant graduellement de cette dernière couleur vers son extrémité, et le bord apical des précédents parfois d'un roux de poix. Le *premier segment* sensiblement, le deuxième moins sensiblement, le

troisième plus légèrement, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions ponctué : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième assez saillant.

Dessous du corps finement, longuement et assez densément pubescent ; râpeusement et assez densément ponctué ; d'un noir très-brillant, avec le sixième arceau du ventre et l'extrémité de chacun des précédents d'un roux testacé. *Pointe mésosternale* assez étroite, à peine émoussée au bout, à carène fine et entière. *Métasternum* subconvexe. *Ventre* convexe, éparsement sétosellé ; plus fortement ponctué, surtout vers sa base, que le postpectus ; à cinquième arceau souvent plus court que le précédent : le sixième plus ou moins angulé au sommet.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement et subaspèremment ponctuels, d'un roux testacé brillant, avec les hanches postérieures d'un brun de poix. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* parés vers l'extrémité de celle-ci de poils courts, soyeux et brillants : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* beaucoup moins courts, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, égal aux trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est peu commune. Elle se trouve dans les environs de Paris, dans la Lorraine, les montagnes du haut Beaujolais, les Alpes, etc.

Obs. Elle est difficile à distinguer de la *Baryodma mycetophaga*, à laquelle elle ressemble beaucoup. Elle est pourtant un peu plus brillante et moins densément pubescente. Les antennes sont un peu moins épaissies. Les élytres, un peu moins élargies en arrière, sont à peine moins densément ponctuées. L'abdomen, moins rétréci postérieurement, n'offre que l'extrême base des trois ou quatre premiers segments distinctement et assez densément ponctuée. Les tarses postérieurs, un peu moins grêles, ont leur premier article plus allongé, égal aux trois suivants réunis, et, par contre, ceux-ci sont proportionnellement un peu plus courts que dans la *Baryodma mycetophaga*.

Au milieu de toutes ces différences, le caractère tiré de la ponctuation de l'abdomen reste seul le plus concluant.

Peut-être doit-on regarder l'*Aleochara lugubris* d'Aubé (*Ann. Soc. Ent. Fr.* 1850, 313, 18) comme devant se rapporter à la *Baryodma moerens* ou bien à la variété à élytres rougeâtres de la *moesta*.

Quant à nous, contrairement à quelques opinions récentes, nous croyons que la *moerens* d'Erichson et de Kraatz est la même que celle de Gyllenhal.

23. *Baryodma (Polychara) moesta*, GRAVENHORST.

Allongée, asse étroite, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, distinctement sétosellée sur les côtés, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes, les tibias et les tarses d'un roux de poix plus ou moins foncé. Tête distinctement et éparsement ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième subtransverse, les cinquième à dixième assez fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu plus étroit en avant, sensiblement arqué sur les côtés, un peu moins large en arrière que les élytres, distinctement et subéparsement ponctué. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, subsinuées vers leur angle postéro-externe, densément et assez fortement ponctuées. Abdomen allongé, subparallèle ou faiblement atténué en arrière, très-peu ponctué ou presque lisse. Carène mésosternale entière.

♂ Le sixième segment abdominal tronqué ou subsinueusement tronqué et finement et obsolètement crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral fortement prolongé en angle et longuement cilié à son sommet.

♀ Le sixième segment abdominal obtusément tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral obtusément angulé et densément et brièvement cilié à son sommet.

Aleochara moesta, GRAVENHORST, *Micr.* 96, 41; — *Mon.* 170, 55. — LATREILLE, *Hist. nat. Crust. et Ins.* I, 389, 41. — ERICHSON, *Col. March.* I, 358, 9; — *Gen. et Spec. Staph.* 170, 23. — HEER, *Faun. Col. Helv.* I, 317, 14. — REDTENBACHER, *Faun. Austr.* 671, 02. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, *Faun. Ent. Fr.* I, 448, 18. — KRAATZ, *Ins. Deut.* II, 99, 19.

Aleochara fumata, var. c, GYLLENHAL, *Ins. Suec.* II, 434, 56.

Aleochara fumata, MANNERHEIM, *Brach.* 67, 10.

Aleochara haemorrhoidalis, MANNERHEIM, Brach. 67, 7.

Baryodma moesta, THOMSON, Skand. Col. II, 232, 7, 1860.

Variété *a*. *Élytres* d'un rouge brun. *Sommet de l'abdomen* d'un roux de poix. *Bouche, base des antennes et pieds* d'un roux testacé.

Long., 0^m,0037 (1 3/4 l.); — larg., 0^m,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir brillant, distinctement sétosellé sur les côtés; revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax; finement et éparsément pubescente, avec la pubescence subredressée, transverse et convergente sur le milieu du front; offrant en outre, en arrière sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées; distinctement, assez grossièrement et éparsément ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsément sétosellé. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subruguleux et éparsément cilié en avant, avec les cils blonds et assez longs. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. *Pénultième article des palpes maxillaires* (1) normal, fortement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu plus longues que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires ou brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix plus ou moins foncé: le premier légèrement épaissi en massue allongée: les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, subégaux, un peu moins longs séparément que le premier: le quatrième subtransverse, un peu plus étroit que les suivants: les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus, subégaux, assez fortement transverses, environ deux fois aussi larges que longs, avec les cinquième et dixième paraissant parfois à peine moins courts: le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, oblong ou conico-ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

(1) Dans les genres *Aleochara*, *Baryodma* et *Polystoma*, nous regardons comme pénultième le troisième article, attendu que nous ne comptons pas le lobe articulé.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long; un peu rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis; paraissant, vu de dessus, sensiblement, mais, vu latéralement, encore plus sensiblement arqué sur les côtés; un peu moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis; légèrement arrondi à sa base, qui est non ou à peine visiblement sinuée de chaque côté près des épaules; peu convexe sur son disque; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence couchée ou à peine redressée, oblique et divergente; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques longues soies obscures et redressées, dont une, vers le milieu, plus longue et souvent pâle vers son extrémité; distinctement, assez grossièrement et subéparsement ponctué; marqué souvent, sur le milieu du dos, de quatre points enfoncés, plus forts et disposés en quadrille; entièrement d'un noir brillant.

Écusson subpubescent, à peine et rugueusement ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse; environ de la longueur du prothorax; à peine plus larges en arrière qu'en avant; presque subrectilignes sur leurs côtés; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque; finement et subéparsement pubescentes, avec la pubescence plus ou moins couchée, un peu oblique et divergente; offrant en outre, sur les côtés derrière les épaules, une longue soie obscure et redressée, et parfois quelques autres, moins longues ou caduques, sur le reste de leur marge; assez fortement et densément ponctué, avec la ponctuation un peu oblique, subrapeuse, sensiblement plus forte que celle du prothorax; d'un noir brillant ou rarement d'un brun de poix un peu roussâtre. *Épaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, de trois à quatre fois plus prolongé que celles-ci; subparallèle sur ses côtés ou faiblement atténué en arrière; subdéprimé vers sa base, subconvexe vers son extrémité; finement et très-éparsement pubescent, avec la pubescence assez longue et couchée; offrant en outre, sur le dos et surtout sur les côtés, de longues soies obscures et redressées, assez nombreuses (1); presque lisse ou très-éparsement ponctué; d'un noir très-

(1) Le sommet des postépimères, qui retournent sur les côtés et qui par là deviennent visibles en dessus, offre aussi une longue soie obscure.

brillant, avec le sixième segment parfois couleur de poix. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, lisse : le *premier normal* sensiblement, le deuxième légèrement, le troisième à peine, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions presque lisse ou à peine ponctué : le cinquième un peu plus grand que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, aspérement ponctué : celui de l'armure enfoui, parfois distinct, cilié-fasciculé à son sommet.

Dessous du corps finement pubescent, avec la pubescence longue, médiocrement ou peu serrée ; d'un noir de poix brillant. *Pointe mésosternale* étroite, à peine émoussée au bout, à carène fine et entière. *Métasternum* subconvexe, assez finement et modérément ponctué. *Ventre* convexe, un peu plus fortement ponctué que le postpectus, avec la ponctuation subrapéuse, un peu moins serrée en arrière ; à cinquième arceau un peu moins développé que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé en angle à son sommet, parfois d'un roux de poix.

Pieds peu allongés, finement pubescents, subrapéusement ponctuels, d'un brun de poix brillant, avec les tibias et les tarses ordinairement plus clairs ou d'un roux de poix. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches ; les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* parés, surtout sur celle-ci, de poils courts et brillants ; les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts ou même assez développés, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, sensiblement moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, subégaux ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est commune dans presque toute la France. Elle se prend de diverses manières.

Obs. Cette espèce ressemble un peu à la *Baryodma moerens*. Elle est un peu plus étroite, un peu moins pubescente, plus fortement sétosellée, d'une couleur plus brillante et généralement plus foncée. La tête est un peu plus grossièrement et un peu plus lâchement ponctuelle. Les antennes, à peine moins épaissies, ont leur quatrième article un peu plus court. Le prothorax est un peu moins large en arrière. L'abdomen, un peu moins

rétréci postérieurement, est plus lisse, avec le fond des impressions transversales des premiers segments beaucoup moins ponctué ou presque lisse. Le premier article des tarses postérieurs, quoique très-allongé, est moins long que les trois suivants réunis, qui sont un peu plus allongés que chez la *Baryodma moerens*. La bouche, la base des antennes et les pieds sont généralement d'une couleur plus foncée, etc.

Cette espèce varie pour la taille (1 l. 1/2 à 2 l.) et pour la couleur. Les élytres passent du noir au roux de poix ou au roux brun; l'extrémité de l'abdomen et du ventre deviennent alors de cette avant-dernière teinte, et la bouche, la base des antennes et les pieds se montrent d'un roux testacé.

Cette espèce répond à l'*Aleochara unicolor* Dejean (*Cat.* 3, 81) et peut-être aux *cursitans* et *rufipes* de Stephens (*Ill. Br.* v, 155 et 157)?

SOUS-GENRE HOMOECHARA

Étymologie : ὁμοίως, semblablement; χαίρω, je me réjouis.

Obs. Ce sous-genre diffère de tous les précédents par la conformation singulière des palpes maxillaires. En effet, le troisième article de ceux-ci, à peine aussi long que le deuxième, est fortement dilaté en triangle sub-équilatéral, et le quatrième, épaissi à sa base (1), est aussi long que le précédent (2).

Les trois premiers segments de l'abdomen sont sensiblement impressionnés en travers à leur base. La lame mésosternale n'est pas séparée des médiépisternums par une arête ou par une impression sensible; sa pointe est plus ou moins étroite, parfois presque aciculée, avec la carène médiane souvent raccourcie vers son extrémité. Elle n'est pas prolongée tout à fait jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, mais un peu au-delà des trois quarts, de sorte que l'angle antéro-médian du métasternum est plus prononcé, plus saillant, plus avancé.

Trois espèces viennent se ranger dans ce sous-genre. En voici l'analyse :

a Le troisième article des antennes un peu plus long que le deuxième,
le quatrième presque carré. Les trois premiers segments de l'ab-

(1) C'est-à-dire que le quatrième article se lie au troisième par un épaississement notable.

(2) Ce caractère, bien que organique, n'appartenant qu'à la vie de nutrition, ne nous a pas paru devoir servir de base à une coupe générique, attendu qu'il n'est corroboré par aucune modification ayant trait à la vie de relation.

domen assez fortement ponctués dans leur impression basilaire.

Pointe mésosternale étroite, à *carène* évidemment raccourcie.

Taille moyenne.

LATIPALPIS.

aa Le *troisième article des antennes* subégal au deuxième, le *quatrième* transverse. Les *trois premiers segments de l'abdomen* à peine ponctués dans leur impression basilaire. *Pointe mésosternale* très-étroite, presque aciculée, à *carène* presque entière.

b *Prothorax* subéparsement, *élytres* assez densément, ponctués.

Taille assez petite.

SUCCICOLA.

bb *Prothorax* et *élytres* éparsement ponctués. *Taille* petite.

SPARSA.

24. *Baryodma* (*Homocochara*) *latipalpis*, MULSANT et REY.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, distinctement sétosellée, d'un noir très-brillant, avec la bouche et la base des antennes d'un roux de poix, les genoux, les tibias et les tarses roux. Tête distinctement et éparsement ponctuée, troisième article des palpes maxillaires élargi en triangle. Antennes médiocrement épaissies, à troisième article un peu plus long que le deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième assez fortement transverses. *Prothorax* fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, médiocrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les *élytres*, finement et éparsement ponctué. *Élytres* assez fortement transverses, évidemment un peu plus longues que le *prothorax*, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen allongé, subatténué en arrière, presque lisse, avec les trois premiers segments assez fortement ponctués à leur extrême base. *Carène mésosternale* raccourcie.

♂ Le *sixième segment abdominal* subsinueusement tronqué et obsolètement crénelé, avec les crénelures au nombre de dix environ. Le *sixième arceau ventral* sinué sur ses côtés, fortement prolongé dans son milieu en angle densément et longuement cilié sur ses bords.

♀ Le *sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou subarrondi à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* fortement arrondi et brièvement cilié à son bord postérieur.

Long., 0^m,0045 (2 l.); — larg., 0,0011 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir très-brillant, distinctement sétosellé, revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et éparse.

Tête subarrondie, presque aussi large que la moitié de la base du prothorax, finement et éparsement pubescente, avec la pubescence subtransversale et convergeant sur la ligne médiane; distinctement et éparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, lisse, éparsement sétosellé. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. Le *troisième article des palpes maxillaires* dilaté en triangle, fortement cilié, le quatrième testacé, épaissi à sa base, aussi long que le précédent.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis; médiocrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; brunes ou d'un roux brunâtre, avec les deux ou trois premiers articles d'un roux de poix plus ou moins foncé: le premier sensiblement épaissi en massue subcylindrico-elliptique: les deuxième et troisième obconiques: le deuxième suballongé: le troisième allongé, un peu plus long que le deuxième, aussi long que le premier: le quatrième presque carré ou non plus large que long, beaucoup plus étroit que les suivants: les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus, assez fortement transverses, d'une fois et demie à deux fois aussi larges que longs: le dernier subégal aux deux précédents réunis ou à peine plus long, conico-ovalaire, paraissant, vu de dessus, acuminé, et, vu par côté, un peu mousse au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long; sensiblement rétréci en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et à peine arrondis; médiocrement arqué sur les côtés; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis; légèrement arrondi à sa base, qui est non ou presque indistinctement sinuée de chaque côté près des épaules; peu convexe sur son disque; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence subtransversale et divergente; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies redressées, plus ou moins obscures, dont une, vers le milieu, notamment plus longue; finement et éparsement ponctué; marqué en outre sur le dos de quatre points plus forts et disposés en quadrille; entièrement d'un noir très-brillant.

Écusson presque glabre, presque lisse, d'un noir très-brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, évidemment un peu plus longues que le prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur les côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque ; finement et subéparsément pubescentes, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant parfois en outre, sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées ; assez fortement et assez densément ponctuées, avec les points obliques et subrapéux ; d'un noir très-brillant, avec le sommet parfois d'un brun de poix.

Épaules peu saillantes, subarrondies.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; graduellement et légèrement atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; à peine ou très-peu pubescent, mais distinctement et éparsément sétosellé sur le dos et sur les côtés, plus longuement vers l'extrémité de ceux-ci ; presque lisse ou à peine ponctué, avec l'extrême base des trois premiers segments et même du quatrième assez fortement et assez densément ponctuée ; entièrement d'un noir très-brillant. *Les trois premiers segments* graduellement moins sensiblement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions ponctué comme il vient d'être dit : le cinquième pointillé sur les côtés, subégal au précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, aspéremment ponctué, fortement sétosellé.

Dessous du corps finement pubescent, avec la pubescence assez longue et médiocrement serrée ; subrapeusement et assez densément ponctué ; d'un noir très-brillant. *Lame mésosternale* rugueuse sur ses côtés, à pointe étroite, effilée, à peine émoussée au bout, à carène évidemment raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, plus finement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, un peu plus fortement ponctué que le postpectus, à ponctuation plus écartée postérieurement, à cinquième arceau plus court que le précédent ; le sixième plus ou moins prolongé, parfois d'un roux de poix.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement ponctués, d'un roux brillant, avec les hanches noires, et les cuisses, moins leur sommet, rembrunies. *Cuisses* subélargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : *les antérieurs et intermédiaires*,

en outre, finement spinosules sur leur tranche externe : *les antérieurs* parés sur celle-ci d'une pubescence courte et soyeuse : *les postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous ; *les antérieurs* courts ; *les intermédiaires* sensiblement moins courts, à premier article suballongé ; *les postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est rare. Elle se prend parmi les mousses et les champignons, dans les collines des environs de Lyon et dans les Pyrénées-Orientales.

OBS. On la prendrait volontiers pour une variété de la *Baryodma moesta*, si ce n'était la structure particulière des troisième et quatrième articles des palpes maxillaires. La taille égale ou dépasse à peine celle des plus grands exemplaires de cette dernière espèce. Le troisième article des antennes est un peu plus long comparativement au deuxième, et le quatrième est proportionnellement un peu moins court. La ponctuation de la tête et du prothorax est moins grossière, et celle des élytres un peu moins serrée. L'abdomen est un peu moins parallèle, avec l'impression de la base des trois premiers segments distinctement et même assez fortement ponctuée, au lieu d'être presque lisse, etc.

Parfois le sommet de l'abdomen, tant en dessus qu'en dessous, est d'une couleur de poix plus ou moins foncée.

Le prothorax est quelquefois subimpressionné au devant de l'écusson, avec l'impression parfois géminée.

25. *Baryodma (Homocochara) succicola*, THOMSON.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, distinctement sétosellée, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un roux de poix. Tête assez grossièrement et éparsement ponctuée, troisième article des palpes maxillaires élargi en triangle. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, un peu moins large en arrière que les élytres,

distinctement et subéparsement ponctué. Élytres fortement transverses, un peu ou à peine plus longues que le prothorax, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen assez allongé, subatténué vers son extrémité, presque lisse, avec les trois premiers segments à peine ponctués à leur extrême base. Carène mésosternale presque entière.

♂ Le sixième segment abdominal tronqué et obsolètement crénelé à son bord apical, avec les crénelures au nombre de huit environ. Le sixième arceau ventral fortement prolongé en angle émoussé au sommet et assez longuement cilié.

♀ Le sixième segment abdominal obtusément tronqué ou subarrondi à son bord apical. Le sixième arceau ventral faiblement prolongé et arrondi ou à peine angulé à son bord postérieur; celui-ci finement et brièvement cilié.

Aleochara sparsa, HEER, Faun. Col. Helv. I, 317, 13.

Baryodma succicola, THOMSON, Skand. Col. IX, 216, 7, b, 1867.

Variété a. Disque des élytres d'un roux de poix.

Variété b (immature). Antennes et prothorax brunâtres. Élytres et extrémité de l'abdomen rousses. Base des antennes et pieds d'un roux testacé.

Long., 0^m,0036 (1 l. 2/3); — larg., 0^m,0008 (1/3 l. fort).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir brillant; distinctement sétosellé; revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, presque aussi large que la moitié du prothorax; finement et éparsement pubescente, avec la pubescence subtransversale et convergente sur la partie médiane; assez grossièrement et éparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. Front large, à peine convexe. Épistome convexe, presque lisse, offrant une série transversale de soies obscures et redressées. Labre subconvexe, noir, rugueusement ponctué, couleur de poix et éparsement cilié en avant. Parties de la bouche d'un roux de poix. Le troisième article des palpes maxillaires triangulairement dilaté, fortement cilié: le quatrième testacé, épaissi vers sa base, aussi long que le précédent.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes un peu moins longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement épaissies dès le cinquième article en longue massue subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article ; brunâtres, avec les trois premiers articles d'un roux de poix : le premier assez allongé, sensiblement renflé en massue subelliptique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : le quatrième sensiblement transverse, évidemment plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième presque également épaissis, légèrement contigus, fortement transverses, environ deux fois aussi larges que longs : le cinquième paraissant parfois à peine moins court : le dernier subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, paraissant, vu de dessus, acuminé, et, vu par côté, mousse au sommet.

Prothorax fortement transverse, un peu moins de deux fois aussi large que long ; un peu plus étroit en avant ; largement tronqué ou à peine échancré au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, subobtus et à peine arrondis ; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, plus sensiblement, vu par côté ; un peu ou à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement arrondi à sa base, qui est non ou presque invisiblement sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées, dont une, vers le milieu, notamment plus longue ; distinctement et subéparsement ponctué, avec la ponctuation un peu plus fine et un peu plus serrée sur la région médiane ; marqué souvent, sur le milieu du dos, de quatre points plus forts et disposés en quadrille ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson presque glabre, rugueusement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; un peu ou à peine plus longues que le prothorax ; presque subparallèles et presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; très-faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement, mais peu densément pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; offrant ordinairement, sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées, dont une plus longue vers les épaules, les autres caduques ou obsolètes ; assez fortement et assez densément ponctuées, avec la ponctuation oblique

ou subrâpeuse et évidemment plus forte que celle du prothorax ; d'un noir de poix brillant et parfois plus ou moins brunâtre.

Abdomen assez allongé, un peu ou à peine moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie] plus prolongé que celles-ci ; faiblement atténué en arrière ; subdéprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement, très-peu ou à peine pubescent, mais distinctement et éparquement sétosellé sur le dos et sur les côtés, avec les soies obscures et redressées, et celles de la partie postérieure plus longues et plus nombreuses ; presque lisse ou à peine ponctué ; d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, lisse : les *trois premiers* distinctement, mais graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine ou finement ponctué : le cinquième subégal au précédent, parfois finement pointillé vers les côtés, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, aspérement ponctué, fortement sétosellé.

Dessous du corps finement mais peu densément pubescent ; râpeusement et modérément ponctué ; d'un noir très-brillant, avec le bord apical de chaque arceau ventral parfois couleur de poix. *Lame mésosternale* à peine rugueuse sur les côtés, à pointe très-étroite, effilée, presque aciculée, à carène à peine raccourcie ou presque entière. *Métasternum* subconvexe, plus finement et un peu plus densément ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, très-éparquement sétosellé, à pubescence assez longue, à ponctuation plus faible et plus écartée en arrière ; à cinquième arceau plus court que le précédent : le sixième plus ou moins saillant.

Pieds peu allongés, finement pubescents, légèrement ponctué, d'un roux brillant, avec les cuisses, surtout les postérieures, parfois plus foncées, et les hanches noires, les antérieurs et intermédiaires quelquefois d'un brun de poix un peu roussâtre. *Cuisses* légèrement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, légèrement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* soyeux sur celle-ci : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* assez longs, à premier article suballongé ; les *postérieurs* allongés, à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu plus long que les deux suivants réunis : les deuxièmes à quatrième allongés, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est peu commune. Elle se trouve sous les mousses

et les feuilles mortes, dans les parties septentrionales et centrales de la France, les environs de Lyon, la Bourgogne, le Beaujolais, etc.

Obs. Elle se distingue faiblement de la *Baryodma latipalpis*. La taille est moindre. Les antennes, à peine plus épaissies, ont leur troisième article moins long relativement au deuxième; le quatrième plus court, les cinquième à dixième un peu plus fortement transverses. La ponctuation de la tête et du prothorax paraît un peu plus grossière, et celle de ce dernier moins uniforme, c'est-à-dire un peu plus dense sur la région médiane que sur les côtés. Enfin, l'impression basilaire des trois premiers segments de l'abdomen est moins densement et moins fortement ponctuée.

Quelquefois (var. *a*) les élytres offrent sur leur milieu une transparence rousse ou châtain. D'autres fois (var. *b*) le prothorax est d'un brun de poix un peu moins foncé sur les côtés, et les élytres sont d'un roux plus ou moins clair, ainsi que l'extrémité de l'abdomen. Dans ce dernier cas, les antennes deviennent d'un roux obscur avec la base plus claire, et la bouche et les pieds se montrent d'un roux testacé, ainsi que les hanches antérieures et parfois les intermédiaires.

Assez rarement, les deux ou trois premiers segments paraissent très-légèrement et très-éparsément ponctués, avec le quatrième presque lisse, et le cinquième lisse seulement sur son milieu.

Parfois le prothorax paraît subimpressionné vers sa base.

26. *Baryodma* (*Homocochara*) *sparsa*,

FAIRMAIRE ET LABOULBÈNE.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et subéparsément pubescente, légèrement sétosellée, d'un noir de poix brillant, avec la bouche, la base des antennes, les tibia et les tarses d'un roux de poix. Tête distinctement et éparsément ponctuée, troisième article des palpes maxillaires élargi en triangle. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses. Prothorax fortement transverse, un peu rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, à peine moins large en arrière que les élytres, distinctement et éparsément ponctué. Élytres assez fortement transverses, un peu plus longues que le prothorax, subdéprimées, subsinuées vers leur angle postéro-externe, assez fortement et éparsément ponctuées.

Abdomen assez allongé, subparallèle ou à peine atténué vers son extrémité, presque lisse ou à peine ponctué. Carène mésosternale presque entière.

♂ Le sixième segment abdominal obtusément tronqué et obsolètement crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral fortement prolongé en angle à son sommet, celui-ci assez longuement cilié.

♀ Le sixième segment abdominal obtusément arrondi à son bord apical. Le sixième arceau ventral légèrement et obtusément angulé à son sommet, celui-ci brièvement cilié.

Aleochara sparsa, FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 448, 20.—DE MARSEUL, Ab. VIII. 1871, 181, 48.

Long., 0^m,0033 (1 l. 1/2); — larg. 0^m, 0006 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir de poix brillant; légèrement sétosellé; revêtu en outre d'une fine pubescence cendrée, assez longue, couchée et éparse.

Tête subarrondie, un peu plus large que la moitié de la base du prothorax; finement et très-éparsement pubescente, avec la pubescence en sens divers; distinctement et éparsement ponctuée; d'un noir brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* convexe, lisse, éparsement sétosellé. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, subponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix. Le troisième article des palpes maxillaires triangulairement élargi, distinctement cilié: le quatrième testacé, épaissi à sa base, aussi long que le précédent.

Yeux ovales-oblongs, noirs ou parfois d'un gris obscur.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis; sensiblement épaissies vers leur extrémité, dès le cinquième article, en massue très-allongée et subcylindrique; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; brunâtres, avec les deux ou trois premiers articles roux ou d'un roux de poix: le premier assez allongé, sensiblement épaissi en massue subelliptique: les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier: le quatrième sensiblement transverse, visiblement plus étroit que les suivants: les cinquième à dixième presque également ou subgraduellement épaissis, fortement transverses, deux fois

aussi larges que longs, assez contigus : le dernier subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax fortement transverse, presque deux fois aussi large que long ; un peu rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; à peine moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et largement arrondis ; légèrement arrondi à sa base, qui est non ou à peine distinctement sinuée de chaque côté près des épaules ; médiocrement convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence subtransversale et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques rares soies obscures et redressées ; distinctement et éparsement ponctué, avec la ponctuation à peine plus serrée sur la région médiane ; marqué souvent sur le dos de quatre points plus forts et disposés en quadrille, les postérieurs plus faibles et un peu plus rapprochés ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson presque glabre, presque lisse ou à peine ponctué, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, un peu mais évidemment plus longues que le prothorax ; à peine plus larges en arrière ; subrectilignes sur leurs côtés ; à peine et simultanément échan-crées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; faiblement sinuées au sommet, vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement et éparsement pubescentes, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant parfois, sur les côtés derrière les épaules, une soie obscure et redressée ; assez fortement et éparsement ponctué, avec les points obliques et râpeux ; d'un noir de poix brillant, avec le sommet souvent moins foncé. *Épaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe en arrière ; très-peu pubescent, avec la pubescence plus longue que celle des élytres ; offrant en outre, sur les côtés et sur le dos, quelques rares soies obscures et redressées ; presque lisse ou à peine ponctué ; d'un noir très-brillant. *Les trois premiers segments* sensiblement, mais graduellement plus légèrement, impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine ponctué : le cinquième subégal au précédent ou parfois un peu plus grand, souvent finement ponctué sur les côtés, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine mem-

brane pâle : le sixième peu saillant, parfois couleur de poix, aspéremment ponctué, assez fortement sétosellé.

Dessous du corps finement et éparsément pubescent, subrapeusement et éparsément ponctué, d'un noir très-brillant. *Lame mésosternale* presque lisse sur ses côtés, à pointe effilée, très-étroite, presque aciculée, à carène presque entière ou à peine raccourcie. *Métasternum* subconvexe, plus finement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, très-éparsément sétosellé, à pubescence longue, à ponctuation encore plus écartée en arrière, à cinquième arceau un peu plus court que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé en angle à son sommet, parfois couleur de poix.

Pieds assez courts, subéparsément pubescents, subéparsément ponctuels, d'un roux de poix brillant, avec les cuisses plus ou moins rembrunies et les hanches noires. *Cuisses* sub élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre finement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, longuement ciliés en dessous, éparsément en dessus : les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ou oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, aussi long ou à peine plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième assez allongés, graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce habite les forêts, parmi les mousses et les feuilles mortes, aux environs de Paris et de Lyon, dans la Normandie, le Beaujolais, le Dauphiné, la Savoie, les Pyrénées, etc. Elle est peu commune.

OBS. Elle est facile à confondre avec la *Baryodma succicola*. Mais sa taille est un peu moindre ; la ponctuation du prothorax et des élytres est constamment plus écartée. Celles-ci sont généralement à peine moins courtes, etc.

Quelquefois les élytres sont d'un roux châtain. L'impression basilaire des premiers segments de l'abdomen se montre parfois finement et distinctement ponctué.

Rarement, le prothorax paraît subimpressionné ou seulement déprimé vers sa base au devant de l'écusson.

SOUS-GENRE *DYSCHARA*

Étymologie: δὺς, difficilement; χαίρω, je me réjouis.

OBS. Comme on l'a vu dans le tableau, ce sous-genre se distingue de

tous les précédents par la structure du dernier article des antennes, qui, chez le ♂, est allongé, subcylindrique, aussi long que les trois précédents réunis. Cette particularité, bien que propre à un seul sexe, nous a paru suffisante et même importante. Du reste, dans ce même sous-genre, les trois premiers segments de l'abdomen sont plus fortement impressionnés en travers à leur base, que dans tous les autres.

Les troisième et quatrième articles des palpes maxillaires sont de forme normale. Les antennes sont proportionnellement plus allongées que dans le sous-genre *Homoeochara* et que chez la plupart des espèces des autres sous-genres. Le troisième article est évidemment plus long que le deuxième. La lame mésosternale est assez brusquement rétrécie en pointe assez étroite, sublinéaire, mousse ou subtronquée au bout, prolongée au moins jusqu'aux trois quarts des hanches intermédiaires ou au-delà. La carène médiane est un peu raccourcie en arrière. L'angle antéro-médian du métasternum est assez saillant et assez avancé.

Ce sous-genre se résume à une seule espèce de petite taille et bien caractérisée.

27. *Baryodma (Dyschara) inconspicua*, AUBÉ.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et subéparsement pubescente, distinctement sétosellée, d'un noir brillant, avec les genoux et les tarsi roussâtres. Tête assez finement et éparsement ponctuée, troisième article des palpes maxillaires normal. Antennes à peine épaissies, à troisième article plus long que le deuxième, le quatrième presque carré, les cinquième à dixième légèrement transverses. Prothorax médiocrement transverse, un peu plus étroit en avant, légèrement arqué sur les côtés, un peu moins large en arrière que les élytres, finement et subéparsement ponctué. Élytres fortement transverses, de la largeur du prothorax, subdéprimées, assez fortement et assez densément ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, presque lisse, avec l'extrême base des quatre premiers segments fortement ponctuée. Carène mésosternale plus ou moins raccourcie.

♂ Le sixième segment abdominal tronqué et finement et obsolètement crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral fortement prolongé en angle et assez longuement cilié à son sommet. Le dernier article des

antennes allongé, épais, subcylindrique, aussi long que les trois précédents réunis.

♀ *Le sixième segment abdominal* obtusément tronqué ou subarrondi à son bord apical. *Le sixième arceau ventral* légèrement prolongé, arrondi et brièvement cilié à son sommet. *Le dernier article des antennes* ovale-oblong, assez épais, aussi long seulement que les deux précédents réunis.

Aleochara inconspicua, AUBÉ, Ann. Soc. Ent. Fr. 1880, VIII, 312, 17. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 107, 28.

Long., 0^m,0028 (1 l. 1/4); — larg., 0^m,0005 (1/4 l).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir brillant, distinctement et éparsement sétosellé; revêtu en outre d'une fine pubescence, d'un cendré blanchâtre, bien apparente, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête subarrondie, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax; légèrement pubescente, avec la pubescence en sens divers; assez finement et éparsement ponctuée; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, éparsement sétosellé en avant. *Labre* subconvexe, d'un noir brillant, pointillé et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* d'une couleur de poix parfois un peu roussâtre. *Pénultième article des palpes maxillaires* normal, distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs ou noirâtres.

Antennes assez grêles, à peine moins longues que la tête et le prothorax réunis; à peine ou faiblement et graduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées vers le sommet de chaque article, avec le duvet et les poils blanchâtres, ce qui leur donne un aspect pruineux; noires ou noirâtres, avec le premier article quelquefois moins foncé ou couleur de poix: celui-ci allongé, sensiblement épaissi en massue subcylindrico-elliptique: les deuxième et troisième obconiques: le deuxième assez allongé: le troisième allongé, évidemment plus long que le deuxième, à peine moins long que le premier: le quatrième presque carré: les cinquième à dixième graduellement un peu plus épais, subcontigus, légèrement transverses, avec les pénultièmes un peu moins sensiblement: le dernier plus (♂) ou moins (♀) allongé, paraissant, vu de dessus, obtusément acuminé, et, vu par côté, mousse au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ une fois et demie aussi

large à sa base que long dans son milieu ; un peu rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et arrondis ; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, plus sensiblement, vu de côté ; un peu moins large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; sensiblement arrondi dans le milieu de sa base, avec celle-ci non ou à peine sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; finement et subéparsément pubescent, avec la pubescence subtransversale et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées ; finement et subéparsément ponctué, avec la ponctuation paraissant plus serrée, surtout en arrière, le long de la ligne médiane, qui semble parfois longitudinalement subdéprimée ; entièrement d'un noir brillant.

Écusson presque glabre, obsolètement et rugueusement pointillé, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; environ de la longueur du prothorax ; à peine plus larges en arrière qu'en avant ; presque subrectilignes ou à peine arquées sur leurs côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; faiblement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou à peine convexes sur leur disque ; finement et subéparsément pubescentes, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant souvent, sur les côtés derrière les épaules, une soie obscure et redressée, et quelquefois une deuxième, un peu plus bas, plus ou moins caduque ; assez fortement et assez densément ponctuées, avec la ponctuation subràpeuse et beaucoup plus forte que celle du prothorax ; entièrement d'un noir brillant. *Épaules* peu saillantes, étroitement arrondies.

Abdomen assez allongé, un peu moins large à sa base que les élytres, de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ; subdéprimé vers sa base, subconvexe en arrière ; finement, longuement et éparsément pubescent ; offrant, en outre, sur le dos et sur les côtés, des soies obscures et redressées, un peu plus longues dans la partie postérieure ; presque lisse, mais avec l'extrême base des trois ou quatre premiers segments fortement et rugueusement ponctuée ; entièrement d'un noir très-brillant. Les *trois premiers segments* assez fortement, mais graduellement un peu moins fortement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons ponctué comme on vient de le dire : le quatrième souvent à peine impressionné en travers à sa base, qui est distinctement ponctuée : le cinquième subégal au précédent, largement tronqué et muni

à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement et subaspèremment ponctué.

Dessous du corps finement et éparsément pubescent; d'un noir très-brillant, avec le bord apical de chaque arceau ventral souvent d'un roux de poix. *Lame mésosternale* à peine ponctué ou presque lisse sur ses côtés, à pointe assez brusque, assez étroite, sublinéaire, mousse ou subtronquée au bout; à carène fine, mais bien distincte, plus ou moins raccourcie en arrière. *Métasternum* subconvexe, légèrement et assez densément ponctué sur son milieu, plus fortement sur les côtés. *Ventre* très-convexe, très-éparsément sétosellé, à pubescence longue; fortement ponctué dans sa partie antérieure, presque lisse en arrière, avec la ponctuation plus forte et plus serrée vers la base des trois premiers arceaux et surtout du premier : celui-ci fortement, les deuxième et troisième légèrement resserrés à leur naissance : le cinquième plus court que le précédent : le sixième plus ou moins prolongé à son sommet.

Pieds peu allongés, assez longuement et éparsément pubescents; légèrement et subrapeusement ponctués; d'un brun de poix brillant, avec les genoux et les tarses roux. *Cuisses* faiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* parés sur celle-ci de poils plus courts, plus serrés et d'un blond soyeux : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus : les *antérieurs* courts : les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé : les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, presque aussi long que les trois suivants réunis : ceux-ci oblongs, subégaux.

PATRIE. Cette espèce est médiocrement commune. On la rencontre parmi les mousses, dans les forêts, aux environs de Paris et de Lyon, dans l'Alsace, la Bourgogne, le Beaujolais, les Alpes, etc.

OBS. Nous n'insisterons pas sur cette espèce, remarquable par le développement du dernier article des antennes chez les ♂. La ♀ diffère de la *Baryodma sparsa* par sa taille à peine moindre; par sa pubescence un peu plus longue, un peu moins fine, plus blanche et à peine plus serrée; par ses antennes plus longues et plus grêles, à troisième article plus allongé, les quatrième à dixième moins courts; par les trois premiers seg-

ments abdominaux plus fortement impressionnés en travers à leur base, avec l'impression fortement et rugueusement ponctuée. Le prothorax est moins fortement transverse; la ponctuation de ce dernier et celle des élytres sont plus serrées, etc.

Souvent les pieds sont entièrement d'un roux de poix, ainsi que les hanches antérieures et intermédiaires.

Notre espèce en question est assurément l'*Aleochara inconspicua* de Kraatz, qui cite Aubé et qui en même temps signale le caractère exclusif de cette espèce, celui du dernier article des antennes chez les ♂. Mais nous croyons que l'*inconspicua* ne doit pas être considérée comme synonyme de l'*Aleochara sparsa* de MM. Fairmaire et Laboulbène, qui n'auraient pas oublié de mentionner la particularité ci-dessus désignée, et qui, d'ailleurs, disent dans leur description « Antennes à articles cinquième à dixième courts, transversaux, serrés;... corselet à ponctuation fine, très-écartée;... élytres à ponctuation assez forte, pas très-serrée;... abdomen ponctué faiblement à la base des segments : » quatre caractères clairement formulés et qu'on ne retrouve pas dans l'*Aleochara inconspicua*. Nous avons dû considérer l'*Aleochara sparsa* des illustres auteurs de la *Faune française* comme une espèce distincte à laquelle nous avons conservé le nom sous lequel ils l'ont décrite. Quant à l'*Aleochara sparsa* de Heer, à cause de ces deux phrases : *Coleopteris... crebre punctatis*, et *Antennæ crassæ... articulis (4-10) transversis*, on doit la rapporter plutôt à notre *Baryodma succicola*.

SOUS-GENRE COPROCHARA

Étymologie : κόπρος, fumier; χίριον, je me réjouis.

Obs. Nous avons réuni dans ce sous-genre quelques espèces qui offrent sur leur prothorax, outre la ponctuation ordinaire, deux séries longitudinales de points plus gros et plus enfoncés.

Leur forme est toujours assez étroite et la couleur très-brillante. Les palpes maxillaires sont de forme normale. Les antennes sont plus ou moins sensiblement épaissies, avec leurs cinquième à dixième articles toujours fortement transverses et le troisième subégal au deuxième. La pointe mésosternale est assez brusque, sublinéaire dans ses deux tiers postérieurs, mousse ou subtronquée au bout, prolongée jusqu'au sommet des hanches intermédiaires, avec la carène médiane fine et entière. L'angle antéromédian du métasternum est assez saillant, mais à sommet recouvert par la

pointémésosternale. L'abdomen est en général subparallèle et peu densément ponctué, et ses trois premiers segments sont sensiblement ou légèrement impressionnés en travers à leur base.

Ce sous-genre forme un groupe bien naturel. Nous en connaissons quatre espèces dont voici les principales différences.

- a *Élytres* noires ou presque entièrement noires. Le quatrième article des antennes subtransverse. *Prothorax* assez fortement transverse. *Abdomen* assez densément et assez fortement ponctué. Taille moyenne. BILINEATA.
- aa *Élytres* parées près de la suture d'une tache apicale rouge. Le quatrième article des antennes transverse.
- b *Prothorax* plus ou moins transverse, légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus. *Abdomen* assez finement et assez densément ponctué. Taille assez petite ou petite.
- c Dernier article des antennes visiblement un peu plus long que les deux précédents réunis. *Élytres* fortement et assez densément ponctué. *Tarses* d'un roux de poix. NITIDA.
- cc Dernier article des antennes subégal aux deux précédents réunis ou à peine plus long. *Élytres* fortement et subéparsément ponctué. *Tarses* d'un noir de poix. BINOTATA.
- bb *Prothorax* légèrement transverse, à peine arqué sur les côtés, vu de dessus. Dernier article des antennes un peu plus épais et évidemment plus long que les deux précédents réunis. *Abdomen* finement et densément ponctué vers sa base, un peu moins densément en arrière. Taille petite. PAUXILLA.

28. *Baryodma* (*Coprochara*) *bilineata*, GYLLENHAL.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, éparsement sétosellée, d'un noir brillant, avec la bouche, la base des antennes et les pieds d'un brun de poix, les genoux et les tarses plus clairs. Tête grossièrement et subéparsement ponctuée sur ses côtés, lisse sur son milieu. Antennes assez sensiblement épaissies, à troisième article égal au deuxième, le quatrième subtransverse, les cinquième à dixième fortement transverses. *Prothorax* assez fortement transverse, sensiblement rétréci en avant, visiblement arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les *élytres*, subéparsement ponctué sur les parties latérales du disque, offrant sur son milieu deux séries longitudinales de points plus serrés. *Élytres* fortement transverses, de la longueur du *prothorax*, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, fortement et assez densément ponctuées.

Abdomen assez allongé, subparallèle, assez fortement et assez densément ponctué. Carène mésosternale entière.

♂ Le sixième segment abdominal largement tronqué ou à peine échancré et finement crénelé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de douze environ. Le sixième arceau ventral sinué sur ses côtés, prolongé dans son milieu en angle assez saillant et assez longuement cilié sur ses bords.

♀ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué et finement granulé à son bord apical. Le sixième arceau ventral subarrondi ou très-obtusément angulé à son bord postérieur : celui-ci assez brièvement et densément cilié.

Aleochara bilineata, GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 436, 58. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 352, 9. — MANNERHEIM, Brach. 68, 15. — FAIRMAIRE et LABOULENNE, Faun. Ent. Fr. I, 443, 2. — KRAATZ, Ins. Deut. II, 105, 25.

Aleochara nitida, var. ERICHSON, Col. March. I, 358, 8 ; — Gen. et Spec. Staph. 168, 20. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 316, 15.

Baryodma bilineata, THOMSON, Skand. Col. II, 254, 10, 1860.

Long., 0^m,0038 (1 l. 3/4) ; — larg., 0^m,0010 (1/2 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir brillant ; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête presque rectiligne sur les côtés ; un peu moins large que la moitié de la base du prothorax ; légèrement pubescente, avec la pubescence dirigée en travers et convergeant sur la ligne médiane ; offrant sur son milieu un large espace longitudinal lisse, mais grossièrement et subéparsément ponctuée sur les côtés et en avant entre les yeux ; d'un noir très-brillant et parfois submétallique. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant avant son extrémité quelques soies obscures et redressées, disposées en série transversale. *Labre* subconvexe, brillant et presque lisse vers sa base, couleur de poix, obsolètement ponctué et légèrement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix plus ou moins foncé. Le troisième article des palpes maxillaires assez fortement cilié : le quatrième d'une couleur plus claire.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; assez sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité ;

très-finement duveteuses et en outre assez fortement pilosellées vers le sommet de chaque article ; noires, avec les deux ou trois premiers articles souvent d'un brun de poix : le premier allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrico-elliptique : les deuxième et troisième allongés, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier : le quatrième subtransverse, un peu plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subcontigus, graduellement et à peine plus épais, fortement transverses, presque deux fois aussi larges que longs : le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis, oblong ou conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax assez fortement transverse, d'un tiers ou à peine d'une moitié plus large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; visiblement arqué sur les côtés, plus sensiblement, vu de côté ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; assez sensiblement arrondi à sa base, qui est à peine ou non distinctement sinuée près des épaules ; légèrement convexe sur son disque ; finement et éparsement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant en outre, sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées, assez longues ; subéparsement et distinctement ponctué sur son disque, avec un espace longitudinal lisse, situé sur le milieu du dos, assez large et limité latéralement par deux séries de points plus serrés, plus prononcées en arrière, où elles forment chacune une espèce de sillon ; entièrement d'un noir brillant et souvent submétallique.

Écusson presque glabre, presque lisse, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; de la longueur du prothorax ou à peine plus longues ; subparallèles et presque subrectilignes sur les côtés ; presque subcarrément coupées à leur sommet, avec l'angle sutural presque droit ; à peine sinuées vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et éparsement pubescentes, avec la pubescence oblique et divergente, un peu moins écartée que celle du prothorax ; offrant parfois sur les côtés, derrière les épaules, une soie obscure et redressée, assez longue ; fortement et assez densément ponctuées, avec les points non ou à peine obliques ; d'un noir brillant, avec le sommet parfois couleur de poix. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, à peine moins large à sa base que les élytres ; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa

base, subconvexe postérieurement ; finement et éparsement pubescent, distinctement et éparsement sétosellé sur le dos et sur les côtés, plus fortement en arrière sur ceux-ci ; assez fortement et assez densément ponctué, avec la ponctuation un peu plus légère sur le dos de chaque segment, non ou à peine moins serrée vers leur extrémité ; entièrement d'un noir brillant. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, lisse : les *trois premiers segments normaux* sensiblement impressionnés en travers à leur base, mais graduellement plus faiblement, avec le fond des impressions un peu plus densément et subrugueusement ponctué : le cinquième plus long que le précédent, largement et obtusément tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, densément et aspèremment ponctué ou granulé, fortement sétosellé.

Dessous du corps finement mais peu densément pubescent, assez fortement et râpeusement ponctué, d'un noir brillant, avec le bord apical de chaque arceau ventral souvent couleur de poix. *Pointe mésosternale* assez étroite, sublinéaire, mousse ou subtronquée au bout, à carène médiane entière. *Métasternum* subconvexe, plus éparsement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, un peu plus fortement et un peu plus densément ponctué que le métasternum, très-éparsement mais assez distinctement sétosellé ; à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins prolongé dans son milieu.

Pieds assez courts, éparsement pubescents, subrâpeusement et peu densément ponctués, d'un brun ou d'un roux de poix foncé et brillant, avec les genoux et les tarses plus clairs. *Cuisses* sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* garnis sur celle-ci d'une pubescence plus courte, plus serrée et d'un fauve soyeux : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* assez étroits, distinctement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article suballongé ou oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, à peine moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce est peu commune. Elle se prend dans les bouses, aux environs de Paris et de Lyon, dans la Normandie, le Beaujolais, le Bugéy, les Alpes, la Savoie, les Pyrénées, etc.

Obs. Elle diffère de la *Baryodma nitida* par une taille un peu plus grande, par ses antennes un peu moins épaissies et à quatrième article un peu moins court ; par sa tête un peu plus grossièrement et un peu plus densément ponctuée sur ses côtés ; par la ponctuation latérale du prothorax un peu plus forte et un peu moins écartée ; par ses élytres presque toujours concolores, et par son abdomen un peu plus fortement ponctué. Les séries dorsales du prothorax sont composées de points plus fins, plus serrés et paraissant parfois former comme deux légers sillons longitudinaux, etc.

Les pieds sont quelquefois entièrement d'un roux de poix.

L'*Aleochara alpicola* de Heer (*Faun. Col. Helv.* I, 317, 16) peut-être se rapporte-t-elle à un petit exemplaire de la *Baryodma bilineata*, ou bien à la variété à élytres obscures de la *B. nitida* ?

On doit probablement rapporter à la *bilineata* les *agilis* et *immaculata* de Stephens (*Ill. Br.*, V, 154) ?

29. *Baryodma (Coprochara) nitida*, GRAVENHORST.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsément pubescente, absolument sétosellée, d'un noir très-brillant et parfois submétallique, avec une tache apicale rouge sur les élytres, les genoux et les tarses d'un roux de poix. Tête distinctement et éparsément ponctuée sur les côtés. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses, le dernier un peu plus long que les deux précédents réunis. Prothorax plus ou moins transverse, sensiblement rétréci en avant, plus ou moins arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, éparsément ponctué sur les parties latérales, offrant sur le dos deux séries longitudinales de points plus forts et plus serrés. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, faiblement sinuées vers leur angle postéro-externe, fortement et assez densément ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, assez finement et assez densément ponctué, à peine moins densément en arrière. Carène mésosternale entière.

♂ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué et finement crénelé à son bord apical. Le sixième arceau ventral prolongé dans son milieu en angle prononcé et assez longuement cilié :

♀ Le sixième segment abdominal subsinueusement tronqué à son bord

apical. Le *sixième arceau ventral* légèrement prolongé, arrondi ou très-obtusément angulé et brièvement cilié à son sommet.

Aleochara nitida, GRAVENHORST, Micr. 97, 44; — Mon. 172, 63. — LATREILLE, Hist. Nat. Crust. et Ins. IX, 390, 44. — GYLLENHAL, Ins. Suec. II, 435, 57. — BOISDUVAL et LACORDAIRE, Faun. Ent. Par. I, 531, 8. — MANNERHEIM, Brach. 68, 14. — ERICHSON, Col. March. I, 358, 8; — Gen. et Spec. Staph. 168, 20. — HEER, Faun. Col. Helv. I, 316, 12. — REDTENBACHER, Faun. Austr. 668, 1. — FAIRMAIRE et LABOULBÈNE, Faun. Ent. Fr. I, 443, 1. — JACQUELIN DU VAL, Gen. Col. Eur. Staph. pl. 3, fig. 14.

Homalota biguttata, KOLENATI, Melet. Ent. III, 8, 24.

Baryodma nitida, THOMSON, Skand. Col. II, 254, 11, 1860.

Variété *a*. Tache apicale des élytres plus ou moins confuse ou réduite. Prothorax assez fortement transverse.

Variété *b*. Tache apicale des élytres normale. Abdomen éparsement ponctué vers son extrémité. Prothorax médiocrement transverse.

Variété *c*. Élytres en majeure partie, bouche, base des antennes et pieds d'un roux testacé.

Long., 0^m,0032 (1 1/2 l.); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir très-brillant et parfois submétallique, avec les élytres parées d'une grande tache apicale rouge; revêtu d'une fine pubescence grisâtre, assez longue, couchée et peu serrée.

Tête à peine arrondie sur les côtés, sensiblement moins large que la moitié de la base du prothorax; finement et très-peu pubescente, avec les poils en sens divers; lisse sur son milieu; distinctement et éparsement ponctuée sur les côtés; d'un noir très-brillant et submétallique. Front large, à peine convexe. Épistome longitudinalement convexe, lisse, offrant avant son sommet quelques soies obscures et redressées. Labre subconvexe, d'un noir de poix brillant, à peine ponctué et éparsement cilié en avant. Parties de la bouche d'un brun de poix, avec l'article terminal des palpes maxillaires testacé: le pénultième éparsement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement plus courtes que la tête et le prothorax réunis; sensiblement et subgraduellement épaissies vers leur extrémité; très-finement duveteuses et en outre distinctement pilosellées vers le sommet de chaque article; noires, avec les deux ou trois premiers articles souvent

d'un noir de poix : le premier allongé, légèrement épaissi en massue sub-cylindrique : les deuxième et troisième assez allongés, obconiques, sub-égaux, un peu moins longs séparément que le premier : le quatrième sensiblement transverse, isolé, un peu plus ou sensiblement plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième non contigus, graduellement un peu plus épais, fortement transverses, environ deux fois aussi larges que longs : le dernier plus ou moins grand, mais toujours visiblement un peu plus long que les deux précédents réunis, oblong ou conico-ovalaire, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax plus ou moins transverse, d'un tiers ou d'un quart plus large que long ; sensiblement rétréci en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés, vu de dessus, plus sensiblement, vu de côté ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; assez sensiblement arqué à sa base, qui est non ou à peine sinuée de chaque côté vers les épaules ; peu convexe sur son disque ; finement très-éparsement pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, quelques soies obscures et redressées ; éparsement et distinctement ponctué, mais offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse, assez large, limité latéralement par deux séries de points plus profonds et plus serrés, parfois confluents, surtout en arrière ; entièrement d'un noir très-brillant et quelquefois submétallique.

Écusson presque glabre, presque lisse ou offrant de légères rides transversales ; d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse, environ de la longueur du prothorax ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; faiblement et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées ou très-faiblement convexes sur leur disque, toujours un peu déclives vers l'angle sutural ; finement et éparsement pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; offrant parfois, sur les côtés, derrière les épaules, une soie redressée ; fortement et assez densément ponctuées, avec les points à peine obliques ; d'un noir très-brillant et parfois submétallique, mais parées d'une grande tache apicale d'un rouge vif ou vermillon, subovalaire et disposée longitudinalement près de l'angle sutural. *Épaules* non saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ;

environ trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; déprimé vers sa base, subconvexe postérieurement ; finement pubescent, avec la pubescence un peu plus longue et un peu plus serrée, mais un peu plus fine et un peu moins apparente que celle du prothorax et des élytres ; offrant en outre, surtout dans sa partie postérieure, sur le dos et sur les côtés, quelques soies obscures et redressées ; assez finement et assez densément ponctué, avec la ponctuation un peu plus forte sur les côtés et un peu moins serrée vers l'extrémité ; entièrement d'un noir brillant ou très-brillant. Le *deuxième segment basilaire* parfois découvert, finement pointillé : les *trois premiers normaux* graduellement plus légèrement impressionnés en travers à leur base, avec le fond des impressions à peine moins ponctué : le cinquième un peu plus développé que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une fine membrane pâle : le sixième peu saillant, distinctement sétosellé, aspérement et assez densément ponctué, avec les aspérités disposées comme en séries transversales irrégulières.

Dessous du corps finement pubescent, subrâpeusement ponctué, d'un noir très-brillant, avec les intersections ventrales parfois couleur de poix. *Pointe mésosternale* assez étroite, présentant néanmoins une surface sensible, sublinéaire, mousse ou subtronquée au bout, à carène fine et entière. *Métasternum* subconvexe, assez légèrement et subéparsement ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à peine sétosellé, un peu plus densément et un peu plus fortement ponctué que le métasternum, à cinquième arceau subégal au précédent ou parfois un peu plus court : le sixième plus ou moins prolongé dans son milieu.

Pieds assez courts, finement et éparsement pubescents ; subrâpeusement et subéparsement ponctus ; d'un brun de poix brillant, avec les genoux et les tarses un peu plus clairs. *Cuisses* assez sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* médiocrement grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs et intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *antérieurs* parés en dehors d'une pubescence plus courte, plus serrée et d'un fauve brillant : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses, à peine recourbés en dedans avant leur sommet, vus de dessus leur tranche supérieure. *Tarses* assez étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* sensiblement moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins long que les tibias, à premier article très-allongé, sensiblement moins long que les trois suivants

réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce est commune dans presque toute la France. On la prend dans les bouses et autres matières animales ou végétales décomposées.

OBS. Elle varie un peu quant à l'épaisseur des antennes, et beaucoup tant pour la taille que pour la coloration, au point qu'on serait tenté de faire plusieurs espèces des diverses variétés qu'elle présente, si l'on ne trouvait entre elles des passages insensibles. Ces variétés peuvent se réduire à quatre catégories que nous allons distinguer :

- I. *Prothorax* assez fortement transverse. Tache des élytres normale et bien tranchée. *Abdomen* à peine moins densément ponctué vers son extrémité. NITIDA, type.
- II. *Prothorax* assez fortement transverse. Tache des élytres confuse ou plus ou moins réduite, parfois couvrant seulement l'angle sutural, quelquefois nulle. *Abdomen* à peine moins densément ponctué vers son extrémité. Var. a. FUSCONOTATA.
- III. *Prothorax* médiocrement transverse. Tache des élytres normale et bien tranchée. *Abdomen* beaucoup moins densément ponctué vers son extrémité. Var. b. TRANSITA.
- IV. *Prothorax* médiocrement transverse. Tache des élytres couvrant la majeure partie des élytres. Bouche, base des antennes et pieds d'un roux testacé. Var. c. LAETIPENNIS.

Telles sont les modifications principales auxquelles on peut réduire les diverses variétés de la *Baryodma nitida*. Celle de la tache des élytres est la plus variable, et elle est susceptible de s'étendre à toutes les autres.

Nous avons vu aussi quelques individus, appartenant à la variété c et provenant de la Provence, dont le troisième article des antennes paraît, vers son extrémité, un peu plus épais que le précédent.

Nous avons eu aussi l'occasion d'examiner des échantillons de la taille de la *bilineata*, mais parés de la tache normale, et dont le troisième article des antennes semble un peu plus long que le deuxième. Celles-ci sont en même temps un peu plus brusquement épaissies dès leur cinquième article inclusivement, de sorte que le sixième est sensiblement plus étroit que le cinquième.

Peut-être doit-on regarder comme synonymes de la *bilineata* les *cursor*, *velox* et *dorsalis* de Stephens (*Ill. Br.*, V, 159 et 160) ?

30. *Baryodma (Coprochara) binotata*, KRAATZ.

Allongée, assez étroite, peu convexe, finement et éparsément pubescente, obsolètement sétosellée, d'un noir très-brillant, avec une tache apicale rougeâtre sur les élytres, la base des antennes et les tarses d'un noir de poix. Tête assez fortement et subéparsément ponctuée. Antennes sensiblement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses, le dernier subégal aux deux précédents réunis. Prothorax médiocrement transverse, sensiblement rétréci en avant, légèrement arqué sur les côtés, presque aussi large en arrière que les élytres, assez fortement et éparsément ponctué sur ses parties latérales, offrant sur le dos deux séries subsulcifformes et longitudinales de points plus gros et plus serrés. Élytres fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, à peine sinuées vers leur angle postéro-externe, fortement et subéparsément ponctuées. Abdomen assez allongé, subparallèle, assez finement et assez densément ponctué, un peu moins densément vers l'extrémité. Carène mésosternale entière.

♂ Le sixième segment abdominal subtronqué et finement denticulé à son bord apical, avec les dents aiguës et au nombre de 6 à 8. Le sixième arceau ventral prolongé dans son milieu en angle assez prononcé et assez longuement cilié.

♀ Le sixième segment abdominal tronqué à son bord apical. Le sixième arceau ventral légèrement prolongé et arrondi à son sommet.

Aleochara binotata, KRAATZ, Ins. Deut. II, 106, 27. — WOLLASTON, Cat. Ins. Mad. 1887, 182.

Baryodma longula, THOMSON, Skand. Col. II, 254, 12, 1860.

Long., 0^m,0033 (1 l. 1/2); — larg., 0^m,0007 (1/3 l.).

Corps allongé, assez étroit, peu convexe, d'un noir très-brillant, avec les élytres parées d'une tache apicale rougeâtre, souvent confuse; revêtu d'une fine pubescence grise, assez longue, couchée et très-peu serrée.

Tête presque droite sur les côtés, un peu moins large que la moitié de la base du prothorax; finement et très-peu pubescente, avec les poils en

sens divers ; offrant sur son milieu un espace longitudinal lisse, mais assez fortement et subéparsement ponctuée sur les côtés et entre les yeux ; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, presque lisse, offrant quelques soies obscures avant son sommet, qui est d'un roux de poix. *Labre* subconvexe, noir à sa base, d'un roux de poix, à peine ponctué et éparsement cilié en avant. *Parties de la bouche* d'un roux de poix foncé, avec les *palpes labiaux* et l'article terminal des *palpes maxillaires* testacé ; le pénultième de ceux-ci distinctement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes sensiblement moins longues que la tête et le prothorax réunis ; sensiblement épaissies, dès leur cinquième article, pour former une longue massue subcylindrique ; très-finement duveteuses et en outre légèrement pilosellées, surtout vers le sommet de chaque article ; noires, avec la base à peine moins obscure : le premier article assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique : les deuxième et troisième suballongés, obconiques, subégaux, à peine moins longs séparément que le premier : le quatrième transverse, plus étroit que les suivants : les cinquième à dixième subcontigus, presque également épaissis, courts, fortement transverses, au moins deux fois aussi larges que longs : le dernier assez épais, subégal aux deux précédents réunis, conico-ovalaire, subacuminé au sommet.

Prothorax médiocrement transverse, environ d'un tiers plus large que long ; sensiblement plus étroit en avant ; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et subarrondis ; légèrement arqué sur les côtés ; presque aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs très-obtus et très-largement arrondis ; assez sensiblement arqué à sa base qui est non ou à peine sinuée de chaque côté près des épaules ; peu convexe sur son disque ; finement et très-éparsement pubescent, avec la pubescence oblique et divergente ; offrant en outre, surtout sur les côtés, deux ou trois soies obscures et redressées, dont celle du milieu un peu plus longue ; assez fortement et éparsement ponctué sur les côtés de son disque ; offrant sur le milieu du dos un espace longitudinal lisse, assez large, limité latéralement par deux séries de points plus gros, plus enfoncés, plus serrés et parfois confluent, lesquelles séries forment comme des espèces de sillons obsoletés ; entièrement d'un noir très-brillant.

Écusson presque glabre, à peine ruguleux, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré fortement transverse ; de la longueur du prothorax ou à peine plus longues ; à peine plus larges en arrière qu'en avant et presque rectilignes sur leurs côtés ; subcarrément coupées à leur

bord apical, avec l'angle sutural droit ou presque droit ; à peine sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et éparsément pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; offrant en outre, sur les côtés derrière les épaules, une soie redressée obscure, assez courte et plus ou moins caduque ; fortement et subéparsément ponctuées ; d'un noir très-brillant, mais parées près de la suture d'une tache apicale ou subapicale rougeâtre, plus ou moins étendue en avant, souvent confuse. *Épaules* non ou à peine saillantes.

Abdomen assez allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subparallèle sur ses côtés ou à peine atténué vers son extrémité ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; très-finement et subéparsément pubescent, et en outre obsolètement sétosellé sur les côtés et sur le dos ; assez finement et assez densément ponctué, avec la ponctuation devenant un peu ou à peine plus écartée vers l'extrémité ; entièrement d'un noir brillant. *Les trois premiers segments* finement et graduellement plus légèrement sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons à peine ponctué ou presque lisse : le cinquième à peine plus long que le précédent, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième médiocrement saillant, assez densément et subaspèremment ponctué.

Dessous du corps finement pubescent, subràpeusement et assez densément ponctué, d'un noir brillant. *Pointe mésosternale* assez étroite, mousse au bout, à carène entière. *Métasternum* subconvexe, moins densément ponctué sur son milieu. *Ventre* convexe, à peine sétosellé, à ponctuation assez forte, à cinquième arceau subégal au précédent : le sixième plus ou moins prolongé dans son milieu.

Pieds assez courts, légèrement pubescents ; subràpeusement et subéparsément ponctué ; d'un brun ou d'un noir de poix brillant, avec les tarses concolores ou à peine moins forcés. *Cuisses* assez sensiblement élargies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires*, en outre, distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* sensiblement moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, un peu ou sensiblement moins long que les trois suivants réunis : ceux-ci suballongés ou oblongs, ou graduellement à peine moins longs.

PATRIE. Cette espèce est rare en France. Elle a été prise parmi les mousses, dans les montagnes des environs de Lyon. Elle se rencontre aussi dans le nord et l'occident de la France.

Obs. Elle ressemble à la *Baryodma nitida* à s'y méprendre, et peut-être en est-elle une simple variété. Cependant, la tête est un peu plus large, à ponctuation un peu plus forte et un peu moins écartée. Les antennes, sans être positivement plus épaisses, offrent leurs cinquième à dixième articles encore un peu plus courts et plus transverses, plus contigus, non graduellement, mais presque également épaissis, avec le dernier moins développé, non plus long que les deux précédents réunis. Le prothorax est un peu moins fortement transverse, à séries dorsales de points enfoncés plus prononcées et subsulciformes. Les élytres sont aussi fortement, mais moins densément ponctuées, avec la tache rouge plus confuse ou moins tranchée, d'une couleur moins claire. La ponctuation de l'abdomen paraît à peine plus fine. Enfin, les tarses sont plus obscurs ou presque noirs, etc.

31. *Baryodma (Coprochara) pauxilla*, MULSANT ET REY.

Allongée, étroite, peu convexe, finement et éparsement pubescente, d'un noir très-brillant, avec une tache d'un rouge testacé sur les élytres, la bouche, la base des antennes et les pieds obscurs. Tête distinctement et très-éparsement ponctuée. Antennes assez légèrement épaissies, à troisième article subégal au deuxième, le quatrième transverse, les cinquième à dixième fortement transverses, le dernier épais, évidemment plus long que les deux précédents réunis. Prothorax subtransverse, sensiblement rétréci en avant, à peine arqué sur les côtés, aussi large en arrière que les élytres, éparsement ponctué, offrant sur le dos deux séries longitudinales de points plus gros, plus enfoncés et plus serrés. Élytres assez fortement transverses, de la longueur du prothorax, subdéprimées, légèrement sinuées vers leur angle postéro-externe, assez fortement et peu densément ponctuées. Abdomen allongé, subatténué vers son extrémité, finement et densément ponctué vers sa base, moins densément en arrière. Carène mésosternale entière.

♂ Le sixième segment abdominal tronqué et obsolètement crénelé à son bord apical, avec les dentelures au nombre de six à huit. Le sixième arceau

ventral, sensiblement prolongé en angle et finement et médiocrement cilié à son sommet.

♀ Le *sixième segment abdominal* tronqué et simple à son bord apical. Le *sixième arceau ventral* faiblement prolongé et très-brièvement cilié à son bord postérieur.

Aleochara longula, HEER, Faun. Col. Helv. I, 318, 17.

Long., 0^m,0023 (1 l.); — larg., 0^m,0005 (1/4 l.).

Corps allongé, étroit, peu convexe, d'un noir très-brillant, avec les élytres parées d'une tache apicale d'un rouge testacé; revêtu d'une fine pubescence grise, médiocrement longue, couchée et très-peu serrée.

Tête à peine arrondie sur les côtés, presque aussi large que la moitié de la base du prothorax; à peine pubescente, avec les poils de la région médiane dirigés en travers et convergents; lisse sur son milieu, mais distinctement et très-éparsement ponctuée sur les côtés et entre les yeux; d'un noir très-brillant. *Front* large, à peine convexe. *Épistome* longitudinalement convexe, lisse, offrant avant son sommet une série de soies redressées. *Labre* subconvexe, d'un brun de poix, à peine pointillé et éparsement cilié vers son sommet. *Parties de la bouche* brônâtres. *Pénultième article des palpes maxillaires* éparsement cilié.

Yeux ovales-oblongs, noirs.

Antennes évidemment moins longues que la tête et le prothorax réunis; assez légèrement et graduellement épaissies vers leur extrémité; noires, avec leur base non ou à peine moins foncée; à premier article assez allongé, légèrement épaissi en massue subcylindrique: les deuxième et troisième oblongs, obconiques, subégaux, sensiblement moins longs séparément que le premier: le quatrième subglobuleusement transverse, un peu plus étroit que les suivants: les cinquième à dixième à peine contigus, graduellement un peu plus épais, courts, fortement transverses, au moins deux fois aussi larges que longs, le cinquième néanmoins un peu moins court: le dernier un peu plus épais que les pénultièmes, évidemment plus long que les deux précédents réunis, ovale-oblong, obtusément acuminé au sommet.

Prothorax légèrement ou à peine transverse, un peu ou à peine plus large à sa base que long dans son milieu; sensiblement plus étroit en avant; largement tronqué au sommet, avec les angles antérieurs infléchis, obtus et

arrondis ; subcomprimé sur les côtés, qui sont, vus de dessus, à peine, et, vus latéralement, légèrement arqués ; aussi large en arrière que les élytres, avec les angles postérieurs subinfléchis, très-obtus et très-largement arrondis ; assez légèrement arrondi dans le milieu de sa base, qui est faiblement sinuée de chaque côté près des épaules ; subconvexe sur son disque ; finement et très-éparsement pubescent, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; offrant, surtout sur les côtés, quelque soies obscures et redressées, dont celle du milieu un peu plus longue ; assez distinctement mais éparsement ponctué ; présentant sur son milieu un espace longitudinal lisse, assez large et limité latéralement par deux séries de points plus gros, plus enfoncés et plus serrés, souvent plus ou moins confluents ; entièrement d'un noir très-brillant et parfois submétallique.

Écusson presque glabre, à peine ruguleux, d'un noir brillant.

Élytres formant ensemble un carré assez fortement transverse, de la longueur du prothorax ou à peine plus courtes ; subparallèles et presque subrectilignes sur leurs côtés ; à peine et simultanément subéchancrées à leur bord apical, avec l'angle sutural presque droit ; légèrement sinuées au sommet vers leur angle postéro-externe ; subdéprimées sur leur disque ; finement et éparsement pubescentes, avec la pubescence un peu oblique et divergente ; assez fortement et peu densément ponctuées ; d'un noir très-brillant, et parées vers le sommet près de la suture d'une tache d'un rouge-testacé, plus ou moins arrondie, ordinairement assez claire, parfois confuse. *Épaules* non saillantes.

Abdomen allongé, presque aussi large à sa base que les élytres ; de trois fois à trois fois et demie plus prolongé que celles-ci ; subatténué vers son extrémité dès le sommet du troisième segment ; subdéprimé vers sa base, assez convexe postérieurement ; finement, assez longuement et subéparsement pubescent ; éparsement et légèrement sétosellé sur le dos et sur les côtés ; finement et densément ponctué vers sa base, un peu plus lâchement en arrière ; entièrement d'un noir brillant. *Le deuxième segment basilaire* souvent découvert, obsolètement pointillé : le *premier normal* sensiblement, le deuxième plus légèrement, le troisième, à peine sillonnés en travers à leur base, avec le fond des sillons légèrement pointillé : le cinquième plus développé que les précédents, largement tronqué et muni à son bord apical d'une très-fine membrane pâle : le sixième peu saillant, finement, subaspérement et assez densément ponctué.

Dessous du corps distinctement pubescent, finement, et subrapeusement ponctué ; d'un noir très-brillant. *Pointe mésosternale* assez étroite, mousse

au bout, à carène entière. *Métasternum* subconvexe, légèrement et éparsement ponctué. *Ventre* convexe, plus fortement et surtout plus densément ponctué que le métasternum ; à peine sétosellé, à pubescence assez longue, modérément serrée et bien apparente, à cinquième arceau subégal au précédent ou parfois un peu plus court : le sixième plus ou moins prolongé dans son milieu.

Pieds courts, légèrement pubescents, éparsement ponctuels, d'un noir ou d'un brun de poix brillant. *Cuisses* légèrement épaissies avant ou vers leur milieu. *Tibias* assez grêles, finement ciliés sur leurs tranches : les *antérieurs* et *intermédiaires* en outre distinctement spinosules sur leur tranche externe : les *postérieurs* aussi longs que les cuisses. *Tarses* étroits, assez longuement ciliés en dessous, peu en dessus ; les *antérieurs* courts ; les *intermédiaires* moins courts, à premier article oblong ; les *postérieurs* allongés, un peu ou à peine moins longs que les tibias, à premier article très-allongé, non ou à peine plus long que les deux suivants réunis : les deuxième à quatrième suballongés, graduellement un peu moins longs.

PATRIE. Cette espèce est peu commune. Elle se trouve dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais, sur la vase des rivières et dans les autres lieux humides.

Obs. Elle se distingue difficilement de la *Baryodma nitida*. Elle est pourtant d'une taille bien moindre ; la tête est plus lisse, plus éparsement ponctuelle ; les antennes, bien que plus légèrement épaissies, offrent leurs cinquième à dixième articles à peine plus courts, et le dernier encore un peu plus long, relativement aux pénultièmes. Le prothorax, subcomprimé et à peine arqué sur les côtés, est plus étroit et moins transverse, avec sa base plus distinctement sinuée de chaque côté près des épaules, et les séries dorsales composées de points plus gros et plus enfoncés. Les élytres sont couvertes d'une ponctuation proportionnellement aussi forte, mais visiblement moins serrée. L'abdomen, plus sensiblement atténué en arrière, est plus finement ponctué, et la ponctuation des premiers segments est plus serrée. Enfin, les tarses sont d'une couleur généralement plus foncée, et le premier article des postérieurs est moins long comparativement aux suivants, etc.

Elle est moindre et surtout plus étroite que la *Baryodma binotata*. La tête est moins fortement ponctuelle ; le prothorax est moins court, à séries dorsales non sulciformes, si ce n'est parfois vers la base. Le dernier article

des antennes est plus épais et plus long, et la ponctuation de l'abdomen est plus fine, etc.

Elle varie un peu pour la coloration. La base des antennes, la bouche et les pieds sont parfois d'un roux de poix plus ou moins foncé. La tache des élytres est quelquefois d'un rouge brun, qui envahit presque toute leur surface.

Le dernier article des antennes paraît un peu plus long chez les ♂ que chez les ♀.

C'est avec doute que nous rapportons notre *Baryodma pauxilla* à l'*Aleochara longula* de Heer, qui donne à son insecte les premiers segments de l'abdomen lisses, ce qui n'a point lieu dans notre espèce. Si ce caractère important est réel, l'espèce décrite par l'auteur de la *Faune helvétique* doit être conservée. Mais pour juger définitivement la question, il faudrait voir l'exemplaire typique, qui a servi à la description.